Recherches sur l'habitat récent de Lattes Les îlots 30, 31 et 35 aux IIe et Ier s. av. n. è.

par Michel Py, Michael Dietler Carmen Belarte et Laura Paterno

avec la participation de Gaël Piqués, Stéphanie Raux (fouille) Andrès Adroher, Sébastien Barberan, Jocelyne Guerre et Corinne Sanchez (mobilier) Nuria Rovira et Ramon Buxó (prélèvements) Enric Tartera et Ares Vidal (infographie)

1. Introduction

Les recherches sur les phases récentes de l'habitat protohistorique dans les îlots 30, 31 et 35 constituent l'un des programmes à long terme de la fouille de Lattes. Entamées en 1994, elles se sont poursuivies jusqu'à cette année sans interruption avec une équipe en partie renouvelée. Elles ont fait l'objet d'un premier bilan dans le rapport triannuel de 1997.

Ce programme porte sur un quartier intra-muros de la ville de *Lattara*, situé à une cinquantaine de mètres à l'ouest de la rue principale 100 (**fig.1**). Les travaux engagés ont poursuivi plusieurs objectifs : tout d'abord fournir une documentation sur les périodes récentes de l'occupation protohistorique, encore partiellement méconnues, car peu touchées par les fouilles antérieures. Un deuxième objectif concerne l'urbanisme lattois, sur lequel cette fouille apporte des nouveautés dans deux directions : en complétant d'une part le programme d'exploration extensive dans un espace encore non fouillé, où une prospection électromagnétique avait montré la densité de la trame urbaine; en permettant d'autre part des observations originales et précises sur l'évolution de l'habitat et de la voirie avant et pendant la période de romanisation.

L'aire de fouille ouverte dans le cadre de ce programme couvre près de 2000 m2, entre les coordonnées 90 à 120 nord/sud et 100 à 150 est/ouest. Elle recoupe du nord au sud (voir vue aérienne, **fig.2** et plan général, **fig.3**): une rue secondaire (zone 129); un premier îlot longiligne (zone 31); une ruelle étroite (zone 128); un nouvel îlot d'habitation longiligne (zone 30); une deuxième rue secondaire (zone 104); un double îlot d'habitation (zone 35A et 35B) dont les deux parties sont séparées par une ruelle; et un espace ouvert remblayé à l'époque romaine.

Les travaux menés lors du présent contrat triannuel (1998-2000) ont porté :

- sur **l'îlot 30**, où trois nouvelles salles ont été fouillées (secteurs 1, 3 et 4)
- sur **l'îlot 31**, où l'on a ouvert la fouille de deux nouvelles pièces (secteurs 1 et 5)
- sur un grand bâtiment prolongeant l'îlot 30 vers l'ouest
- sur la cour de la grande maison
 35C précédemment explorée (secteurs 2a et 2b)
- sur deux salles de **l'îlot 35A** (secteurs 8 et 7)
- sur deux salles de **l'îlot 35B** (secteurs 5A et 10)

La majorité des découvertes s'inscrit en chronologie entre le début du IIe et la fin du Ier s. av. n. è.

2. Exploration de la zone 30

La zone 30 correspond principalement à un quartier longiligne constitué de salles rectangulaires aboutées par

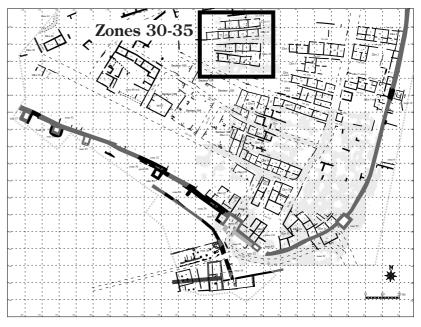


Fig. 1 : Situation des zones 30-35 dans le quartier sud-est de la ville de *Lattara*.

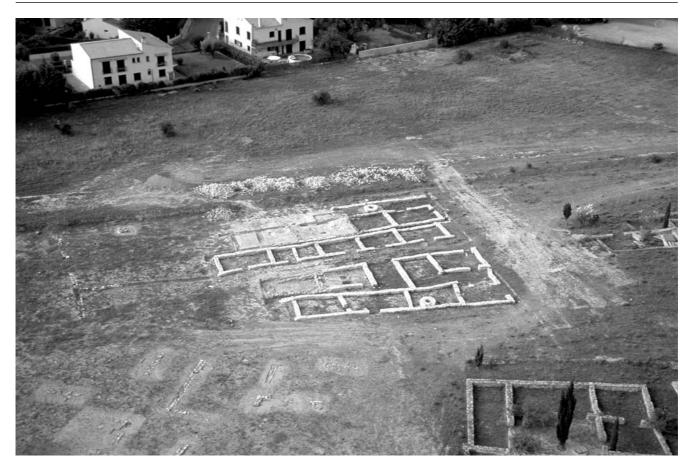


Fig. 2 : Vue aérienne oblique des zones 30-35 prise du sud.

leur petit côté, sur une seule épaisseur, et compris entre une rue secondaire (rue 104) et une ruelle-drain (ruelle 128). D'orientation est-ouest, cet îlot est fouillé actuellement sur une longueur de 32 m. Si l'on tient compte qu'il devait partir de la rue principale 100 à l'est, on peut lui restituer une longueur originelle de plus de 90 m.

La fouille de la zone 30, entamée en 1994, a été poursuivie en 1999 : aux pièces 2A et 2B précédemment connues sont venues s'ajouter trois nouvelles pièces, numérotées 1, 3 et 4 d'est en ouest, ainsi qu'un vaste secteur réaménagé au début de l'époque romaine (secteur 5) (**fig.3**). Les occupation repérées dans ces différents espaces s'inscrivent dans le Ier s, av. n. è.

2.1. La pièce 1 de l'îlot 30

Cette pièce rectangulaire (dimension hors tout : 6,17x4,29 m; dimensions internes : 4,98/5,13x3,36/3,54 m; surface utile : 17,4 m2) prend place au milieu de la partie de l'îlot actuellement dégagée (**fig.3**, à droite). Comprise entre la ruelle 128 au nord et la rue 104 au sud, elle ouvre sur cette dernière par une porte placée au centre de la façade.

On trouvera fig. 4 la liste des Faits de la zone 30 par secteur, avec le détail des Us qui les composent

Architecture (fig.5)

Au sud, la façade de la pièce 1 est constituée par trois tronçons de murs d'époque différente, se répartissant de part et d'autre de la porte d'entrée (PR30004). A l'est de la porte, il s'agit du prolongement du mur MR30002, commun avec la pièce 2A du même îlot. À l'ouest de la porte, on trouve deux constructions successives : la plus ancienne est constituée par le mur MR30212, prolongement de la façade sud de la pièce 3A (MR30124); dans la partie est de ce tronçon, deux adobes faites de limon jaune clair sont conservées en élévation sur 15 cm de hauteur. Au-dessus des adobes se superpose le mur MR30131, dont seule l'extrémité orientale, faisant piédroit, est conservée. Les solins des murs MR30002 et MR30212 sont faits de blocs petits et moyens liés à la terre, tandis que le tronçon MR30131, plus récent, est composé de gros blocs de pierre froide équarris.

La porte PR30004, large de 1,08 m, est munie d'un seuil. Celui-ci (30004) se présente sous la forme d'un pava-

Secteur	Fait	Us	Nature	Secteur	Fait	Us	Nature
Secteur 1	FS30153	30152	comblement de fosse à dolium	Secteur 3B	BQ30173	30173	élévation de banquette en bauge
		30153	creusement de fosse à dolium		FS30139	30139	comblement de fosse
	FY30154	30154	trace rubéfiée de foyer lenticulaire			30141	creusement de fosse
	MR30002		Elévation de mur en pierres liées à la terre		PR30192	30181	comblement de porte
		30009	Arasement de mur			30192	ouverture de porte
	MR30006	30006	Elévation de mur en pierres liées à la terre			30208	seuil de porte en pierres et tessons
		30011	Arasement de mur		SB30202	30202	radier de tessons d'amphore
	MR30007	30007	Elévation de mur en pierres liées à la terre	Secteur 4	BQ30159	30159	fondation de banquette en pierres
		30012	Arasement de mur		FS30163	30129	vase en place de type non tourné□
	MR30055	30055	Elévation de mur en pierres liées à la terre			30163	comblement de fosse
	MR30119	30119	élévation de mur en pierres liées à la terre			30211	creusement de fosse
		30127	comblement de tranchée d'épierrement de mur		FS30197	30197	comblement de fosse avec de la terre
			creusement de tranchée d'épierrement de mur			30201	creusement de fosse
	MR30131	30111	comblement de tranchée d'épierrement de mur		FY30161	30161	sole de foyer en terre cuite détériorée
			élévation de mur				radier de sole de foyer en tessons
		30151	creusement de tranchée d'épierrement de mur		FY30164	30164	trace rubéfiée de foyer lenticulaire
	PO30022		Comblement de trou de poteau		FY30174		radier de sole de foyer en tessons
			Creusement de trou de poteau		MR30113	30113	élévation de mur en pierres liées à la terre
	PO30024		Comblement de trou de poteau			30121	arasement de mur non daté□
			Creusement de trou de poteau			30183	creusement de tranchée d'épierrement de mur
	PO30048		Comblement de trou de poteau				comblement de tranchée d'épierrement de mur
			Creusement de trou de poteau		MR30114	30114	élévation de mur en pierres liées à la terre
	PO30050		Comblement de trou de poteau				arasement de mur
			Creusement de trou de poteau		MR30115		élévation de mur en pierres liées à la terre
	PR30004		Seuil de porte en tessons				comblement de tranchée d'épierrement de mur
	MR30212		élévation de mur en pierres liées à la terre				creusement de tranchée d'épierrement de mur
Secteur 3	MR30134		élévation de mur en adobes		MR30116	30116	élévation de mur en pierres liées à la terre
			trait de mur en pierre				arasement de mur
Secteur 3A	FS30137	1	comblement de fosse avec de la terre		MR30117		élévation de mur en pierres liées à la terre
			creusement de fosse				arasement de mur
	MR30123		élévation de mur en pierres liées à la terre		PR30120		ouverture de porte
			comblement de tranchée d'épierrement de mur			30165	seuil de porte en pierres et tessons
			creusement de tranchée d'épierrement de mur			30185	seuil de porte en bois [négatif]
	MR30124		élévation de mur en pierres liées à la terre		SB30146	30146	structure bâtie de type indéfini
			comblement de tranchée d'épierrement de mur				
			creusement de tranchée d'épierrement de mur				
	PO30138		comblement de trou de poteau				
		30147	creusement de trou de poteau				

Fig. 4: Liste des Faits des secteurs 1, 3, 3A, 3B et 4 de la zone 30 et des Us qui les composent.

ge de pierres plates et de tessons d'amphore italique disposés face convexe vers le haut.

À l'ouest, le refend séparant la salle 1 de la salle 3A est également composée de deux murs successifs. À la base, il s'agit du mur MR30213, accolé à MR30212 et de même technique que ce dernier, visible au fond de la tranchée d'épierrement 30127/30128; le sommet de ce mur ancien est constitué par une arase de moellons plats. Au-dessus se tient le mur MR30119, dont reste une assise de gros blocs occupant toute la largeur de la structure, et qui vient s'appuyer au mur nord (MR30007).

À l'est, la salle 1 est séparée de la salle 2A par le mur mitoyen MR30006, conservé sur 30 à 40 cm de haut et large de 45 à 50 cm. Sa base en pierres est constituée de moellons de tailles diverses, principalement en calcaire dur, jointoyés avec de la terre et présentant un appareil assez fruste; du reste, le tracé de cette cloison n'est guère rectiligne et accuse une courbe accentuée.

Au nord enfin, la façade de la pièce sur la ruelle 128 est constituée par le mur MR30007, qui présente une liaison apparente avec MR30006 à l'est. Le mur est conservé en élévation dans ses parties est et ouest, mais le centre a été épierré (tranchée 30109/30150). Il est construit en deux parements de moellons disposés en panneresse (sauf un en boutisse dans la portion ouest). Trois assises sont conservées sur une hauteur de 50 cm.

On observera que les niveaux supérieurs de la pièce 1 (au dessus du sol 30047-30149) et l'ensemble des couches actuellement reconnues dans la pièce mitoyenne 3A, fonctionnent avec l'état le plus récent de l'architecture, c'est-à-dire les murs MR30119 et MR30131. La lacune observée entre ces deux murs peut faire penser à l'existence d'une porte (dont le seuil aurait été récupéré) à l'aplomb de MR30213, permettant la communication entre les pièces 1 et 3A (fig.5).

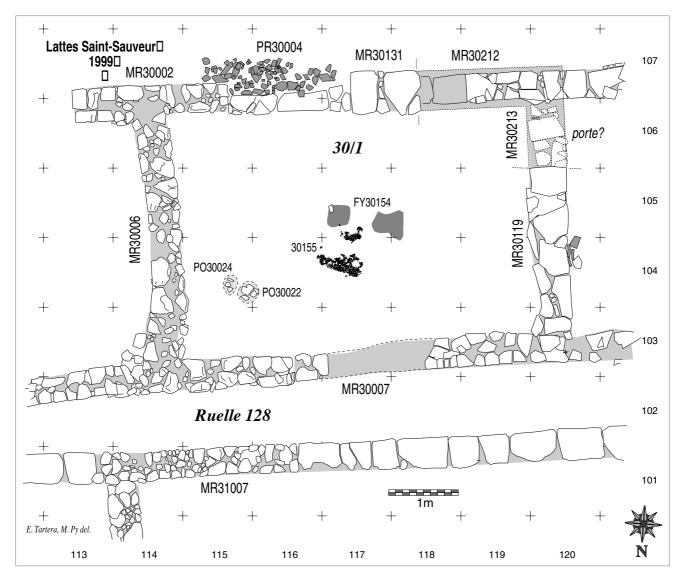


Fig. 5: Plan de la pièce 1 de l'îlot 30 au niveau du sol 30047/30149.

Stratigraphie et aménagements intérieurs

• Sol 30047 = 30149 (vers 100-75 av. n. è.)

Le plus ancien niveau fouillé dans la salle 30/1 est un sol d'habitation en terre battue (30047 = 30149), marqué par des charbons épars et comportant plusieurs aménagements (**fig.5**).

Au centre de la pièce se trouve un foyer lenticulaire (FY30154) se présentant sous la forme de traces rubéfiées sur le sol 30149, avec au centre une zone brûlée, durcie par le feu, brune et noire (charbons de bois), et en périphérie une couronne rouge-orangé, s'étendant en particulier vers le sud. L'utilisation de ce foyer se traduit par une sédimentation localisée riche en charbons de bois et en cendres (30130).

À côté du foyer, vers le nord, s'étend un décor composé de coquillages (tellines), disposés côte à côte avec soin, face concave vers le haut, la plupart des valves se présentant encore soudées deux à deux en connexion anatomique (30155) (**fig. 6, 7** et **8**). Les tellines sont ennoyées dans une couche de limon argileux brun de faible épaisseur (au maximum 1 cm). Les parties conservées montrent des coquillages entiers et d'autres brisés par le piétinement. Le décor est composé de deux ensembles : au sud, une figure qui ressemble à un oiseau (**fig.8**), avec un cou long et mince, un bec recourbé et une queue en panache; au nord, une plage plus énigmatique, de forme non interprétable, montrant une lacune arrondie à son extrémité ouest.

Dans le tiers est de la salle se tiennent deux trous de poteau remplis de pierres et de tessons. Le premier (PO30048) contenait plusieurs petites pierres et un tesson d'amphore italique; le second (PO30050), de dimension semblable au précédent, était comblé par 26 galets, 6 cailloux de calcaire dur et 4 fragments d'amphore ita-

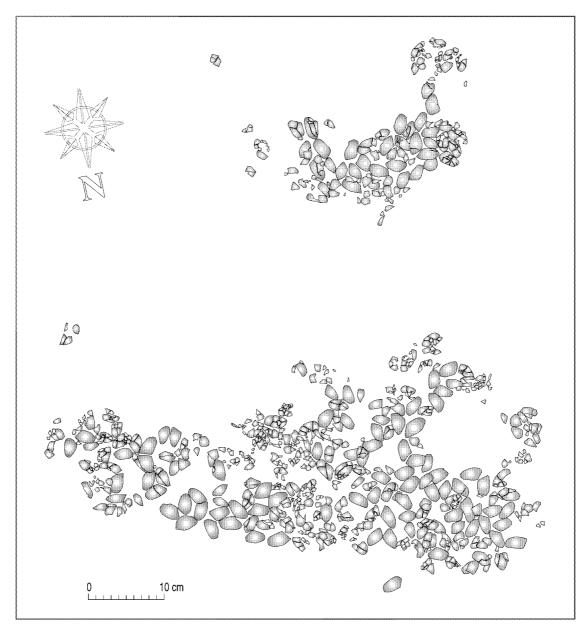


Fig. 6: Îlot 30, pièce 1: relevé du décor de tellines 30155.

lique. Ces comblements sont originels : les trous n'étaient donc pas destinés à planter un poteau, mais à constituer un radier faisant office de soubassement stable.

Notons que ce niveau est en connexion avec la base du seuil construit de la porte PR30004, dont la partie inférieure est formée par un assemblage de dalles calcaires. A cette époque, le seuil était en élévation par rapport au sol de l'habitation et formait une marche pour accéder à la rue 104.

L'utilisation de ce sol, qui se situe au premier quart du Ier s. av. n. è., n'est pas clairement indiquée par les découvertes mobilières : l'élément de pavage de tellines, témoignant d'un souci décoratif, orientera de préférence vers une fonction de séjour/réception.

Us 30050:

- Comptage des céramiques : A-ital (4/1); Total : 4/1

Us 30130:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 3 coquillages; 7 os; bronze : 1 tige de clou; pierre : 1 galet; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 potin fruste;
- Comptage des céramiques : camp-a (11/2); cot-cat (3/1); pâte-cl. (5/1); com-itagr (1/1); a-ital (10/1); a-afr (4/1); CNT-Lor (18/5); dolium (2/1); Total : 54/13
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); assiette 36 (1b, 2t); côte catalane : gobelet Gb0 (1b, 1a); cér. non tournée : coupe C1 (1b); urne U7 (3b);

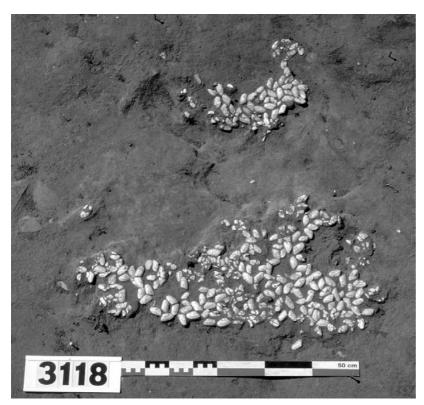


Fig. 7: Îlot 30, pièce 1: vue générale du décor de tellines 30155.

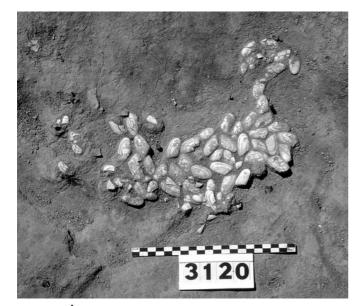


Fig. 8 : Îlot 30, pièce 1 : détail de la figuration supérieure (oiseau?) du décor de tellines 30155.

• *Sédimentation 30043 = 30110 = 30118* (vers 75-50 av. n. è.)

La couche suivante (30043 = 30110 = 30118) présente des traces de recharges multiples (alternance de lits de limon jaune assez pur et de lits de terre plus foncée, souvent cendreuse). Le long des murs se remarquent des apports localisés de remblai à base d'adobes. Il s'agit d'un exhaussement progressif du sol, avec plusieurs réfections intermédiaires. Le sol est néanmoins maintenu assez propre, sans traces d'activités spécifiques. Cette séquence a livré un mobilier assez abondant datable du deuxième quart du Ier s. av. n. è.

C'est à cette époque que se situe une réfection partielle de l'architecture de la pièce, avec la reconstruction des murs sud est ouest à l'aide de gros blocs de calcaire froid (MR30119 et MR30131), et, probablement, l'ouverture d'une porte de communication avec la salle 3A à l'extrémité méridionale du mur mitoyen.

Us 30043:

- Inventaire du mobilier : faune : 19 os; 1 coquillage; fer : 2 plaques; terre : 1 fr. d'ocre; 1 tesselle;
- Comptage des céramiques : Camp-a (9/4); Cot-cat (1/1); Pâte-cl. (6/1); A-ital (7/1); CNT-Lor (6/2); Dolium (4/1); Total : 33/10
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27c (3b); coupe 33b (1b); claire récente : cruche 2 (1b); cér. non tournée : couvercle V2c (1b);

Us 30110 :

- Inventaire du mobilier : faune : 35 os; 11 coquillages; terre : 4 fr. de tuiles; monnaie : 1 petit bronze indéterminé; 1 monnaie à la croix en argent;
- Comptage des céramiques : camp-a (12/5); camp-b (1/1); der-c (3/1); par-fin (1/1); pâte-cl. (29/2); com-itagr (1/1); a-mas (3/1); a-autres (1/1); a-ital (14/1); CNT-Lor (32/4); dolium (1/1); Total : 98/19
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27c (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (3b); dérivée de C : assiette 7 (1b); claire récente : cruche 3ab (2f, 2a); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); couvercle V2b (1b);

Us 30118:

- Inventaire du mobilier : faune : 56 os; 36 coquillages; bronze : 1 cabochon; 1 anneau fin; fer : 1 tête de clou; 1 pointe de clou; 2 clous; 1 tige; 1 ressort de fibule; plomb : 1 lest de ligne de pêche; terre : 6 fr. de tuile; monnaie : 1 moyen bronze de Marseille au taureau; 1 moyen bronze indéterminé;
- Comptage des céramiques : cot-cat (8/1); camp-a (53/14); pâte-cl. (19/2); com-ib (1/1); mort-i (4/1); a-autres (7/1); a-mas (3/1); a-ital (81/1); CNT-Lor (123/12); dolium (11/1); Total : 310/35
- Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 6 (2b); coupelle 28ab (1b); bol 31b (3b); coupe 33b (3b); assiette 36 (5b); côte catalane: gobelet Gb0 (1b, 2a); claire récente: cruche 2b (1b); cruche 3a (1b); commune ibérique: jatte Jt2 (1d); amphore italique: amphore Dr1 (2a); cér. non tournée: cruche A7 (1b); plat A13 (1b); urne U5 (5b); urne U7 (2b); couvercle V2a (1b); couvercle V2b (1b);
 - *Sol* 30042 = 30107 (vers 75-50 av. n. è.)

Vient ensuite une surface marquée par différents niveaux de limon jaune (30042 = 30107) se présentant comme des recharges successives au centre de la pièce. Ailleurs, le sol est en terre battue, avec traces de deux foyers lenticulaires (terre rubéfiée) dans le coin nord-est; un col d'amphore italique est planté dans le sol à 32 cm de

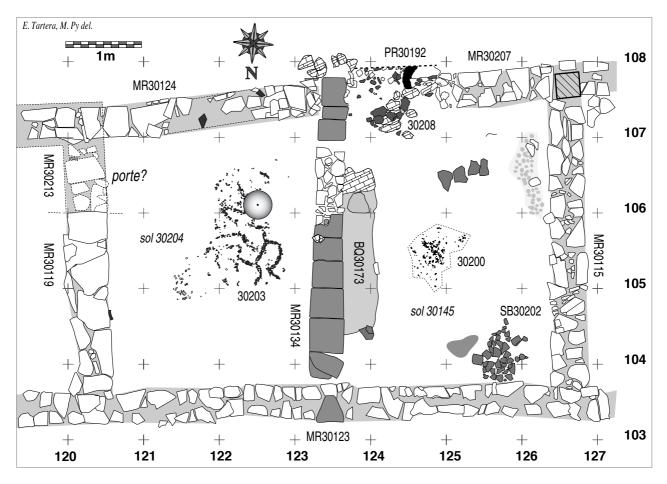


Fig. 9: Plan des secteurs 3A et 3B de l'îlot 30 au niveau des sols 30204 et 30145.

MR30006 et 1 m de MR30007 (calage de piquet, à proximité des foyers?). Sur le sol se trouve une mince sédimentation à base de cendres et charbons de bois pulvérulents (30036), de formation lente mais sans litage. Cette couche livre des tessons à plat à différentes hauteurs, et reste dans la même fourchette chronologique (vers – 75/–50). La séquence se termine par un dernier sol cendreux, marqué notamment par quelques os brûlés (30035). Cette sédimentation témoigne dès lors d'une activité culinaire, si l'on tient compte de la présence de foyers et de la densité des cendres et charbons nettement supérieure à celle de l'horizon sous-jacent.

Us 30036:

- Inventaire du mobilier : faune : 10 os; 2 coquillages; terre : 1 fragment de lampe;
- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: Camp-a~(4/1); P\^ate-cl.~(2/1); Com-itagr~(2/1); A-ital~(6/1); CNT-Lor~(7/1); Dolium~(1/1); Total~:~22/6$
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b);

Us 30107:

- Inventaire du mobilier : faune : 8 os; 3 coquillages; fer : 1 tête de clou;
- Comptage des céramiques: camp-a (2/1); camp-b (3/2); a-ital (20/1); a-autres (3/1); CNT-Lor (30/8); dolium (7/1); Total: 65/14
- Typologie des céramiques : campanienne B : assiette 5 (1b); cér. non tournée : jatte J3 (2b); urne U7 (3b); couvercle V2b (1b);
- Remblai 30027 = 30105 (vers 50-25 av. n. è.)

La pièce subit peu après le milieu du Ier s. une nouvelle réfection, que concrétise l'apport d'un remblai de 10 à 15 cm d'épaisseur composé de terre limoneuse brune enrobant de nombreux morceaux d'adobes désagrégées de couleur jaune (30027 = 30105). Ce remblai butte contre les murs MR30131 et MR30119, mais aussi contre le sommet des murs MR30076 et MR30007 qui semblent préservés en l'état. Le mobilier, disposé en tous sens, est varié et un peu plus récent, puisqu'il appartient au troisième quart du Ier s. av. n. è. Cet épandage sert de soutènement à un sol très propre (30021), marqué essentiellement par la présence de deux trous de poteau (PO30022, PO30024) dans le coin nord-est du secteur. Le premier, dont le plan est arrondi, les parois quasi verticales et le fond bombé, est comblé de terre brune avec blocs de calcaire, bord dolium, fond d'amphore italique et tessons divers, dont plusieurs plantés contre les parois. Le second est moins profond que son voisin; sa forme est semicirculaire, le fond en pente et le remplissage est fait avec des blocs de pierre, un fond d'amphore italique et

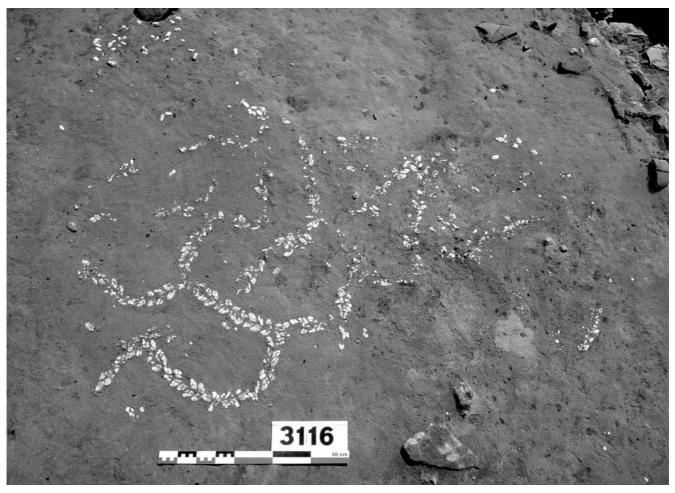


Fig. 10 : Vue générale du décor de tellines 30203 sur le sol 30204 de la pièce 3A de l'îlot 30.

quelques tessons. Ce niveau d'habitat sera recouvert par un nouveau remblai de même chronologie (30018 = 30102 : troisième quart du Ier s. av. n. è.), écrêté par les travaux agricoles modernes.

Us 30018:

- Inventaire du mobilier : faune : 14 os; 2 coquillages; bronze : 1 anneau; fer : 6 clous; 1 barre; 1 herminette (?); monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 imitation de petit bronze de Marseille; 1 moyen bronze de Marseille au taureau cornupète;
 - Comptage des céramiques: Camp-a (1/1); Der-c (1/1); Pâte-cl. (5/1); A-ital (14/1); CNT-Lor (12/1); Dolium (1/1); Total: 34/6
 - Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b);

Us 30022:

- Inventaire du mobilier : faune : 3 os; 2 coquillages; terre : 1 imbrex;
- Comptage des céramiques : Camp-a (2/2); Pâte-cl. (4/1); A-mas (3/1); A-ital (11/1); A-tar (2/1); CNT-Lor (5/1); Dolium (3/1); Total : 30/8
- Typologie des céramiques : dolium : bord bd8f (1b);

Us 30024:

- Inventaire du mobilier : faune :;
- $\textit{Comptage des c\'eramiques}: Cot\text{-cat } (1/1); \\ P\^ate\text{-cl. } (2/1); \\ A\text{-ital } (2/1); CNT\text{-Lor } (2/1); \\ Total: 7/4 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2 + 1/2$
- Typologie des céramiques : côte catalane : gobelet Gb0 (1b); claire récente : jatte 13i (1b);

Us 30027:

- Inventaire du mobilier : faune : 37 os; 13 coquillages; bronze : 1 clou; 1 plaque en 10 fr.; fer : 3 clous; 1 tête de gros clou; plomb : 1 plaque carrée; terre : 1 rondelle en CNT; 1 jeton en CNT;
- Comptage des céramiques : Camp-a (22/6); Camp-b (1/1); Cot-cat (2/1); Par-fin (1/1); Pré-sigga (1/1); Pâte-cl. (14/1); Mort-i (2/2); A-etr (1/1); A-mas (1/1); A-ital (36/1); CNT-Lor (31/6); Dolium (1/1); Total : 113/23
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); bol 27a-b (2b); bol 31b (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); pré-sigillée gauloise : coupelle 30 (1b); claire récente : cruche 3 (1b); mortier italique : mortier 8d (2b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée : coupe C3 (1b); urne U5 (3b); couvercle V2b (1b); couvercle V2c (1b);

Us 30102:

- Inventaire du mobilier : • fer : 1 clou; 1 fr. de lame; • plomb : 1 fr. indéterminé;

Us 30105

- Inventaire du mobilier : faune : 23 os; 6 coquillages; fer : 1 clou; 2 pointes de clous; monnaie : 1 demi monnaie en argent fourré;
- Comptage des céramiques: camp-a (7/2); celt-gr (3/1); pâte-cl. (5/1); a-autres (3/1); a-ital (36/1); CNT-Lor (32/5); Total: 86/11
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27c (1b); assiette 36 (1b); celtique à pâte grise : jatte 6a (1b); claire récente : cruche 2b (1b); cér. non tournée : urne U7 (3b); couvercle V2a (2b);

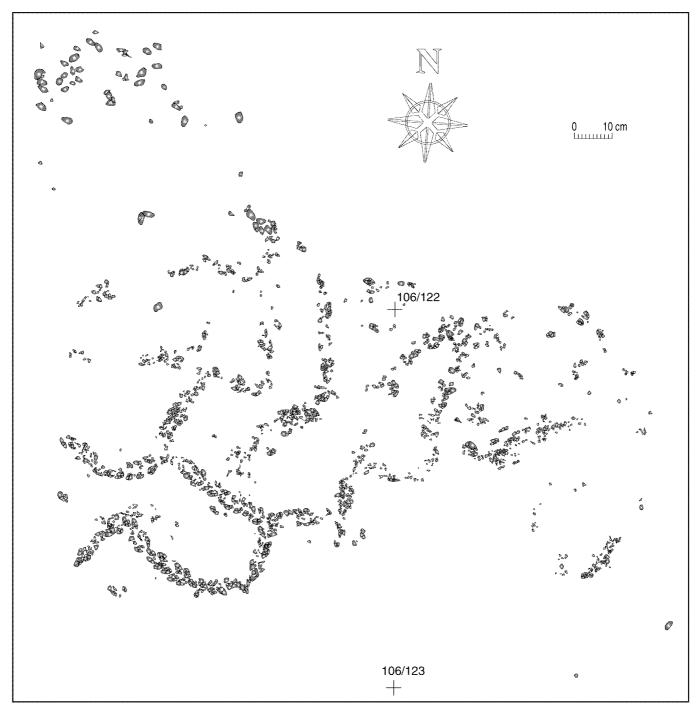


Fig. 11 : Relevé du décor de tellines 30203 de la salle 3A de l'îlot 30.

Niveaux non homogènes

Au secteur 1 se rattachent un certain nombre d'Us ayant livré un mobilier non homogène (tranchées d'épier-rement, niveaux superficiels touchés par les charruages modernes), dont on trouvera ci-après l'inventaire.

Us 30001:

- Inventaire du mobilier: bronze: 1 fragment d'anneau; fer: 3 plaques; 6 clous; 3 fragments indéterminés; plomb: 2 tiges; 1 poids de fil à plomb; terre: 1 fusaïole; 1 lampe en CAMP-A; os: 1 pointe; monnaie: 4 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 2 petit bronze arverne MOTVIDIACA; 1 potin au long cou; 1 monnaie à la croix;
- Comptage des céramiques : Cl.-peinte (1/1); Camp-a (20/11); Der-a (10/2); Camp-b (3/3); Camp-c (2/1); Der-c (1/1); Camp-gr (1/1); Cot-cat (1/1); Par-fin (1/1); Pâte-cl. (4/1); Com-itagr (2/1); Fumigée (5/2); P-chaux (3/2); Mort-i (1/1); Mort-cal (1/1); A-pun (1/1); A-ital (24/15); A-afr (1/1); CNT-Lor (32/23); Total : 114/70
- Typologie des céramiques : amphore africaine : amphore Tr1 (1b); amph. gauloise : amphore 4 (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (7b); bord Dr1A-bd3 (1b); bord Dr1BC-bd1 (1b); bord Dr1BC-bd2 (3b); campanienne A : coupe 27Bb (1b); bol 27c (1b); bol 31b (3b); coupe 33b (2b); assiette 36 (2b, 1t); coupelle 113 (1b); campanienne C : coupelle 1 (1b); claire récente : cruche 1 (1b); mortier calcaire : mortier 17b

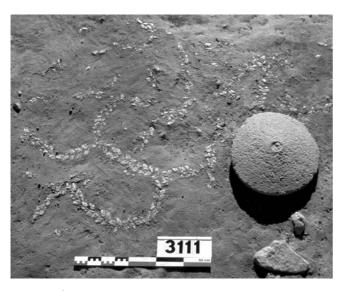


Fig. 12 : Îlot 30, pièce 3A : meule en basalte posée sur le sol 30204 à côté du décor de coquillages.

(1b); cér. non tournée : coupe C1 (3b); coupe C2 (3b); jatte J1e (2b); urne à une anse U5e (1a); urne U7 (15b); couvercle V2a (1b); commune italique : olla 1 (1b); couvercle 7a (1b); mortier italique : mortier 8e (1b); dérivée de A : bol 27a-b (1b); dérivée de C : assiette 7 (1b):

Us 30109:

- Inventaire du mobilier : faune : 28 os; 4 coquillages; fer : 1 clou;
- Comptage des céramiques : camp-a (4/3); cot-cat (1/1); mort-i (2/1);
 pâte-cl. (6/1); cl.-eng (2/1); a-autres (6/1); a-ital (40/2); CNT-Lor (20/3); dolium (3/1); Total : 84/14
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 31b (1b); assiette 36 (1b); mortier italique : mortier 8e (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); amphore Dr1 (1f, 2a); cér. non tournée : urne U5 (1b);

Us 30111:

- Inventaire du mobilier : faune : 24 os; 13 coquillages; 1 os de poisson; fer : 1 manche de couteau à rivet; terre : 24 fr. de tuile;
- Comptage des céramiques : camp-b (1/1); sig-it (1/1); camp-a (16/2); sabl-r (4/1); kaol (1/1); pâte-cl. (22/1); a-ital (82/2); a-pun (1/1); a-autres (2/1); CNT-Lor (30/5); dolium (10/1); Total : 170/17
- Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 5/7 (1b); campanienne B: urne à deux anses 10 (1a); amphore italique: amphore Dr1 (3a); cér. non tournée: urne U7 (4b); couvercle V2a (1b);

Us 30127:

- Inventaire du mobilier : • faune : 7 os; 3 coquillages; • plomb : 1 grande plaque; • terre : 1 fr de tuile ou autre élément architectural en terre massaliète; 9 fr. de tuile; 11 fr. de VMC;

- Comptage des céramiques : camp-a (4/2); a-ital (32/1); a-autres (7/1); CNT-Lor (14/2); dolium (2/1); Total : 59/7
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupelle 28ab (1b); coupe 2974 (1b); amphore italique : bord Dr1BC-bd3 (1b); amphore Dr1 (1a); cér. non tournée : jatte J1a (1b); urne U7 (1b); couvercle V2b (1b).

2.2. La pièce 3 de l'îlot 30

La pièce 3 de l'îlot 30 est une salle trapézoïdale (**fig.3**), qui mesure intra-muros 3,40 à 3,80 m de large dans le sens nord-sud et 5,80 à 5,96 m de long dans le sens est-ouest, soit une surface utile de 21,1 m2. Au cours de la fouille de cette pièce est apparu un mur mitoyen (MR30134) qui a rendu nécessaire la création de deux divisions distinctes, dénommées secteur 3A à l'est et secteur 3B à l'ouest. On traitera ici d'abord la documentation concernant les secteurs 3A et 3B jusqu'à l'arasement de la cloison MR30134 et le remblai 30112 étalé sur la totalité de la salle 3, qui correspondent à la dernière phase d'occupation conservée dans cet espace (vers 25-1). Pour leur part, les niveaux fouillés de part et d'autre de la cloison dans les secteurs 3A et 3B admettent une même la chronologie, soit le troisième quart du premier siècle av. n. è. (**fig.15**).

Le secteur 3A

• Architecture (fig.9)

Le secteur 3A dessine une quadrilatère de 3,20 à 3,54 m de long sur 2,60 à 2,94 m de large intra-muros, soit une surface utile de 10,2 m2. Au nord, la pièce est limitée par le mur MR30123, continu en façade sur la ruelle 128 et commun avec la pièce 3B (élévation 30123, épierrement 30156, comblement de l'épierrement 30148); ce mur a conservé sur toute sa longueur (6,24 m) une élévation de moellons de calcaire dur, organisés en deux parements avec blocage intérieur. Au sud, le mur MR30124 (élévation 30124, épierrement 30143, comblement de l'épierrement 30132), qui a été presque entièrement épierré, sépare ce secteur de la rue 104. La longueur conservée est de 0,8 m sur une longueur initiale de 1,9 m. On remarque que dans le comblement 30132 ont été trouvés deux os de fœtus, probablement de chien (provenant peut-être du chien enterré dans la rue 124 non loin de là).

A l'est, la pièce est délimitée par les murs MR30119 et MR30213, mitoyens avec la pièce 1 et décrits ci-dessus. A l'ouest, le cloisonnement MR30134, d'une longueur totale de 3,90 m, présente une structure hétérogène : il est formé dans sa partie nord par cinq adobes (dimensions 35x32 cm), et dans sa partie sud par un tronçon de 1,10 m de long sur 0,38 m d'épaisseur, fait de petits moellons organisés en deux parements (30135), lui-même prolongé par trois briques d'adobe jusqu'à la rue 104. A l'extrémité nord de la cloison, sur le parement est, une trace d'enduit limoneux en deux couches est conservée sur 15 cm de long. Les joints des adobes, rectilignes, sont formés de limon argileux brun. Cette cloison aveugle ne comporte aucune trace d'ouverture.

Les deux pièces 3A et 3B ont été fouillées jusqu'à 20 à 25 cm sous le sommet arasé de la cloison en adobes.

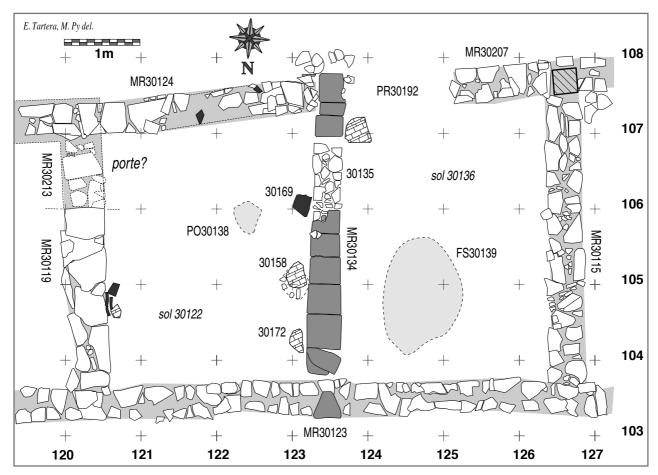


Fig. 13: Plan des secteurs 3A et 3B de l'îlot 30 au niveau des sols 30122 et 30136.

• Le sol 30204 du secteur 3A (vers 50-25 av. n. è.)

Le niveau le plus ancien atteint dans le secteur 3A est le sol 30204 (**fig.9**). Il s'agit d'une surface enduite de limon jaune, compact, étalé sur toute l'étendue de la pièce et présentant une légère pente vers l'ouest. Ce sol se caractérise surtout par son décor à base de tellines (30203), couvrant plus d'un mètre carré dans la partie est du secteur (**fig.10** et **11**). Le dessin de ce décor est assez difficile à lire à cause d'un état de conservation moyen. On remarque cependant que les coquillages sont soigneusement alignées en rangées formées de tellines ouvertes en connexion anatomique et disposées en chevron, face convexe vers le haut. Il pourrait s'agir, au moins pour une partie du décor, de la représentation d'un équidé de style celtisant. Cet élément décoratif appartient à une phase primitive du sol.

Dans la partie sud-ouest, mordant un peu sur le décor de coquillages, une meule rotative dormante en basalte (catillus), de 38 cm de diamètre, était posée sur le sol (fig.12). Si l'implantation de cette meule paraît postérieure à la confection du décor, il est probable que l'instrument n'a pas été utilisé tel quel, puisque le trou central était bouché par des morceaux de céramique.

Sur le sol s'est accumulée une couche de sédimentation meuble et hétérogène, souvent cendreuse, présentant une surface supérieure horizontale (30177). Ce niveau, atteignant 10 cm d'épaisseur vers l'ouest, s'amincit nettement vers l'est. Il est pauvre en mobilier, sauf à l'angle sud-est, où un amas de morceaux de dolium est posé à la surface de la couche sous-jacente, en compagnie de moellons de pierre.

Us 30177 :

- Inventaire du mobilier : faune : 7 os; 16 coquillages; terre : 6 fr. de V.M.C.; pierre : 1 meule en basalte; monnaie : 1 potin; 2 petits bronzes de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (9/2); der-c (1/1); camp-b (2/1); camp-c (3/1); pâte-cl. (5/1); r-pomp (1/1); a-ital (20/1); a-afr (1/1); a-tar (2/1); a-bet (11/1); CNT-Lor (9/1); dolium (2/1); Total : 66/13
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); dérivée de B : pyxis 3 (1f); campanienne C : coupelle 1 (1b); cér: non tournée : coupelle C5 (1b); rouge pompéien : plat 29 (1compl.);

• Le sol 30122 (vers 50-25 av. n. è)

À la fin de cette première phase d'occupation, un nouveau sol (30122) est installé dans la pièce 3A après l'éta-



Fig. 14: Îlot 30, pièce 3A: vue générale du sol 30122 prise du sud.

lement dans l'ensemble du secteur d'un remblai de limon compact (30171) sur une épaisseur de 10 à 15 cm. Ce niveau a donné assez peu de mobilier.

Le sol 30122 est constitué d'une surface de terre brune dans laquelle sont noyés des nodules d'argile jaune. On n'a pas remarqué de traces de foyers ou de cendres. Par contre, trois structures de calage de vase (30172, 30158, 30169) sont réparties le long de la cloison ouest, disposées en ligne et régulièrement espacées (**fig.13 et 14**): la première, au sud, est constituée par un fragment de dolium posé à plat (30169); les deux autres, au nord, sont faites d'une pierre plate: la base 30172, proche du mur MR30173, mesure 32 cm sur 18; au centre, la base 30158, de 30 cm sur 35, est plus enfoncée dans le sol et présente tout autour un calage de cailloux et de tessons appartenant à une même cruche à pâte claire.

Par contre, un trou de poteau (PO30138) situé au milieu de la pièce, et une fosse oblongue (FS30137) repérée dans l'angle sud-est, sont sans doute postérieurs à l'occupation de ce sol.

Après l'utilisation du sol 30122, le secteur 3A est recouvert par le même remblai qui scelle la stratigraphie du secteur 3B (30112). Ce remblai correspond au réaménagement global de la pièce 3, consécutif à l'arasement de la cloison MR30134.

Us 30171:

- Inventaire du mobilier : faune : 18 os; 15 coquillages; terre : 5 tegulae; 6 fr. de V.M.C; 1 rondelle taillée en CNT; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 moyen bronze de Marseille au taureau; divers : tortue : 1;
- Comptage des céramiques : camp-b (3/2); camp-c (2/1); der-c (2/2); cot-cat (2/1); autres fines (1/1); camp-a (9/2); der-a (1/1); pâte-cl. (7/1); r-pomp (1/1); celt-gr (1/1); com-itagr (1/1); a-ital (12/1); a-tar (1/1); cNT-Lor (17/4); dolium (3/1); Total : 64/22
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); campanienne B : bol à anses 127 (2b); campanienne C : coupelle 1 (1b); dérivée de C : coupelle 2 (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1f); rouge pompéien : écuelle 1 (1b); cér. non tournée : coupe C4 (1b); urne sans col U6 (1b); couvercle V2a (1b);

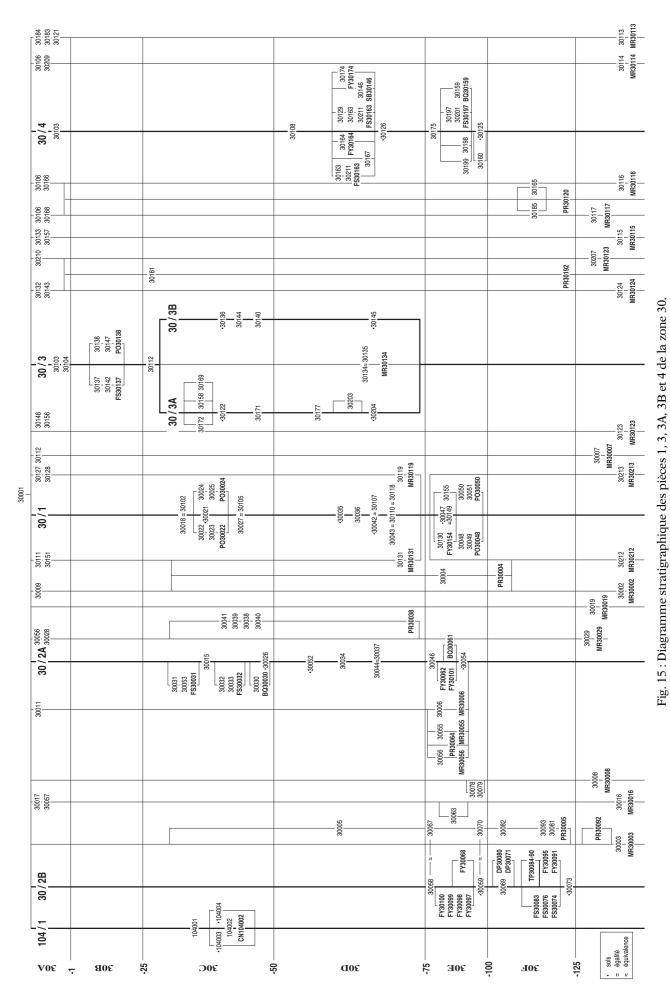
Us 30158:

- Comptage des céramiques : pâte-cl. (40/2); Total : 40/2
- Typologie des céramiques : claire récente : cruche 1 (1compl.);

Le secteur 3B

• Architecture

La pièce 3B est rectangulaire; elle mesure intra-muros 3,55 à 3,67 m de long (nord-sud) sur 2,68 à 2,75 m de large (est-ouest), soit une surface utile de 9,8 m². Cet espace est séparé du secteur 3A par la cloison en adobes MR30134, qui se trouve à l'est de la pièce et a été décrite plus haut. Au nord, la pièce est délimitée par le mur



179



Fig. 16 : Seuil 30208 de la pièce 3B vu de l'ouest.

MR30123, et à l'ouest par le mur MR30115, mitoyen avec le secteur 4; ce mur est construit avec deux parements de pierres calcaires liées à la terre; son élévation est conservée sur toute la longueur mais le sommet du solin a été inégalement épierré (épierrement 30113, comblement de tranchée d'épierrement 30157; élévation 30115). La facade sud (MR30207) conserve dans sa partie occidentale une élévation de cailloux et de moellons en calcaire dur (arasement 30210, élévation 30207) sur 1,38 m de long. Elle est percée par une porte (PR30192: ouverture 30192, seuil 30208, comblement de porte 30181) ouvrant sur la rue 104, dans l'angle est de la pièce. L'ouverture, dont les piédroits sont assez mal conservés, est large d'environ 1,30 m. Côté rue, le seuil de la porte est aménagé avec un pavement de pierres et de tessons d'amphores mis à plat.

• Le sol 30145 du secteur 3B (vers 50-25 av. n. è.)

La stratigraphie relevée dans le secteur 3B comprend à sa base le sol 30145, constitué de limon compact et homogène et revêtu d'un enduit d'argile jaune clair. Ce sol est bien visible et marqué par plusieurs traces (**fig.9**): un radier de morceaux d'amphore, sans doute un calage d'un vase (SB30202), une banquette le long du mur MR30134 (BQ30173), et un décor des tellines au milieu de la pièce (30200).

Le sol présente une pendage général vers le nord, mais remonte également contre le mur sud. Dans l'angle sudest, un seuil (30208) a été aménagé avec des tessons de dolium et des moellons de calcaire, disposés sur environs 78 cm de long (**fig.16**). Cet emmarchement a été ensuite occulté, probablement lors de la création du remblai 30112, par une terre brune hétérogène (30181).

On remarque que la bordure de tessons forme un relief, sans doute dans le but de protéger la salle contre les infiltrations d'eau en provenance de la rue 104.

Le décor de tellines qui prend place au milieu de la salle (30200) est en très mauvais état (**fig.17**). Les coquillages sont écrasés en petits morceaux et éparpillés sur un aire d'environs 70 cm de côté. Cette mauvaise conservation empêche toute interprétation du dessin.

La banquette 30173 présente une élévation moyenne de 12 cm, et une largeur de maximale de 50 cm; elle est conservée sur une longueur de 155 cm. Elle est construite en terre massive, enduite d'argile jaune et s'appuie contre le parement du mur MR30134. À son extrémité sud se trouvent une adobe et une dalle de calcaire tendre.

Un radier de tessons d'amphore italique de plan irrégulier (86 cm de long sur 72 de large) est installé dans l'angle nord-ouest de la salle (SB30202) (**fig.18**). Il ne présente aucune trace de rubéfaction ni de cendres; par contre, des traces de feu sur le sol se voient à sa limite est. On peut imaginer que ce radier a servi pour le calage d'un dolium.

On, signalera encore la présence sur le sol de quelques tessons de dolium à plat dans la partie sud du secteur, et un affleurement de galets à côté du mur MR30115, qui représente apparemment la remontée d'un sol antérieur.

• *Un niveau d'abandon (30140 : vers 50-25 av. n. è.)*

Après l'utilisation du sol 30145, la salle 3B a été momentanément désaffectée et son espace utilisé comme dépotoir. En témoigne la couche 30140, faite d'une matrice terreuse brun foncé avec de très nombreuses inclusions de charbons de bois, de cendres, de macrofaune (parmi lesquels un frontal de bœuf), de coquillages (surtout des moules), d'objets en métal et de nombreux tessons de céramique, le tout disposé en tous sens, ce qui indique une formation rapide (**fig.19 et 20**). Ce dépotoir est venu combler un espace provisoirement vide et probablement dégradé, comme le montre un bloc du mur MR30207 tombé dans la salle et enrobé par le dépotoir.

La couche présente un pendage vers le nord, comme le sol sous-jacent. Sa partie est affleurait dès la surface de charruage.

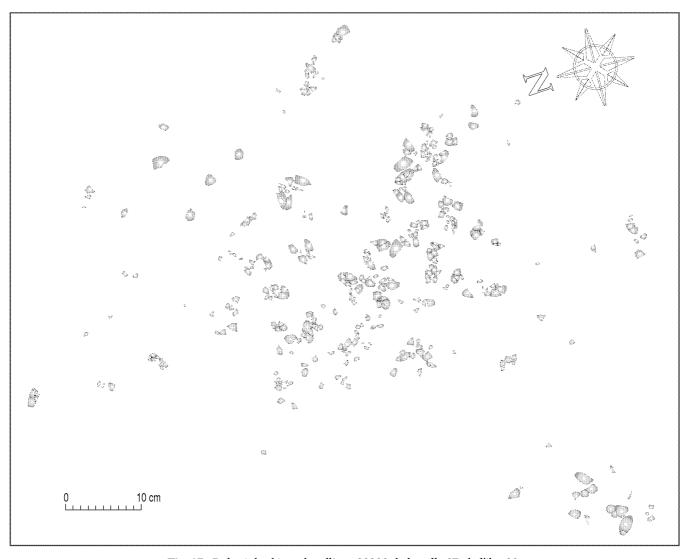


Fig. 17 : Relevé du décor de tellines 30200 de la salle 3B de l'îlot 30.

Us 30104 :

- Inventaire du mobilier: faune: 75 os; 18 coquillages; bronze: 1 ardillon de fibule; 1 fr. de bracelet armille; fer: 4 clous; 4 pointes de clou; terre: 20 fragments de tuile; pierre: 1 aiguisoir sur galet de grès; os: 2 éléments de charnière; monnaie: 1 monnaie à la croix en argent fourré;
- Comptage des céramiques : camp-a (29/4); par-fin (6/1); celtique (2/1); cot-cat (1/1); der-c (7/1); com-itagr (1/1); pâte-cl. (33/1); com-ib (1/1); mort-cal (1/1); p-chaux (10/1); a-autres (10/1); a-ital (148/1); CNT-Lor (58/8); dolium (22/1); Total : 329/24
- Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 5/7 (1b); bol 27a-b (2b); coupe 2974 (1b); celtique: urne balustre 3 (1f); côte catalane: gobelet Gb0 (1b); sigillée italique: bol à anses 38.2 (1d); claire récente: cruche 3b (1b); commune ibérique: jatte Jt2 (1t); mortier calcaire: mortier 21b (1b); amphore italique: amphore Dr1 (6a); cér. non tournée: coupe C1 (1b); jatte J3 (1b); urne U7 (3b); couvercle V2a (1b); couvercle V2b (1b);
 - Le sol 30136 (vers 50-25 av. n. è.)

Le sol 30136 est le dernier sol d'occupation conservé dans le secteur 3B. Il s'agit d'une surface de terre battue faite de limon homogène et de couleur brun clair. Cet sol a été construit par l'étalement du remblai 30144 sur la couche de dépotoir, dans le but d'assainir l'espace et d'en permettre l'occupation. Ce remblai est formé en majorité de fragments d'adobes, avec quelques tessons, os et coquillages épars. Le comblement a été rapide, comme le démontrent plusieurs tessons en position sub-verticale.

Le sol ne présente pas de traces d'activité caractérisées, si ce n'est quelques tessons à plat et des fragments de vase mal cuit affleurant à la surface (**fig.21**). Il butte contre les murs nord et ouest MR30123 et MR30115, ainsi que contre la cloison MR30134, mais il n'atteint pas le mur sud MR30207 du fait de l'arasement des niveaux antiques par l'agriculture.

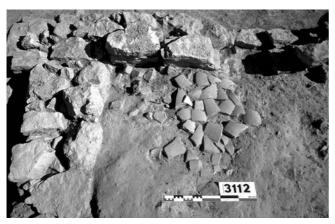


Fig. 18 : Radier de tessons SB30202 sur le sol 30145 de la pièce 3B, vu du sud.

Us 30144:

- Inventaire du mobilier : • céramique : 1 estampille sur A-ITA (trident CIK?); • faune : 54 os; 32 coquillages; • terre : 1 bec de lampe CAMP-A; 5 fr. de V.M.C.; 2 fr. de peson; • monnaie : 1 petit bronze de Nimes au sanglier; 2 petits bronzes de Marseille au taureau cornupète; 1 petit bronze indéterminé;

- Comptage des céramiques: par-fin (7/1); camp-a (9/1); camp-b (3/1); der-c (3/1); celtique (1/1); cot-cat (3/1); camp-c (1/1); autres vn (3/2); pâte-cl. (30/1); a-ital (83/3); a-mas (1/1); a-tar (2/1); a-bet (1/1); CNT-Lor (83/9); dolium (8/1); Total: 238/26

- Typologie des céramiques : cér. non tournée : jatte J3 (2b); urne U7 (2b); urne U5 (2b); caccabé A6c (1b); claire récente : cruche 1 (2b); paroi fine : gobelet 3.1 (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); campanienne A : assiette 6 (1b); campanienne B : bol à anses 127 (2b); autres vernis noirs : forme (2b, 1a);

Le secteur 3 réunifié (vers 25-1 av. n. è.)

Dans le dernier quart du Ier s. av. n. è., la cloison en adobes MR30134 est détruite, ce qui supprime la dis-

tinction entre les espaces 3A et 3B. Une nouvelle couche de remblai (30112) recouvre la totalité du secteur 3 et occulte la cloison (**fig.22**). Cette couche est constituée essentiellement de limon brun et d'adobes fondues; elle est conservée sur une épaisseur de 5 cm le long des murs et de 15 cm au centre de la pièce. Son mobilier, reprenant des matériaux antérieurs, doit être rattaché à la phase précédente (vers 50-25 av. n. è.)

À la même époque sans doute, le seuil de la porte PR30192 est surhaussé par un comblement hétérogène (30181) où, à côté de nombreux tessons, on remarque un fragment de meule en « minette » complètement désagrégée (détermination J.-L. Reille).

Us 30112 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 163 os; 2 os de poisson; 85 coquillages; • fer: 1 fr. de ferrure avec rivet; 1 fr. de lame de scie; 1 tige; 2 fragments ind.; 1 lame; 6 clous; 3 pointes de clou; • terre: 5 fr. de tuiles dont 1 bord de tegula; 1 rondelle taillée dans A-AUTRE; • pierre: 2 aiguisoirs sur galets de grès; • monnaie: 2 petits bronzes de Nimes au sanglier;

- Comptage des céramiques: camp-a (15/4); par-fin (10/2); cot-cat (3/1); camp-c (2/1); autres vn (2/1); camp-b (1/1); der-c (4/1); pâte-cl. (77/4); mort-i (8/2); mort-cal (2/2); com-itagr (3/1); a-ital (86/1); a-autres (9/1); a-mas (3/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (147/28); dolium (13/1); Total: 386/53

- Typologie des céramiques : amphore italique : amphore Dr1 (1a); claire récente : cruche 3a (1b); cruche 1i (2b); mortier italique : mortier 8 (2f); campanienne A : assiette 36 (1b); bol 31b (2b); coupe 2943 (1b); paroi fine : gobelet 3B (2b, 1f); campanienne C : assiette 7 (1b); campanienne B : bol à anses 127 (1a); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); dérivée de C : assiette 7 (1b); amphore africaine : amphore TrA (1a); côte non tournée : urne U7 (13b); couvercle V2a (5b); jatte J3 (6b); coupe C2 (1b); jatte A12a (1b); dolium : bord bd3a (1b);

Us 30181 :

- *Inventaire du mobilier* : ● terre : tegulae;

Comptage des céramiques :
 camp-a (8/3); pâte-cl. (5/1); mort-cal (2/1); a-ital (30/1); a-bet (2/1); CNT-Lor (12/4); Total : 59/11

- Typologie des céramiques : mortier calcaire : mortier 17c (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U5 (1b); urne U7 (2b);

• Traces d'occupation de la fin du Ier s. av. n. è.

Bien que le sol que devait supporter le remblai égalisateur 30112 n'ait pas été préservé, du fait de l'arasement agricole, la continuation de l'utilisation de cet espace est indiquée par plusieurs structures en creux.

Dans l'angle sud-est de la pièce, une fosse (FS30137, comblement 30137, creuse-



Fig. 19 : Vue du dépotoir 30140 entre deux niveaux de sol, dans la partie sud de la pièce 3B (cliché pris de l'est).

ment 30142) est recoupée par la tranchée d'épierrement du mur de façade (MR30124). Elle est peu profonde (environs 15-20 cm). Le comblement contenait peu de mobilier.

Un trou de poteau (PO30138 creusement 30147, comblement 30138), implanté dans la partie sudest du secteur 3, présente un diamètre de 40/45 cm, et une profondeur conservée de 10 cm. Le creusement (30147) présente un fond plat sur lequel repose un calage constitué de trois moellons de calcaire.

Une large fosse de forme ovale (FS30139: creusement 30141, comblement 30139) entame le remblai dans la moitié nord-ouest de la salle. Les dimensions de la partie inférieure, seule conservée (sur une profondeur de 10 cm), sont de 1,50 m sur 1,15 m. Le comblement (30139) est constitué par une terre argileuse, brune, assez homogène et peu compacte. Plusieurs gros tessons inclinés et posés sur les bords, et d'autres plantés au milieu de la fosse, indiquent la rapidité du comblement. Quelques cailloux moyens se remarquent dans la partie ouest et surtout en surface.

Us 30137:

- Inventaire du mobilier : • faune: 2 os; 4 coquillages; • bronze: 1 morceau de miroir (3 fr.); • fer : 2 clous; • terre : 5 fr. de tuile;
- pierre : 1 silex; monnaie : 1 petit
- bronze; Comptage des céramiques :
- pâte-cl. (2/1); p-chaux (1/1); a-autres (4/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (12/3); Total: 20/7
 - Typologie des céramiques : cér. non tournée : jatte J1b (1b); jatte J3 (1b); urne U7 (1b);
 - Inventaire du mobilier : fer : 1 clou; 1 plaque triangulaire;
 - Comptage des céramiques : a-ital (1/1); CNT-Lor (1/1); Total : 2/2
 - Typologie des céramiques : cér. non tournée : couvercle V2b (1b);

Us 30139:

- Inventaire du mobilier: faune: 23 os; 9 coquillages; terre: 2 fr. de tuiles (tegula); 1 fr. de peson;
- Comptage des céramiques: camp-a (2/1); camp-b (1/1); par-fin (2/1); der-a (3/1); pâte-cl. (10/2); a-ital (13/1); a-autres (8/1); CNT-Lor (13/6); dolium (1/1); Total: 53/15
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 2943 (1b); dérivée de A : coupe 2865 (1b); campanienne B : bol à anses 127 (1b); paroi fine: gobelet 3.1 (1f); claire récente: cruche 1 (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée: urne U7 (3b); couvercle V2a (2b).

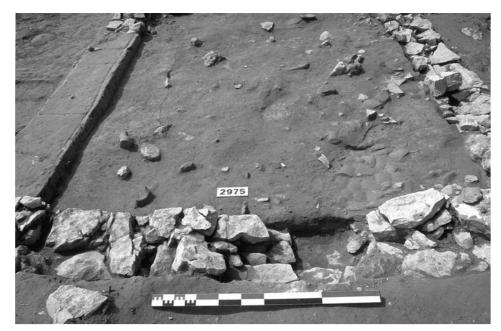


Fig. 20 : Niveau de dépotoir 30140 dans la partie nord de la pièce 3B (cliché pris du nord).



Fig. 21 : Sol 30136 de la salle 3B de l'îlot 30, vu du sud.



Fig. 22 : Remblai 30112 de la pièce 3 de l'îlot 30, occultant la cloison centrale (vue prise du nord).

• Niveaux non homogènes

Aux secteurs 3/3A/3B se rattachent un certain nombre d'Us qui ont donné un mobilier non homogène (tranchées d'épierrement, niveaux superficiels), dont on trouvera ci-après l'inventaire.

Us 30106:

- Inventaire du mobilier: céramique: 1 trou dans CNT; faune: 2 coquillages; 17 os; fer: 1 clou; 1 longue tige; 1 pointe de clou; 1 clou en 3 fr.; terre: 1 fr. de lampe CAMP-A; 1 tegula;
- Comptage des céramiques: camp-a (23/5); cot-cat (1/1); der-a (1/1); pâte-cl. (10/1); a-mas (4/1); a-ital (41/1); CNT-Lor (19/3); dolium (23/1); Total: 122/14
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Ba (1b); coupe 33b (2b); assiette 36 (1b, 1t); dérivée de A : assiette 36 (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1t); cér. non tournée : coupe C2 (1b); coupe C4 (1b);

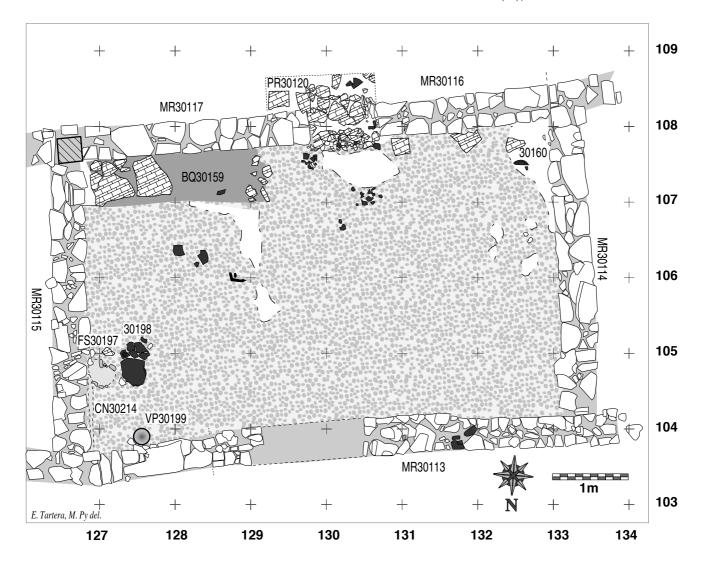


Fig. 23 : Plan du secteur 4 de l'îlot 30 au niveau du sol 30125.

Us 30132:

- Inventaire du mobilier : • faune : 20 os; 4 coquillages; • bronze : 1 déchet métallurgique; • fer : 1 clou; 1 tige plate; • terre : 2 fr. VMC; 1 tegula; 1 fr. de four/dolium;
- Comptage des céramiques : camp-a (10/2); pâte-cl. (5/1); a-tar (3/1); a-ital (68/1); a-afr (1/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (33/4); dolium (8/1); Total : 129/12
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Ba (1b); bol 31b (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (3b); urne U5 (1b);

Us 30148:

- Inventaire du mobilier :faune : 10 os;
- Comptage des céramiques : amas (1/1); a-ital (4/1); CNT-Lor (2/1); dolium (1/1); Total : 8/4
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : jatte J1a (1compl.);

Us 30181:

- Inventaire du mobilier : terre :2 tegulae;
- Comptage des céramiques :
 camp-a (8/3); pâte-cl. (5/1); mort-cal (2/1); a-ital (30/1); a-bet (2/1); CNT-Lor (12/4); Total : 59/11
- Typologie des céramiques : mortier calcaire : mortier 17c (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U5 (1b); urne U7 (2b);

2.3. La pièce 4 de l'îlot 30

La pièce 4 est située à l'extrémité occidentale de la partie fouillée de l'îlot 30, et apparaît indépendante (sur le plan architectural du moins) des pièces voisines. Pour autant, il n'est pas sûr qu'il s'agisse de l'extrémité de l'îlot, car un départ de mur dont la suite est profondément épierrée (tranchée 30182) se voit au coin nordouest de la pièce 4, ce qui laisse supposer qu'à date ancienne au moins, une ou plusieurs autres salles pouvaient prolonger le quartier.



Fig. 24 : Vue de la porte PR30120 et de son emmarchement, prise du nord.



Fig. 25 : Petite fosse FS30197 et rigole CN30214 le long du mur MR30115 dans la salle 4 de l'îlot 30 (vue prise de l'ouest).

Comme les secteurs étudiés ci-dessus, la pièce 4 est comprise entre la ruelle 128 au nord et la rue 104 au sud. C'est sur cette dernière artère qu'elle ouvrait par une porte située au milieu de la façade.

Architecture

Cette pièce a un plan presque rectangulaire, de 3,70 à 3,90 m de long sur environ 6,20 m de large intra-muros, soit une surface utile de 23,5 m2. Tous les mur du périmètre sont assez bien conservés (**fig.23**).

Le mur MR30115 (tranchée d'épierrement 30157, comblement de tranchée d'épierrement 30133, élévation 30115), mitoyen avec la salle 3, délimite la pièce a l'est; long de 3,90 m, il présente une épaisseur de 43 à 50 cm. L'extrémité sud ne comporte pas de pierres : un espace quadrangulaire, d'environs 30 cm le côté, est laissé vide à l'intersection entre MR30115, MR30117 et MR30207, résultant peut-être de la récupération d'une pierre d'angle

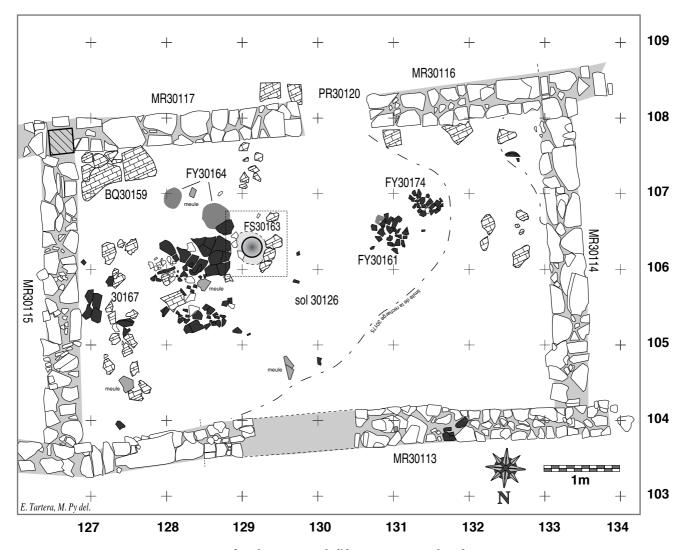


Fig. 26: Plan du secteur 4 de l'îlot 30 au niveau du sol 30126.

ou indiquant l'emplacement d'un pilier de bois quadrangulaire.

Au nord, la pièce est limitée par le mur MR30113 (arasement du mur 30121, tranchée d'épierrement 30183, comblement 30184), mur de construction irrégulière mais organisé en deux parements et blocage interne de cailloux de calcaire dur. Ce mur a été épierré en son milieu.

Le mur MR30114 délimite le secteur 4 à l'ouest : sa largeur est à peu près constante (45/46 cm), et son élévation visible est formée de blocs en majorité de grande taille (30/60 cm.) avec des petits cailloux comblant les interstices.

La façade sud de la salle est composée par le mur MR30116 (arasement 30166) à l'ouest et le mur MR30117 (arasement 30168) à l'est. Le mur MR30116 mesure 2,80 m de long, et se termine à l'est par un piédroit formé par 2 blocs disposés en panneresse. Il est séparé de MR30117 par la porte PR30120.

L'ouverture de cette porte est matérialisée par un seuil (30165) construit avec deux marches d'une hauteur totale de 25 cm qui permettaient d'accéder à la rue 104. La largeur de l'emmarchement (est-ouest) est de 75 à 80 cm. Le côté ouest comporte trois pierres en calcaire posées de chant contre le piédroit du mur MR30116, qui entouraient peut-être un pivot de porte. La marche supérieure est constituée par trois moellons alignés de calcaire dur et gréseux liés à la terre.

Stratigraphie et aménagements

• Le sol en galets 30125 (vers 100-75 av. n. è.)

Ce sol est entièrement formé d'une couche de galets plus ou moins calibrés, liés avec du limon sableux brun clair. La couche de galets présente un pendage vers l'est d'environ 20 cm. Ce pendage explique que, du côté est, elle soit couverte par un niveau de sol postérieur, tandis que dans la partie ouest elle affleure sous les labours

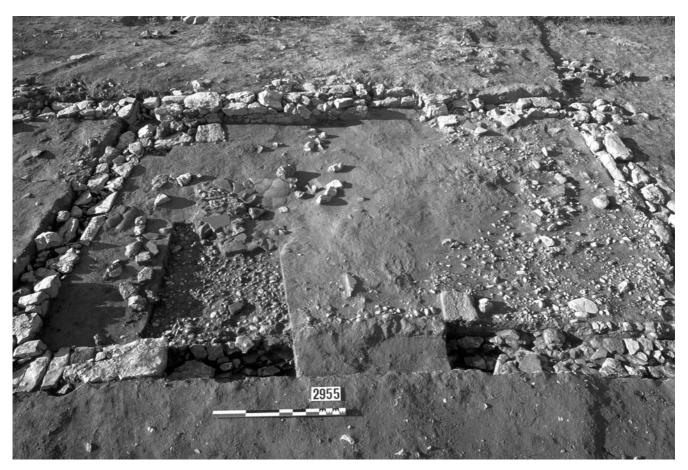


Fig. 27 : Vue générale du sol 30126 de la pièce 4 de l'îlot 30, prise du nord.

modernes. L'utilisation de la surface de galets n'a guère provoqué de sédimentation; seul un lit très mince de limon brun (1 cm) a été observé au-dessous de l'amas de tessons 30198.

Plusieurs structures se rattachent à l'utilisation du sol en galets 30125 (**fig.23**). En face de l'ouverture PR30120, un pas de porte, composé par des moellons de calcaire et des morceaux de céramique alignés, a été aménagé sur les galets (**fig.24**). Entre la bordure de tessons et la marche en pierres, un espace vide (30185) témoigne apparemment de l'existence d'une pièce de bois : un clou encore inséré entre les assises de la marche appartient sans doute à cet aménagement. La hauteur conservée du négatif est de 15 cm.

Une banquette (BQ30159) se situe le long du mur MR30117, près de l'angle avec le mur MR30115. De création probablement antérieure au sol, cette banquette a encore été utilisée à ce niveau. Sa construction est hétérogène : dans l'angle de la pièce, le tronçon oriental est constitué par plusieurs blocs de calcaire sur 98 cm de longueur; la partie ouest au contraire est en terre massive sur 1,20 m de long; la largeur moyenne est de 65 cm; le tout ne dépassait du sol que d'une quinzaine de centimètres. Notons que l'utilisation de pierres pour construire les banquettes est caractéristique à Lattes de la fin de l'âge du Fer (IIe-Ier s. av. n. è.).

Dans la partie nord-est du secteur, immédiatement à l'ouest de mur MR30115, se trouve un radier de tessons disposés horizontalement (30198) d'environ 59 cm sur 39. On y remarque notamment un morceau de dolium, quatre tessons d'amphore italique et un fond de coupe campanienne.

Entre ce radier et le mur MR30115, les galets sont percés par une petite fosse (FS30197 : creusement 30201, comblement 30197), d'une trentaine de cm de diamètre. Cette fosse est prolongée vers le nord par une rigole de 5 à 8 cm de large (CN30214) (**fig.25**) qui permettait un écoulement : la rigole en effet suit le mur MR30115, passe par un orifice sous le mur MR30113 et se déverse dans un drain construit dans la ruelle 128 à l'aide de pierres plantées (voir **fig.3**). Ce drain s'écoulait ensuite vers l'ouest. Le comblement de la fosse et du caniveau n'ont pas donné de mobilier. Ce curieux dispositif, assimilable à un petit évier, montre à tout le moins qu'une activité utilisant un liquide (qu'il fallait évacuer) se déroulait dans la pièce à cette époque.

A côté du mur MR30113, toujours près du coin nord-est, un urne non tournée était enfoncée dans le sol (VP30199); la partie supérieure du vase a été arasée lors de la réfection ultérieure de la pièce et les fragments en ont été retrouvés à l'intérieur sous le remplissage de galets. Au fond de l'urne se trouvaient deux monnaies soudées par l'oxyde à la paroi. Cette découverte, ainsi que la disposition du vase, bien calé dans le sol, font penser à un dépôt soit de type votif (mais l'offrande de monnaies n'est pas attestée dans la Protohistoire régionale), soit

plus prosaïquement de stockage (pécule monétaire qui aurait été imparfaitement vidé avant l'abandon du sol?).

Dans l'angle sud-ouest de la pièce, le long du mur MR30114, un manque dans les galets (30160) et la présence d'une assiette campanienne A 36 écrasée peuvent faire penser soit à un fond de fosse, soit à l'affleurement d'une couche sousjacente. D'autres manques ont été relevés au milieu de la pièce, à côté de la banquette et près du seuil.

La structure même du sol indique pour cette phase une fonction spécialisée, impression renforcée par le fait qu'on y remarque aucun foyer. L'absence de fosses d'implantation de dolium interdit sans doute d'y voir une resserre, comme c'est le cas à Lattes pour beaucoup de salles pavées de galets. Bien que les indices soient minces, c'est plutôt vers une destination artisanale que porteraient l'interprétation des aménagements, sans qu'il soit possible d'en préciser la nature.

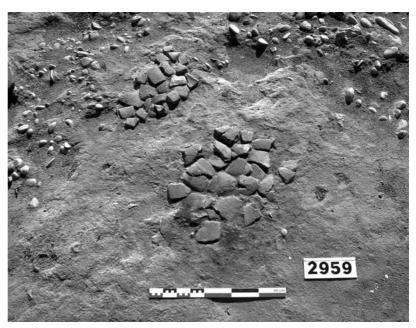


Fig. 28 : Foyers FY30164 et FY30174 sur le sol 30126 de la pièce 4 de l'îlot 30.

A la fin de l'occupation du sol de galets, un remblai de 10 à 15 cm de limon brun clair contenant quelques nodules d'argile (30175) est étalé sur toute la surface de la salle. Le pendage des couches cependant a occasionné la disparition de ce niveau dans le tiers ouest du secteur (**fig.27**). Cette couche, contenant du mobilier contemporain de l'utilisation du sol 30125, correspond à un réaménagement de la pièce et sert de préparation pour la construction du sol 30126.

Us 30160:

- Comptage des céramiques : camp-a (17/9); a-gre (1/1); Total : 18/10
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); coupe 27Ba (2b); amphore grecque : amphore Rho0 (1f);

Us 30175:

- Inventaire du mobilier: céramique: 1 trou de réparation sur CL-REC; faune: 18 os; 12 coquillages; terre: 1 rondelle taillée en CNT-Lor; pierre: 2 fr. calcaire; monnaie: 2 petits bronzes de Marseille au taureau cornupète; 2 moyens bronzes de Marseille; 4 petits bronzes indéterminés; 1 monnaie en argent coupée en deux; 1 potin;
- Comptage des céramiques : camp-a (16/6); camp-b (1/1); celtique (1/1); pâte-cl. (11/1); a-ital (47/1); a-mas (1/1); a-afr (4/1); CNT-Lor (66/8); dolium (8/1); Total : 155/21
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5 (1b); assiette 6 (2b); bol 31b (1b); assiette 36 (2b); claire récente : cruche 1 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); urne U5 (3b); couvercle V2a (3b);

Us 30198

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 trou de réparation sur cruche en CL-REC;
- Comptage des céramiques: camp-a (7/1); pâte-cl. (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (1/1); dolium (1/1); Total: 15/5

Us 30199:

- *Inventaire du mobilier* : pierre : 46 galets; monnaie : 2 petit bronzes;
- Comptage des céramiques : CNT-Lor (1/1); Total : 1/1
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U7a (1f);
- Le sol 30126 (vers 75-50 av. n. è.)

Le sol 30126 est une surface de terre battue, composée de limon brun clair très compact, marquée par la présence de charbons de bois et quelques débris d'adobes (**fig.27**). Ce sol a livré plusieurs traces d'activité : on relève notamment trois foyers, dont deux avec radier (**fig.28**).

Le foyer FY30161, près de la limite ouest du sol, comprend un radier en tessons d'environ 50 cm de côté (30162); la sole en terre cuite (30161) est très détériorée et n'est conservée que sur une très petite surface. Les tessons du radier semblent directement posés sur le sol 30126, sans fosse d'implantation. Il s'agit essentiellement de fragments d'amphore italique, assemblés selon une trame serrée, face convexe vers le haut. Au-dessous, sur la terre battue, se remarquent des traces de rubéfaction.

Immédiatement au sud-ouest, on trouve le radier du foyer FY30174, conservé sur 28 cm par 32. Il est constitué de tessons d'amphore italique (30174), mais on a pas repéré de sole.

Dans la partie sud-est du secteur, une partie de la surface du sol porte des traces de rubéfaction de forme qua-

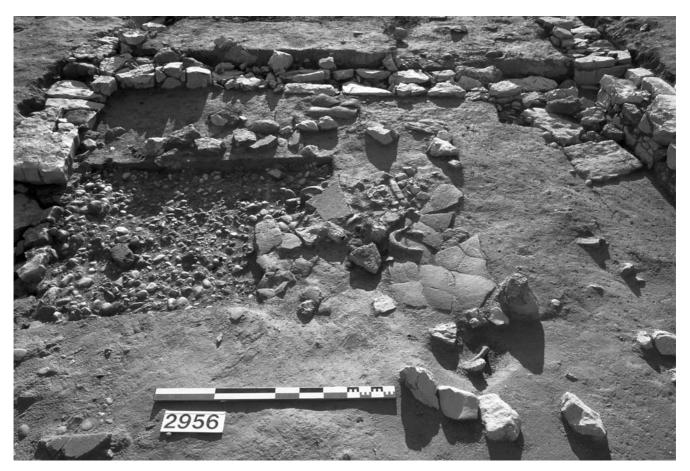


Fig. 29: Détail du sol 30126 et pavement SB30146 dans la pièce 4 de l'îlot 30 (vue prise de l'ouest).

si rectangulaire (30 par 35 cm) (FY30164) situées au sud de la structure SB30146, en particulier contre les fragments de dolium mis à plat (**fig.28**).

L'aire de tessons SB30146 qui s'étend au milieu de la pièce mesure 1,15 par 1,43 m. Cet aménagement se compose d'un grand fragment de dolium à anse plaquée recassé sur place, d'un radier de cailloux, de fragments de meule, et de tessons de céramique campanienne et d'amphore italique (**fig.29**). La connexion avec plusieurs traces de feu sur le sol permet d'envisager l'hypothèse d'un plan de travail, aire de préparation ou de mouture (voir les fragments de meule), en relation avec des activités de cuisson.

Enfin, quatre tessons d'amphore italique (30167) posés à plat sur le sol, et situés le long du parement interne du mur MR30115, peuvent été interprétés comme un support de vase.

Ces divers éléments indiquent nettement que la pièce 4 à cette époque avait principalement une fonction domestique, et notamment culinaire, contrastant avec la destination antérieure.

Us 30146:

- Inventaire du mobilier : pierre : 1 fr. de meule en basalte; 1 fr. calcaire;
- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); pâte-cl. (1/1); mort-i (4/3); a-ital (14/2); CNT-Lor (42/2); dolium (37/1); Total : 99/10
- Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b);

Us 30162:

 $- \ Comptage \ des \ c\'eramiques: a-ital \ (45/1); \ CNT-Lor \ (2/1); \ Total: 47/2$

Us 30167:

- Comptage des céramiques : a-ital (4/1); Total : 4/1
- Un dernier remblai (vers 75-50 av. n. è.)

Le sol 30126, là où il était conservé, était scellé par un puissant remblai de nivellement (30108) de structure homogène, dont le sommet a été arasé par la mise en culture moderne. Ce remblai est formé à base de limon brun, sableux et meuble. On note néanmoins à l'ouest des fragments d'adobes fondues et quelques blocs dans la partie nord-est, non organisés. La puissance de la couche varie de 5 à 50 cm, le maximum étant présent au centre du secteur et le minimum le long des murs. Cette variation est due au pendage en cuvette du niveau de sol sous-

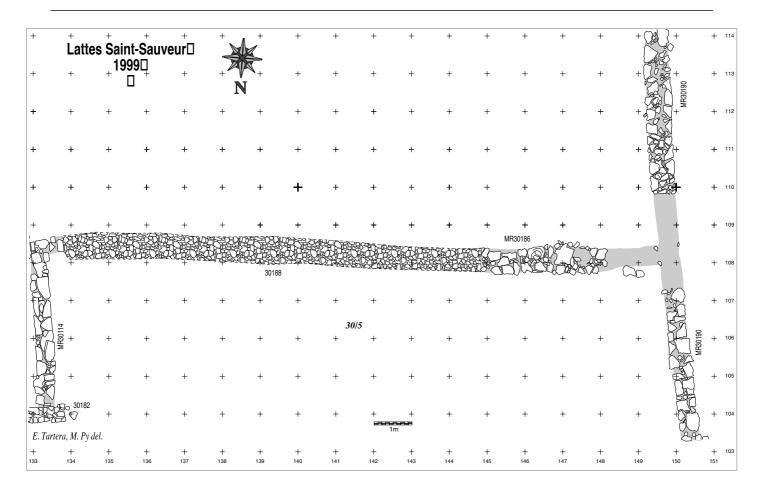


Fig. 30: Plan de détail du secteur 5 de l'îlot 30.

jacent. Les mobiliers céramiques et fauniques sont peu abondants et datent de la même époque que le sol sousjacent (deuxième quart du Ier s. av. n. è.).

Un peu à l'est du milieu de la salle (carré 129/106) une fosse (FS30163 : creusement 30211, comblement 30163) a été creusée à la base de la couche 30108 et à travers le sol 30126, de telle sorte qu'on peut en synchroniser la mise en place avec celle du remblai. Cette fosse est à peu près ronde (de 30 à 40 cm de diamètre) et était entourée par des pierres en calcaire. Elle contenait une urne (30129), bien calée par quelques cailloux. Un patte d'oiseau a été trouvée à l'intérieur de l'urne, ce qui pourrait indiquer un caractère votif. À signaler aussi la présence d'une monnaie (potin) contre la paroi de la fosse. Il est tentant d'interpréter cette structure comme un dépôt propitiatoire lié à la réfection de la maison, d'un type déjà plusieurs fois attesté, notamment avec des os d'oiseau, à Lattes même et sur plusieurs oppidums languedociens (Nages, Ensérune, Ambrussum).

Us 30108:

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 graffite sur CAMP-A; faune : 59 os; 13 coquillages; bronze : 3 fr. de plaque; 2 tiges; 1 fr. de bracelet; fer : 5 clous; 3 pointes de clou; 1 tête de clou; terre : 1 demi rondelle taillée dans un dolium; monnaie : 1 moyen bronze;
- Comptage des céramiques : camp-a (29/8); camp-b (1/1); par-fin (1/1); cot-cat (3/1); mort-cal (2/1); mort-i (1/1); pâte-cl. (9/1); com-ib (1/1); a-mas (8/1); a-autres (4/1); a-ital (76/1); CNT-Lor (71/6); dolium (14/1); Total : 220/25
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5/7 (1b); coupe 27Bb (1b); bol 27c (1b); bol 31b (2b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); coupelle 113 (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); paroi fine : gobelet 2 (1b); claire récente : cruche 4 (1b); mortier italique : mortier 8d (1b); mortier calcaire : mortier 18b (1b); amphore italique : amphore Dr1 (2a); cér. non tournée : urne U5 (3b); urne U7 (1b);

Us 30129:

- Inventaire du mobilier : fer : 1 lame ou ferrure de porte;
- Comptage des céramiques : CNT-Lor (40/2); Total : 40/2
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U7b (1compl.);

Us 30163 :

- Inventaire du mobilier : faune : 3 os; monnaie : 1 potin;
- Comptage des céramiques : a-ital (1/1); Total : 1/1

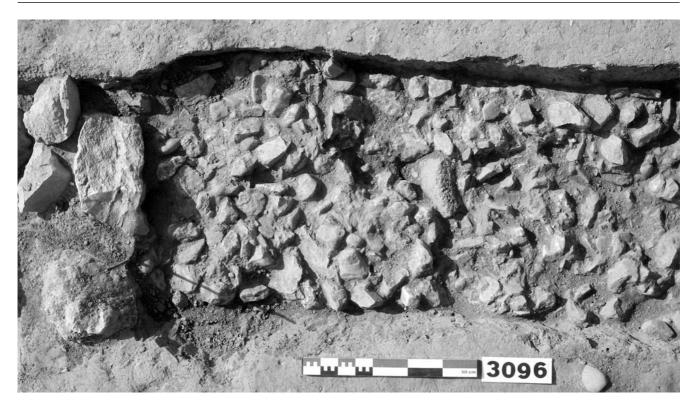


Fig. 31: Détail du radier du mur MR30186 à son extrémité est.

• Niveaux non homogènes

On trouvera ci-après l'inventaire des mobiliers des couches non homogènes du secteur 4 (tranchées d'épierrement, niveaux superficiels).

Us 30103:

- Inventaire du mobilier: faune: 119 os; 26 coquillages; fer: 1 pointe de clou; plomb: 1 plaque; terre: 17 fr de tuile;
- Comptage des céramiques : camp-a (126/36); der-a (2/1); camp-b (5/1); cot-cat (10/2); der-c (1/1); p-chaux (1/1); sabl-o (1/1); kaol (2/1); com-ib (10/1); mort-i (2/1); mort-cal (1/1); pâte-cl. (46/2); a-ital (265/2); a-afr (1/1); a-autres (17/1); CNT-Lor (157/29); dolium (24/1); Total : 671/83
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (10b); bol 27c (1b); bol 31b (6b); coupe 33b (1b); assiette 36 (12b); coupe 2943 (2b); dérivée de A : assiette 36 (1b); campanienne B : urne à deux anses 10 (1f); dérivée de C : assiette 7 (1f); côte catalane : gobelet Gb0 (2b, 1f, 1a); claire récente : cruche 2b (2b); mortier italique : mortier 8e (1b); mortier calcaire : mortier 18b (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (2b); amphore Dr1 (1f, 10a); amphore africaine : amphore TrA (1b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); coupe C2 (2b); jatte J3 (3b); urne U5 (15b); urne U7 (5b); couvercle V2a (2b);

Us 30133:

- $-Inventaire \ du \ mobilier: \bullet \ faune: 17 \ os; 3 \ coquillages; \bullet \ fer: 1 \ lame; \bullet \ terre: 3 \ fr \ de tuile \ dont 1 \ bord \ de tegula; \bullet \ pierre: 1 \ aiguisoir sur galet \ de grès;$
 - Comptage des céramiques : cl.-eng (1/1); kaol (3/1); p-chaux (1/1); a-ital (9/1); CNT-Lor (10/3); dolium (2/1); Total : 26/8
 - Typologie des céramiques : cér. non tournée : cruche A7 (1b); jatte J3 (1compl.);

Us 30182

- Comptage des céramiques : cot-cat (3/3); camp-a (2/2); pâte-cl. (3/1); com-ib (1/1); a-ital (27/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (7/2); Total : 44/11
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31a (1compl.); côte catalane : gobelet Gb0 (3b); cér. non tournée : jatte J2a (1b); couvercle V2a (1b);

Us 30184:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 13 os;
- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: camp-a~(3/1); p\^ate-cl.~(1/1); a-ital~(1/1); CNT-Lor~(11/4); Total: 16/7$
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : coupe C2 (1b); jatte J1c (1b); jatte J1e (1b).

2.4. Le secteur 5 de l'îlot 30

Il s'agit d'un grand secteur situé à l'ouest de l'îlot 30 (**fig.3**), dont seul les niveaux d'arasement ont été explorés. Ce secteur, numéroté 5, couvre une surface de 120 m2 environ, entre le mur le plus à l'ouest identifié dans l'îlot 30 (MR30114) et un grand mur nord-sud traçant dans l'urbanisme de cette partie de la ville une limite apparemment importante (MR30190) (**fig.30**).



Fig. 32 : Le mur MR30186 vu de l'ouest et son intersection avec le mur MR30190.

Les traces d'un grand bâtiment de la fin du Ier siècle av. n. è.

Un nettoyage et un décapage préliminaire de la surface a livré le tronçon en élévation d'un mur est-ouest (MR30186), ainsi que les traces très évidentes d'une tranchée d'épierrement (30179, 30189) entre ce mur et l'angle sud-ouest du secteur 4. La fouille du comblement de cette tranchée a révélé, au fond du creusement, un radier horizontal de fondation (30188), consistant en un niveau très dense de gros tessons et de cailloutis. Ce radier, très homogène dans sa construction (**fig.31**), mesure 0,74 m de largeur moyenne et 9 m de long. La partie épierrée et la partie du mur conservée en élévation constituent une même structure de 13 m de longueur environ, liant le mur est-ouest MR30190 à l'angle sud-est de l'îlot 30 (MR30116) (**fig.32**).

La fouille des niveaux accolés aux deux côtés de ce mur devra être effectuée durant les campagnes prochaines et apportera sans doute des informations permettant d'interpréter cette construction. En surface n'apparaissent aucune trace d'autres murs perpendiculaires que le mur de limite ouest contre lequel elle s'appuie. Les seuls autres éléments architecturaux présents sont deux massifs de forme quasi quadrangulaire faits de gros blocs de pierres au sud du mur MR30186 (voir fig.30 et fig.32). L'hypothèse préliminaire de possible supports de poteaux ou de colonnes reste a vérifier. Dans l'axe de la façade nord de l'îlot 30, il n'y a pas de témoignages évident de mur ni de tranchée d'épierrement. Un petit sondage (30182) a été effectué à l'extérieur de l'angle nord-ouest de la pièce 4 afin de repérer les traces d'un possible prolongement nord du secteur 5. Ce sondage, poussé jusqu'à 0,34 m de profondeur, a rencontré un

limon homogène correspondant à un remblai antérieur à l'édification des structures romaines.

L'impression qui ressort de cette observation superficielle des structures (compte tenu de la taille du mur MR30186) est celle d'un très grand bâtiment placé dans l'alignement de l'îlot 30, mais de caractère différent. On verra ci-après que la fouille du secteur 5 de l'îlot 31 apporte des compléments d'information sur cette phase de construction.

Éléments de chronologie

Quelques indications sur la chronologie de ce bâtiment et de son environnement, apportées par les mobiliers recueillis, suggèrent une fourchette provisoire :

Us 30182:

- Comptage des céramiques :
- cot-cat (3/3); camp-a (2/2); pâte-cl. (3/1); com-ib (1/1); a-ital (27/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (7/2); Total: 44/11
- Typologie des céramiques :
- campanienne A: bol 31a (1compl.); côte catalane: gobelet Gb0 (3b); cér. non tournée: jatte J2a (1b); couvercle V2a (1b);
- Datation: -150/-100

Us 30176:

- Type d'Us pos-neg: nettoyage avant fouille.
- TPQ: -25. TAQ: -1.
- Inventaire du mobilier :
- bronze : 1 tête de clou; 1 fr. d'hameçon; 1 tige ind.; fer : 1 pointe de clou;
- Comptage des céramiques :

camp-a (12/4); celtique (1/1); cot-cat (2/1); par-fin (2/1); sig-it (1/1); pâte-cl. (3/1); com-ib (1/1); kaol (2/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (9/2); Total: 34/14

- Typologie des céramiques :

campanienne A : bol 31b (1b); coupe 33b (2b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); sigillée italique : bol 31.2 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b);

Us 30178:

- Type d'Us pos-neg : décapage de surface.
- TPQ: -25. TAQ: -1.
- Inventaire du mobilier
- faune: 84 os; 19 coquillages; bronze: 1 fr. ind.; fer: 2 clous; 1 tige de clou;
- Comptage des céramiques :

camp-a (26/7); camp-b (2/1); par-fin (1/1); sig-it (3/2); pâte-cl. (18/1); mort-i (1/1); celt-gr (2/1); a-ital (8/1); a-tar (4/1); a-bet (3/1); CNT-Lor (46/8); Total: 114/25

Typologie des céramiques :

campanienne A : coupelle 28ab (1b); bol 31b (3b); assiette 36 (1b); campanienne B : assiette 5 (1b); sigillée italique : bol 14.1 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U7 (5b); couvercle V2a (1b);

Us 30179:

- Type d'Us pos-neg : comblement de tranchée d'épierrement de mur.
- TPQ: -25. TAQ: -1.
- Inventaire du mobilier :
- bronze : 1 fr. ind. (déchet?); 1 pointe d'ardillon de fibule; 1 fr. de tôle ind.; fer : 1 clou; 3 tiges de clou; 2 fr. ind.; plomb : 1 plaque losangique; terre : 2 fr. lampe; divers : enduit : 1 fr.; enduit peint : 3 fr. de couleur rouge;
 - Comptage des céramiques :

camp-a (46/13); camp-b (2/1); celtique (1/1); cot-cat (5/1); par-fin (2/1); sig-it (9/2); pâte-cl. (24/9); com-itagr (2/2); com-pun (2/1); r-pomp (1/1); mort-i (1/1); mort-cal (3/2); autres com (2/1); celt-gr (2/2); a-gre (1/1); a-ital (14/4); a-bet (1/1); a-tar (1/1); a-pun (1/1); CNT-Lor (39/33); dolium (1/1); Total : 160/80

- Typologie des céramiques :

campanienne A: assiette 36 (2b); bol 31b (4b); assiette 6 (1b); bol 27a-b (3b); coupe 27Ba (1b); bol 27c (1b); campanienne B: bol à anses 127 (1a); côte catalane: gobelet Gb0 (2a); sigillée italique: calice R5.1 (1b, 1d); claire récente: cruche 1 (3b); cruche 2 (1b); cruche 3 (2b); commune italique: couvercle 7a (1b); couvercle 7f (1b); commune punique: urne à deux anses 381 (1b); mortier italique: mortier 8f (1b); mortier calcaire: mortier 18b (1b); amphore grecque: amphore Rho0 (1a); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd3 (1b); cér. non tournée: plat A13 (1b); coupe C2 (5b); urne U5 (1b); urne U7 (14b); couvercle V2a (10b);

Us 30187:

- Type d'Us pos-neg: nettoyage de la surface de destruction des murs.
- TPQ: 25. TAQ: 50.
- Inventaire du mobilier :
- terre : 2 fr. four/dolium dont 1 bord;
- Comptage des céramiques :

 $camp-a\ (1/1);\ sig-sg\ (5/3);\ pate-cl.\ (4/1);\ r-pomp\ (2/1);\ fumig\'ee\ (11/2);\ p-chaux\ (8/1);\ kaol\ (2/1);\ a-mas\ (2/1);\ a-ital\ (4/1);\ a-gas\ (1/1);\ a-bet\ (6/1);\ a-tar\ (8/1);\ dolium\ (1/1);\ Total\ : 55/16$

- Typologie des céramiques :

sigillée sud-gauloise : coupelle Dr24/25a (1b); coupe Ri12 (1b); claire récente : cruche 1 (1b); rouge pompéien : plat 19 (1b); fumigée : urne A10 (1b); points de chaux : urne A10 (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); amph. ital. imp. : amphore Dr2/4 (1a); amphore de Bétique : amphore Dr7-11 (1b).

Le mobilier du nettoyage de surface (30176) et du premier décapage (30178) effectués dans le secteur 5 se place dans le dernier quart du Ier siècle av. n. è. Le comblement de la tranchée d'épierrement du mur MR30186 (30179) date aussi de cette période, alors que la céramique récupérée au cours du nettoyage des surfaces de destruction des murs (30187) appartient à la première moitié du Ier siècle de n. è.

Si l'on considère que le matériel trouvé sur la surface des murs indique la date de l'arasement de ces constructions, et que le matériel recueilli dans les tranchées d'épierrement vient des couches qui s'appuyaient contre ces murs, on peut estimer que la création du bâtiment doit se situer vers la fin du Ier siècle av. n. è. et que sa destruction a pu intervenir peu après le milieu du Ier siècle de n. è.

3. Reprise de la fouille de l'îlot 31

On a repris au cours du programme triannuel 1998-2000 la fouille d'un îlot urbain dont l'exploration avait été entamée en 1997, dans le but de compléter la compréhension en extension de ce quartier pendant les deux derniers siècles précédant notre ère. L'îlot 31 correspond à un quartier longiligne compris entre une rue au nord (zone 129) et une ruelle au sud (zone 128). On n'en connaît qu'une portion réduite : vers l'est, il devait s'étendre jusqu'à la rue principale 100; vers l'ouest, il se poursuit au-delà des limites de la fouille. Comme l'îlot 30, ce quartier est composé de salles disposées en enfilade soit indépendantes, soit reliées à une pièce voisine.

3.1. Fouille de la pièce 1 de l'îlot 31

Le secteur 1 correspond à une grande pièce précédemment repérée mais non fouillée (voir **fig.43**, à gauche). Il s'agit d'une salle de forme rectangulaire de 7,25 m de long sur 4,25 m de large environ intra-muros (**fig.33**). Les quatre murs ceinturant l'habitation ont conservé une partie de leur élévation, seul le mur nord (MR31135) étant endommagé en profondeur par un épierrement. Les murs sud (MR31137) et nord (MR31135-31136) montrent au niveau le plus haut une arase de gros blocs équarris de calcaire dur (jusqu'à 0,45 m de large et 0,70 m de long) avec en surface des concrétions ferrugineuses. Il est intéressant de noter que le même type de pierre se trouve dans les installations du port (zone 34) à même époque. Cette assise de gros blocs est posée sur des murs plus

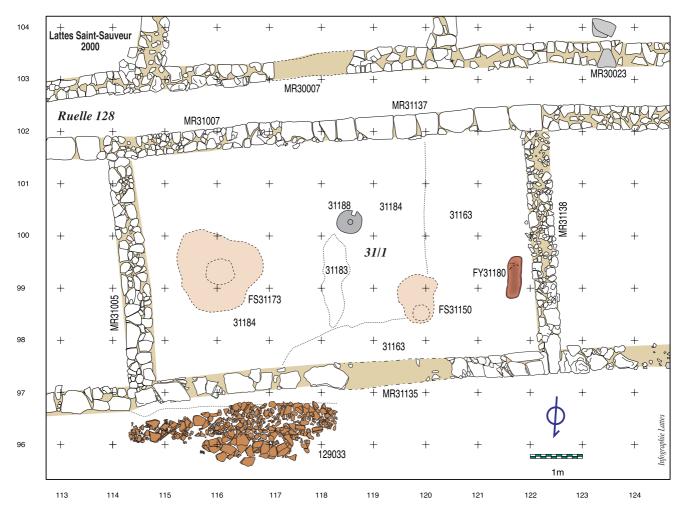


Fig. 33: Plan de la pièce 1 de l'îlot 31 au niveau 31184.

anciens composés de cailloux de calcaire plus petits. Les murs mitoyens entre les secteurs 1 et 2 (MR31005) et entre les secteurs 1 et 5 (MR31138) présentent aussi un appareil de petite taille avec des cailloux et moellons de calcaire irréguliers. Tous deux mesurent environ 0,45 m de large.

La porte extérieure de la pièce n'est pas facile à localiser. Il n'y a aucune trace de porte dans le mur sud, ce qui est peu surprenant car les portes ouvrant sur les ruelles sont rares. Logiquement, en l'absence de témoignage de communications intérieures avec les pièces voisines, l'entrée de la salle devait se situer dans le mur nord (MR31135) donnant sur la rue 129. Mais les épisodes d'effondrement et d'épierrement en ont oblitéré toute trace. La seule indication vient de la fouille de la rue 129 où le repérage d'un lit de tessons de dolium de forme quasi rectangulaire a amené à formuler l'hypothèse d'un pavage prolongeant un seuil (*infra*).

Mobilier des Us en liaison avec les structures de la pièce :

Us 31128 (MR31135):

- Inventaire du mobilier : faune : 33 os; 8 coquillages; bronze : 1 cabochon; fer : 1 fr. de tête de clou; terre : 2 fr. de tuile; 2 fr. de lampe à huile romaine;
- Comptage des céramiques: camp-a (27/5); cot-cat (1/1); par-fin (1/1); celt-gr (1/1); pâte-cl. (17/2); mort-cal (1/1); a-mas (3/1); a-ital (57/1); a-autres (3/1); CNT-Lor (33/7); dolium (18/1); Total: 162/22
- Typologie des céramiques: campanienne A: plat à poisson 23 (1t); coupe 27Ba (1b); bol 27c (2b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); claire récente: cruche 3 (1b); olpé 7 (1a); coupe 13 (1b); mortier calcaire: mortier 21c (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); jatte J1a (1b); urne U5 (2b); couvercle V2a (3b);

Us 31129 (MR31138):

- Inventaire du mobilier : monnaie : 1 obole de Marseille en argent;
- Comptage des céramiques : cot-cat (1/1); a-mas (2/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (3/1); dolium (2/1); Total : 9/5

Un niveau d'habitation du début du IIe s. av. n. è.

Le niveau le plus ancien actuellement connu (sol 31184) repose sur une couche épaisse et compacte de limon argileux de couleur jaune clair avec des lentilles ponctuelles de sable assez pur (fig.33 et fig.34). Ce remblai n'a



Fig.34: Vue générale du sol 31184 de la pièce 1 de l'îlot 31, prise du nord.

pas encore été fouillé mais seulement repéré. L'information sur sa composition et son épaisseur est fournie par la coupe dans la tranchée d'épierrement du mur nord. Il se retrouve sur toute la surface la pièce et aboutit contre tous les murs. Il présente une dépression allongée nord-sud au centre du secteur. Cette dépression a été recouverte par un niveau de sable pur de couleur jaune sur les deux tiers ouest de la pièce (31163). Le niveau de sable ne contient pas de mobilier. Au sud, il a été coupé par la tranchée de réfection du mur (31166) creusée pour mettre en place l'arase de gros blocs de calcaires (31137). Son épaisseur est faible (2 cm environ) et assez constante sur toute son étendue. Le sable suit le pendage du niveau inférieur (31184), alors que les niveaux postérieurs seront beaucoup plus épais au centre de la dépression. Il est donc probable que la couche de sable et le remblai sous-jacent existaient à plat avant que le processus d'effondrement au centre de la pièce ne commence. Il est clair en tout cas que la couche de sable n'a pas mise en place pour niveler la dépression.

Le remblai inférieur est perforé par deux fosses (FS31173, FS31150) qui appartiennent à des phases plus tardives (voir plus loin). Il est aussi recouvert au milieu de la dépression centrale par une mince couche de terre charbonneuse (31183) qui représente la base d'une sédimentation de sol postérieure. Plusieurs indices montrent que la surface du remblai 31184 a servi de niveau d'habitation. Au centre de la pièce se trouve la partie haute d'une meule (31188) en position renversée (**fig.35**). Cette meule est nettement enfoncée dans le remblai et entourée par le niveau de sable 31183; elle est recouverte par le remblai 31160.

Contre le mur ouest de la pièce, on rencontre une fosse-foyer (**fig.36**) creusée dans le niveau 31184. Cette structure de combustion, de 0,80 m de long, 0,22 m de large, et 0,12 m de profondeur, présente des extrémités arrondies et des parois verticales; elle est d'un type bien connu à Lattes, où l'on en a repéré au moins 27 exemplaires, dont la plupart datent entre le dernier quart du IIIe et la première moitié du IIe s. av. n. è. (cf. Roux et Raux, *Lattara 9*, p.423-427).

Cette fosse-foyer (FY31180) se place dans le groupe de taille moyenne de Roux et Raux. Quand, comme dans le cas actuel, ces fosses se trouvent à l'intérieur d'une maison (ce qui est moins fréquent que dans les rues), elles sont souvent comme ici disposées contre un mur. Ce type de foyer semble être avant tout lié à une fonction culinaire (*ibidem*, p.426). On a prélevé le comblement de la fosse afin de tester une possible utilisation métallurgique, mais le tamisage n'a livré aucun indice dans ce sens.

Les traces probables d'une autre fosse-foyer de même type ont été repérées à l'extrémité sud du 31183 : cette éventualité reste à vérifier ultérieurement.

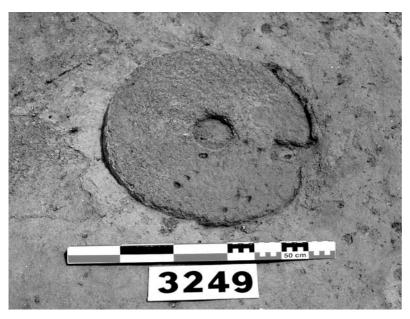


Fig.35: Meule (31188) reposant au centre du sol 31184.

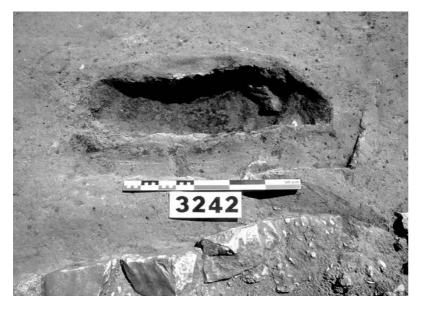


Fig.36: Fosse-foyer FY31180, vue de l'ouest.

Mobilier:

Us 31180:

Comptage des céramiques :celtique (1/1); pâte-cl. (2/1); CNT-Lor (2/1); Total :5/3

- Typologie des céramiques : cér. non tournée : jatte J2a (1b);

Un remblai de nivellement de la première moitié du II e s. av. n. è.

Le niveau recouvrant les couches précédentes marque une transformation importante dans l'histoire de la pièce (fig.37). Il s'agit d'un remblai (31160) en pente vers la dépression centrale du secteur. Ce remblai, de limon argileux compact de couleur ocre est beaucoup plus épais (0,20 m) à l'aplomb de la dépression que sur les bords de la pièce (0,02 m en moyen). Cela signifie qu'après la mise en place du niveau de sable 31163, le sol de la pièce a subi un processus de subsidence qui a été ressenti par les habitants. Le remblai a été mis en place afin de combler et niveler cette effondrement (fig.38).

Comme on verra plus loin, ce processus de subsidence a continué de marquer la vie de la pièce pendant les périodes suivantes. Notons que ce tassement localisé du substrat a revêtu une certaine importance, car les traces s'en remarquent sur le mur nord de la pièce et jusque dans la rue 129. En effet, le mur MR31135 présente actuellement un net pendage vers l'ouest et les assises supérieures se sont enfoncées à tel point qu'elles se retrouvent actuellement au fond de la tranchée d'épierrement (fig.39).

Le remblai vient buter contre le mur est de la pièce (MR31005) et contre le mur ouest (MR31138), sauf dans sa partie nord ou il a été coupé par une tranchée d'épierrement plus tardive (31175). Dans la partie

sud de la pièce, cette couche n'aboutit pas contre la tranchée de réfection 31166 mais s'arrête sur le niveau de sable inférieur (31163). Sur la plus grande partie de ce remblai, rares sont les traces de fréquentation. Seule, dans la partie nord, se remarque une lentille de sédimentation de sol (31162) d'environ 3 cm d'épaisseur maximum, sur les pentes de la dépression centrale. Cette couche, de couleur brun foncé, est riche en charbons, cendres, et morceaux de terre brûlée. Il s'agit sans doute de déchets de cuisine qui ont rempli la dépression au cours de son effondrement progressif.

Dans la partie est de la pièce, le remblai est coupé par une fosse large mais peu profonde (FS31173) avec une dépression circulaire au centre. Le niveau d'origine du creusement de cette fosse n'est pas évident, mais une partie du comblement se trouve clairement sous un sol supérieur (31142, 31151). Il est donc probable que la création de cette structure se situe juste après celle du remblai 31154.

La partie sud est couverte par une couche de forme irrégulière de terre argileuse de couleur gris-jaune claire (31172). Par dessus se trouve une autre couche de composition similaire mais moins large (31164). Toutes deux étaient pauvres en mobilier. Il s'agit sans doute de niveaux d'enduit de mur qui ont fondu et coulé pendant une brève période d'abandon de la pièce. Une petite lentille de terre argileuse de couleur similaire, où se mélangent quelques cailloutis (31187), observée contre le mur ouest, semble lié au même phénomène.

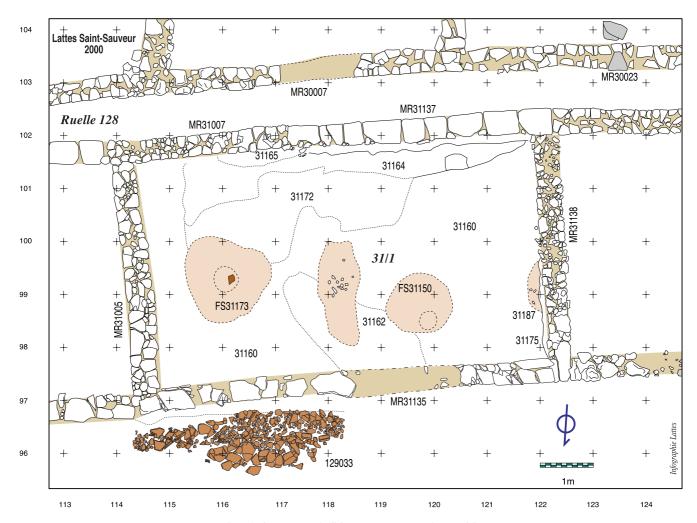


Fig.37 : Plan de la pièce 1 de l'îlot 31 au niveau du remblai 31160.

Mobilier:

Us 31160:

- Inventaire du mobilier : faune : 25 os; 2 coquillages; bronze : 1 ardillon de fibule; fer : 1 petit couteau à soie; 1 talon de lance conique à soie; 1 lame à extrémité carrée (lame de pioche); terre : 2 fr. de VMC;
 - Comptage des céramiques : camp-a (6/1); pâte-cl. (6/1); a-mas (3/1); a-ital (12/1); CNT-Lor (50/10); dolium (11/1); Total : 88/15
- Typologie des céramiques : campanienne À : bol à anses 48B (1b); claire ancienne : olpé 521 (1a); amphore massaliète : bord bd8 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); urne U5 (1b);

Us 31162:

- Inventaire du mobilier : faune : 10 os; terre : 1 fr. de VMC;
- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); celtique (2/1); pâte-cl. (1/1); CNT-Lor (6/1); Total : 10/4

Us 31173:

- *Inventaire du mobilier*: faune : 54 os; 8 coquillages; bronze : 1 double anneau de ceinture; terre : 6 fr. de torchis; verre : 1 fr. de bracelet en verre bleu;
- $\textit{Comptage des c\'eramiques}: camp-a (4/2); cot-cat (1/1); p\^ate-cl. (9/1); a-mas (8/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (64/11); dolium (11/1); Total: 102/18$
 - Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (2b); cér: non tournée : coupe C2 (2b); urne U5 (3b); couvercle V2a (2b); Us 31172 :
 - Inventaire du mobilier : fer : 1 pointe de clou.

Sols et sédimentations de sol de la première moitié du II e s. av. n. è.

Au-dessus des niveaux précédents se trouve une succession de minces couches d'habitat, visibles surtout au centre de la pièce (**fig.40** et **fig.41**). Toutes ces couches sont en pente vers la dépression centrale et prennent la forme de lentilles plus épaisses vers le centre : on a donc là une indication que le processus d'effondrement a continué pendant cette phase d'occupation de la maison, entraînant la nécessité de recharges de sols fréquentes afin de niveler la surface.

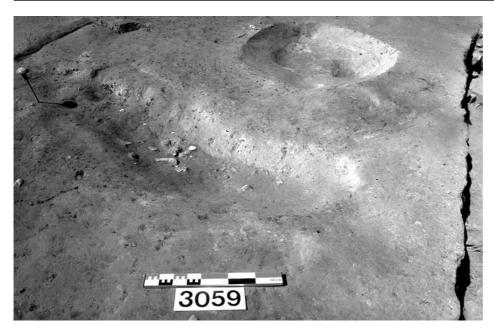


Fig.38 : Vue de la dépression centrale de la pièce 1 de l'îlot 31 au niveau du remblai 31160 et de la fosse FS31150.

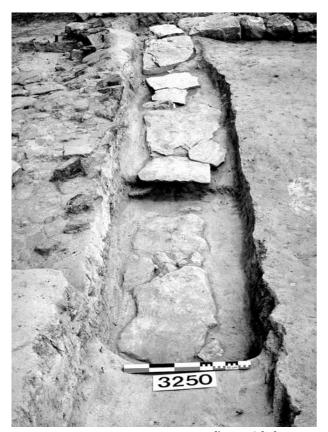


Fig.39 : Mur MR31135 en pente vers l'ouest (cliché pris de l'ouest).

Le plus ancien de ces niveaux (31159) est un sol compact et peu épais (1 cm) de limon sableux de couleur jaune clair qui étend en partie sur les deux couches précédentes (31162 et 31160). Ce sol a la même implantation topographique que le sol 31142 examiné plus haut (voir **fig.37**) et se présente en pente vers la dépression centrale. Il est de composition très homogène, sans mobilier aucun. Au-dessus se trouve un mince niveau de remblai (31158) de limon jaune foncé qui couvre la partie nord-ouest de la pièce (3 cm d'épaisseur moyenne).

Vient ensuite une couche de sédimentation (31154 = 31143) de 3 cm d'épaisseur

qui étend sur presque toute la pièce. Cette couche est riche en charbons, presque noire par endroits; elle comprend également beaucoup de tessons à plat et des cailloutis. Un prélèvement des deux tiers de son volume a montré la présence de pépins de raisin en quantité notable.

Ce niveau charbonneux aboutit contre l'assise supérieure du mur sud (MR31137) et couvre la tranchée de réfection du mur MR31165 : il s'agit donc du premier niveau d'habitation après la mise en place de cette assise. Une datation dans le deuxième quart du IIe siècle av. n. è. est indiquée par le mobilier.

C'est sur cette couche qu'a été posé un foyer lenticulaire (FY31141) de forme quasi rectangulaire (0,60 m de long et 0,50 m de large environ). Ce foyer est constitué de limon argileux orange foncé et a continué à être utilisé pendant l'accumulation de la sédimentation de sol 31132, plus tardive. À la base de la sole de limon se trouvent quelques tessons, ne formant néanmoins pas un véritable radier.

Par dessus ce niveau, au centre de la pièce et jusqu'au mur nord, s'étend une couche formée de plusieurs recharges de sols (31151), avec de minces lits de sédimentation intercalés. La surface du plus récent de ces sols porte le numéro 31142. On peut observer au moins trois niveaux de recharge de limon sableux de couleur jaune claire, stériles en artefacts, avec, entre eux, de minces lits de limon brun contenant des tessons à plat et par endroits des décharges de foyer (cendres, charbons, terre brûlée). Il s'agit plutôt de lentilles de recharges ponctuelles que de sols entiers, qu'il était donc difficile de distinguer à la

fouille. Il est fortement probable que ces épisodes de recharges sont liés à l'effondrement du sol au centre de la pièce, comme le montrent leur position et le fait qu'ils sont tous en pente vers cette dépression et plus épais au centre que vers les bords.

Dès la base de la couche 31151 se trouve au milieu de la pièce un foyer lenticulaire (FY31140) fait d'argile de couleur rouge foncée, de forme irrégulièrement arrondie (environ 0,62 m de large et 0,66 m de longueur conservée). Il semble que ce foyer a perduré pendant toute la durée du sol 31151, car les décharges de foyer signalées ci-

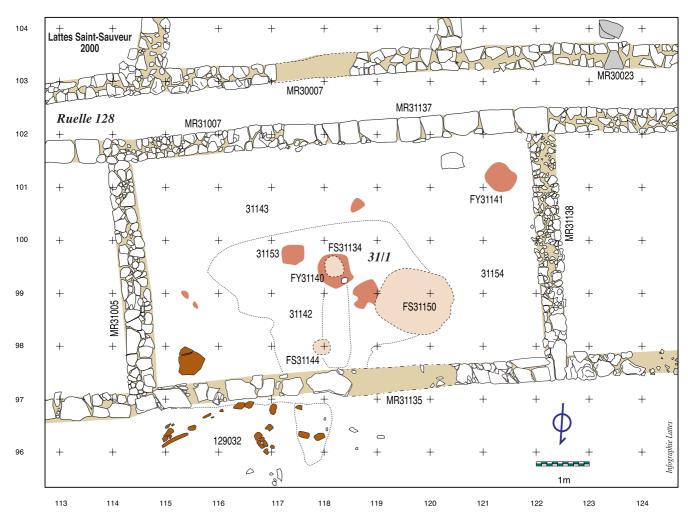


Fig.40: Plan de la pièce 1 de l'îlot 31 au niveau du sol 31142.

dessus ont été retrouvées à proximité dans plusieurs recharges de sols successives.

Le sol 31142 a été coupé par deux fosses. La première est une petite fosse peu profonde remplie de limon brun, avec beaucoup de cendres et charbons. Un petit fragment de bronze a été trouvé contre sa paroi, mais aucune trace de rubéfaction n'est visible. Il est difficile de cerner la fonction de cette petite structure mais l'hypothèse d'un support de vase de stockage est plausible vue sa position près d'un mur. La deuxième fosse (FS31150) est large, avec un diamètre moyen de 1,35 m. Le fond est irrégulier, avec un trou round plus profond dans sa partie nord-ouest. Le comblement est fait de terre jaune mélangée avec beaucoup de petits morceaux de charbons et très peu d'autres matériel. La fonction de cette fosse n'est pas claire, mais il peut s'agit peut-être d'une fosse de stockage montrant la trace de l'enfoncement d'un fond de vase.

Mobilier:

Us 31159:

- Inventaire du mobilier : faune : 9 os;
- Comptage des céramiques: camp-a (3/1); celtique (1/1); cot-cat (1/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (6/1); Total: 12/5
- *Typologie des céramiques* : côte catalane : gobelet Gb0 (1a);

Us 31158:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 14 os; terre : 4 fr. de VMC;
- Comptage des céramiques : a-mas (2/1); CNT-Lor (4/1); Total : 6/2

Us 31154:

- Inventaire du mobilier: faune: 158 os; 4 coquillages; bronze: 1 tige; 1 pointe (ardillon?); terre: 16 fr. de VMC;
- Comptage des céramiques : camp-a (11/4); celtique (9/1); pâte-cl. (11/1); mort-cal (2/1); a-pun (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (73/12); dolium (9/1); Total : 118/22
- Typologie des céramiques : Roses : bol 27 (1b); campanienne A : bol 27a-b (1b); coupe 33b (1b); claire ancienne : olpé 521 (1a); mortier calcaire : mortier 20a (1b); cér. non tournée : coupe C1 (2b); jatte J1a (1b); urne U5 (6b); couvercle V2a (1b);

Us 31143:

- Inventaire du mobilier : faune : 23 os;
- Comptage des céramiques : celtique (2/1); cl.-peinte (1/1); pâte-cl. (4/1); a-mas (2/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (12/1); Total : 23/6
- Typologie des céramiques : claire peinte : coupe 233 (1b); unguentarium : unguentarium B0 (1f); claire ancienne : olpé 521 (1a);



Fig.41: Vue de la pièce 1 de l'îlot 31 au niveau du sol 31142, prise du nord.



Fig.42: Pavage de dolium dans la rue 129, vu du sud.

Us 31151:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 36 os; bronze : 1 tige ornée;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (2/1); camp-a (10/3); cot-cat (1/1); celt-gr (1/1); pâte-cl. (4/1); a-mas (2/1); CNT-Lor (40/5); dolium (2/1); Total : 62/14
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupelle 28ab (1b); coupe 33b (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); claire ancienne : olpé 521 (1a); cér. non tournée : coupe C1 (1b); coupelle C5 (1b); urne U7 (1b);

Us 31141:

- Comptage des céramiques : a-gre (1/1); CNT-Lor (2/1); Total : 3/2
- Typologie des céramiques : amphore grecque : amphore Rho6 (1b);

Us 31144:

- *Inventaire du mobilier* : • bronze : 1 fr.:

Us 31150:

- Inventaire du mobilier : faune : 21 os; 7 coquillages; fer : 1 tige de clou;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); pâte-cl. (2/1); com-ib (2/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (25/3); Total : 32/7
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1t); claire ancienne : olpé 521 (1a); cér. non tournée : coupe C4 (1b); jatte J4a (1b); urne U5 (1b).

Une sédimentation d'habitat du deuxième quart du IIe s. av. n. è.

La phase la plus récente observée dans la pièce 1 est un niveau de sédimentation d'habitat (31132) qui concerne tout le secteur. Il s'agit d'une couche de limon peu compact de couleur brun foncé, avec des tessons à plat par endroits à la surface supérieure, mais aussi des tessons, coquillages et os aux pendages divers. Cette couche



Fig. 43 : Vue aérienne des pièces 1 (à gauche) et 5 (à droite) de l'îlot 31.

s'étend jusqu'aux murs sud et est, mais elle est coupée par les tranchées d'épierrement le long des murs ouest (dans la partie nord) et nord (sauf dans une petit section dans l'angle nord-ouest). Ce niveau est donc postérieur à la mise en place de ces murs.

Deux des foyers décrits auparavant (FY31140, FY31141) sont toujours visibles à la surface de cette couche et paraissent avoir été encore utilisés pendant l'accumulation de cette sédimentation. Cette indication porte à interpréter cette séquence comme la continuation de l'occupation domestique de la pièce pendant une période indéterminée, mais qui ne dépasse sans doute pas le milieu du IIe siècle av. n. è. Le seul autre témoignage d'activité repéré sous les niveaux remaniés superficiels est une petite fosse (FS31133) de 0,40 m de diamètre, située au centre du foyer FY31140. Cette fosse était remplie de limon sableux assez compact, de couleur jaune, et ne contenait qu'un seul tesson. Vues sa taille et sa position au milieu de la pièce, on l'interprétera comme un trou de poteau creusé dans un foyer abandonné.

Mobilier:

Us 31132 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 195 os; 10 coquillages; • bronze : 1 tige; • fer : 3 clous; 2 tiges de clou; 1 fr. de ressort de fibule; • pierre : 2 fr. de pierre percé; • verre : 11 fr. de bracelet; • monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 petit bronze indéterminé;

- Comptage des céramiques : cl.-peinte (4/3); camp-a (12/4); pâte-cl. (25/3); com-ib (1/1); a-mas (10/1); a-ital (13/1); CNT-Lor (174/36); dolium (9/1); Total : 248/50

- Typologie des céramiques : claire peinte : coupe 233 (1b); campanienne A : bol 27a-b (3b); claire récente : cruche 1 (2b); cruche 2 (1b); olpé 7 (1a); cér. non tournée : mortier A5 (1b); coupe C1 (3b); coupe C2 (4b); jatte J1b (1b); jatte J4a (3b); jatte J4b (1b); urne U5 (14b); couvercle V2a (2b);

Us 31133:

- Comptage des céramiques : CNT-Lor (1/1); Total : 1/1.

Sondage dans le secteur 3 de la rue 129

Pendant la campagne 2000, on a aussi ouvert un sondage de 4 m sur 2 m dans la rue 129, au nord du secteur 1 de la zone 31 (voir **fig.33**). Ce sondage avait pour but de dégager un pavement de tessons de dolium visible dans la coupe de la tranchée d'épierrement du mur MR31135 et en surface dans la partie sud-est du secteur (129025).

Le pavement en question est constitué de gros tessons de jarre à pâte rouge (132033) en pente vers le nordouest (**fig.42**). Ce lit de tessons se trouve sur un niveau de recharge de rue (129034) de terre jaune très compacte et homogène. Leur pente montre bien que le phénomène de subsidence identifié dans la pièce 1 ne s'est pas limité à la pièce mais a joué aussi dans la rue. La forme du lit de tessons, qui se présente comme une bande étroite le long du mur plutôt que comme un radier de seuil devant une porte, confirme ce rôle de stabilisation. Il est aussi



Fig. 44 : Vue générale de la pièce 5 de l'îlot 31, vue de l'ouest.

intéressant d'observer que ce lit de tessons se prolonge à l'est devant la pièce voisine (zone 31, secteur 2). Autrement dit, tous deux font partie d'un même acte, ce qui montre une coopération entre les utilisateurs des deux espaces qui faisaient sans doute partie de la même maison. La datation précise du pavage est difficile, mais rien n'empêche de le situer à l'époque du plus ancien sol repéré dans la salle 31/1.

Le lit de fragments de dolium est recouvert par une couche épaisse de limon argileux de couleur jaune foncé (129032). Dans le comblement de cette dépression, on a recueilli deux fragments du bord d'un

grand dolium de fabrication marseillaise, d'un type rarement attesté en dehors de Marseille.

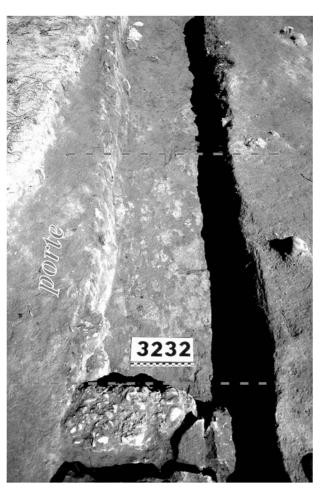


Fig.45 : Pièce 5 de l'îlot 31 : élément de sol au fond de la tranchée d'épierrement du mur MR31155 correspondant à une possible porte.

Mobilier:

Us 129025:

- Inventaire du mobilier : fer : 1 clou à tête bombée; terre : 5 fr. de tegula;
- Comptage des céramiques : camp-a (19/3); cot-cat (1/1); pâte-cl. (10/1); cl.-eng (1/1); p-chaux (1/1); a-ital (7/1); a-afr (1/1); a-autres (2/2); CNT-Lor (35/2); dolium (1/1); Total : 78/14
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : coupe C1 (1b); jatte J4b (1b); urne U5 (1b);

Bilan

Malgré le nombre de niveaux et de réaménagements identifiés dans la pièce 1 de l'îlot 31, il semble que tous ces événements ont eu lieu dans une période de temps assez courte, à l'intérieur de la première moitie du IIe siècle av. n. è. Les données céramiques assez homogène dans toutes les couches et l'épaisseur peu importante de l'accumulation des sédiments correspondants font penser à une série d'actes visant à la stabilisation et au nivellement du sol, liés à un effondrement ponctuel du substrat dans la partie nord de la pièce. Les fouilles ultérieures devraient permettre de mieux comprendre le début de ce processus. L'état bien conservé des vestiges d'activités culinaires repérées dans le niveau de base est aussi prometteur pour l'obtention une vision assez détaillée des caractères de la vie quotidienne au début du IIe siècle av. n. è. dans ce secteur.

3.2. La pièce 5 de l'îlot 31

La pièce 5 est située à l'extrémité occidentale de l'îlot 31, comprise entre la pièce 1 à l'est, la ruelle 128 au sud et la rue 129 au nord (**fig.43**, à droite). Cette pièce, assez gran-

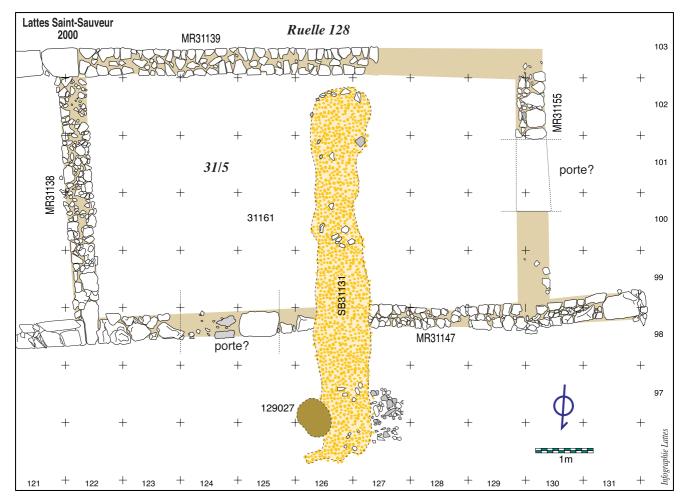


Fig. 46 : Plan général de la pièce 5 de l'îlot 31.

de, presque rectangulaire, mesure hors tout 8,2 à 8,4 m de large dans le sens est-ouest et 4,8 à 5,1 m de long dans le sens nord-sud; les dimensions internes sont 7,35 x 4,2/4 m, soit une surface utile de 30,1 m2. (**fig.44** et **fig.46**).

La pièce est séparée du secteur 1 par le mur mitoyen MR31138, aveugle. Les secteurs 1 et 5 apparaissent donc indépendants, au moins sur le plan architectural. Au contraire, comme le mur nord de la pièce 5 semble continuer sans solution de continuité vers l'ouest, une autre salle pouvait prolonger l'îlot dans cette direction, et pouvait être reliée à la salle 5 par une porte intérieure (voir MR31155).

Architecture (fig.46)

A l'est, la pièce est limitée par le mur MR31138, mitoyen avec le secteur 1 (élévation 31138, creusement 31182, comblement 31129).

Le mur MR31147 délimite la pièce au sud (élévation du mur 31147, épierrement 31177, comblement 31149). Ce mur conserve son élévation à partir de l'angle sud-est sur une longueur de 5,20 m, et présente une épaisseur à peu près constante d'environ 45 cm. Trois assises de blocs, moellons et cailloux, sont conservées sur une hauteur de 25 cm, organisées en deux parements et blocage interne. La structure a par contre été épierrée profondément à l'ouest.

Le refend ouest (MR31155, élévation 31155, épierrement 31178, comblement 31148) n'a conservé son élévation que sur un tronçon long de 1 m et large de 0,45 m. La fouille du comblement de la tranchée d'épierrement au nord de ce tronçon a mis en évidence, à l'aplomb du mur, une surface de limon sableux enduit, d'environ 1,5 m de long, qui a été interprété comme un sol (31174). Cet élément pourrait faire partie du seuil d'une porte ouverte sur une salle voisine (non fouillée), étant donné que la dernière pierre de ce mur, un moellon de conglomérat posé de chant, paraît être un pied-droit (**fig.45**).

Au nord, le mur MR31139 (élévation 31139, épierrement 31179, comblement 31127), presque continu en façade sur la rue 129, se compose de blocs et moellons dans la partie est (on remarque aussi deux moellons de travertin), et de cailloux disposés sur trois assises dans la partie ouest. Un bloc posé à plat (70x43 cm) peut avoir été utilisé comme seuil pour une porte décalée vers l'est et donnant la rue 129. Sur ce mur, la jonction avec la cloi-

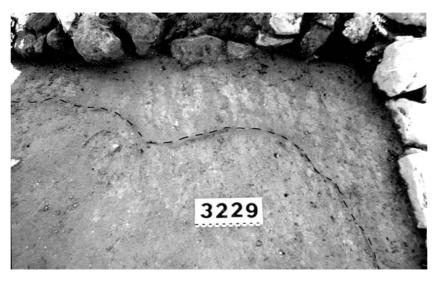


Fig.47 : Traces de coulures d'enduit dans le coin nord-ouest de la pièce 5 de l'îlot 31.

son MR31555 peut être repérée en négatif dans l'épierrement, juste devant la tranchée d'épierrement de la cloison elle-même. Après cette jonction, le mur présente une convergence à l'ouest, selon la disposition en éventail des quartiers 30, 31 et 35.

Mobilier en relation avec l'épierrement des structures

Us 31129:

- *Inventaire du mobilier :* monnaie : 1 obole de Marseille en argent;
- Comptage des céramiques : cot-cat (1/1); a-mas (2/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (3/1); dolium (2/1);
 Total : 9/5

Us 31149:

- Inventaire du mobilier : faune : 26 os; fer : 1 tige de clou; terre : 5 fr. de tegula (tuile); 1 fr. d'imbrex (tuile); 1 rondelle sur camp-a;
- Comptage des céramiques : camp-a (20/3); cot-

 $cat\ (1/1);\ pr\'e-sigga\ (1/1);\ celt-gr\ (3/1);\ p\^ate-cl.\ (8/1);\ mort-aut\ (1/1);\ a-pun\ (1/1);\ a-ital\ (15/1);\ a-bet\ (1/1);\ CNT-Lor\ (14/2);\ dolium\ (1/1);\ Total\ :\ 66/14$

- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 31b (1b); claire récente : cruche 2 (1b); mortier italique : mortier 8d-8f (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée : urne U7 (2b);

Us 31148:

- Inventaire du mobilier: faune: 11 os; fer: 1 fr. de lame de couteau; terre: 1 fr. de tegula (tuile);
- Comptage des céramiques: camp-a (7/2); par-fin (1/1); pâte-cl. (8/1); a-ital (22/3); CNT-Lor (11/2); dolium (1/1); Total: 50/10
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 27c (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd3 (1b); cér. non tournée : couvercle V2a (1b);

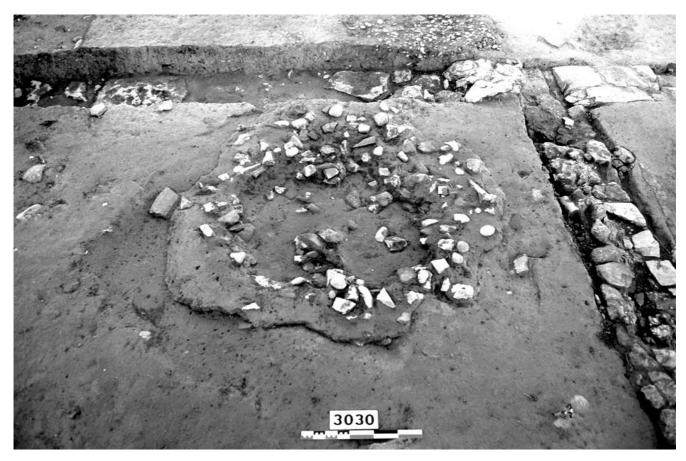


Fig.48: Pièce 5 de l'îlot 31: vue du comblement de la fosse FS31156.

Us 31127:

- Inventaire du mobilier : faune : 12 os; 7 coquillages; terre : 29 fr. de tegula (tuile):
- Comptage des céramiques : camp-a (31/9); celtique (1/1); cot-cat (1/1); pâte-cl. (2/1); a-mas (5/1); a-pun (1/1); a-ital (34/1); a-bet (1/1); a-afr (2/1); CNT-Lor (21/3); dolium (6/1); Total : 105/21
- *Typologie des céramiques :* campanienne A : coupe 27Ba (2b); coupe 27Bb (1b); coupelle 28ab (1b); coupe 33b (2b); assiette 36 (3b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b); couvercle V2a (2b).

Un sol de deuxième quart du IIe. s.

Le niveau sur lequel s'est arrêtée la fouille dans la pièce 5 est le sol 31161 (**fig.46**). Ce sol, établi sur le remblai à base d'adobes 31170, est constitué par une surface de terre battue, très compacte, faite de limon brun sableux avec quelques débris d'adobes, qui a été conservée seulement sur la partie sud-est de la pièce. La majeure partie de ce sol a été probablement arasé par le travaux agricoles modernes.

On remarque que le sol a été installé après la construction du mur contre lequel il butte (MR31138) et après la pose d'un enduit de limon brun sur le parement intérieur de ce mur. Des coulures de cet enduit sur le sol (31171) ont été repérées le long du mur sur environ 20 cm de large, ou un peu plus dans les angles nord et sud (35-40 cm). Ces coulures ont une épaisseur de quelques centimètres. Elles se retrouvent soit sur le sol 31161 (**fig.47**), soit sur le remblai 31170, mais la pose d'enduit sur le mur est évidemment antérieure. Cet enduit est semblable à celui observé à la même époque sur le parement interne des murs de la salle 2 du même îlot.



Fig.49 : Remplissage supérieur avec des galets de la tranchée de fondation SB31131.

Au-dessus du sol 31161, un remblai formé à base de limon brun, meuble et sableux (31157), de puissance variable (5 cm le long de murs, presque 20 cm au milieu de la pièce) a été étalé sur toute la surface. Ce remblai, bien que pauvre en mobilier, permet de dater cette séquence du deuxième quart du IIe s.

Mobiliers:

Us 31157:

- Inventaire du mobilier : • céramique : 1 trou de réparation sur bord 321 de cl.-peinte; • faune : 28 os; 6 coquillages; • fer : 1 fr de fibule; 1 fr. indet.; • terre : 1 fr. de VMC;

- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1); camp-a (14/9); pâte-cl. (8/1); com-itagr (2/1); a-mas (1/1); a-ital (6/1); CNT-Lor (18/2); dolium (8/2); Total : 58/18

- Typologie des céramiques : claire peinte : bol 321 (1b); campanienne A : bol 27a-b (1b); coupe 27Ba (1b); bol 27c (1b); coupelle 28ab (1b); coupe 33b (2b); bol à anses 68 (1b); commune italique : patela 4 (1b)

Restes d'aménagements du troisième quart du II a. n. è.

Le remblai 31157 devait servir d'assise à une nouvelle surface d'occupation, mais celle-ci a été détruite par la mise en culture moderne. N'en témoignent que deux aménagements : la fosse FS31156 (creusement 31167, comblement 31156), dans l'angle nord-est de la salle, et la trace d'un foyer avec cendres et charbons (31168), au milieu de la pièce. Ce foyer a été coupé par la structure SB31131, d'époque postérieure. La partie conservée montre néanmoins qu'il avait une forme circulaire.

La fosse FS31156, qui n'a pas les dimensions typiques d'une fosse à dolium (diamètre 1,40 m, profondeur 20 cm), peut être interprétée plutôt comme la trace d'une récupération de matériaux. Elle a été comblée dans le troisième quart du IIe s. avec une terre brune limoneuse, riche en céramique et en faune (**fig.48**).

Ces aménagements, donc, attestent une occupation qui, comme le sol 31161, ne paraît pas avoir eu une longe durée, et qui semble être suivie par un abandon, comme le montre le comblement de type dépotoir de la fosse FS31156.

Mobilier:

Us 31156:

- Inventaire du mobilier : céramique : 2 trous de réparation sur dolium; 1 marque sur anse de a-gr-ita ([A] NTA avec N et T liés); faune : 28 os; fer : 1 piton en angle; terre : 1 fr. de VMC; 2 fr. de torchis;
- Comptage des céramiques : camp-a (20/7); celtique (2/1); pâte-cl. (15/1); a-mas (2/1); a-ital (117/7); CNT-Lor (14/3); dolium (58/1); doltourné (1/1); Total : 229/22
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupelle 28ab (1b); coupe 33b (4b); amphore massaliète : bord bd8 (1b); amphore gréco-italique : bord bd2 (4b); bord bd4 (3b); cér. non tournée : mortier A5 (1b); jatte J2b (1b); urne U5 (1b); couvercle V2b (1b).

La structure SB31131 : trace d'une architecture différente dans le dernier quart du Ier s. av. n. è.

La stratigraphie supérieure de la pièce 5, comprise dans les deuxième et le troisième quarts du IIe s. a. n. è., est recoupée par un radier de fondation de mur (SB31131), visible dès le nettoyage de surface de la pièce (31126) (**fig.49**). Cette fondation de direction nord-sud s'étend sur presque toute la largeur du secteur 5, se poursuit audessus du mur MR31139 et du comblement de sa tranchée d'épierrement, et dans la rue 129 (long. max. : 6,70 m; larg. moyenne : 1 m).

Le radier est matérialisé, en surface, par une couche de galets et de cailloutis serrée, liée par une terre argileuse brun-rouge (31131). En outre, un empierrement de forme à peu près circulaire (60-65 cm de diamètre), fait de cailloux liés avec du mortier de chaux, vient s'appuyer latéralement à l'est de son extrémité nord (129027).

La fouille du radier de la structure SB31131 a concerné la partie comprise dans le secteur 5, jusqu'à le limite nord de la pièce. La couche supérieure (31131) (**fig.49**) était faite principalement de galets et présentait une pendage en cuvette (prof. 10 cm dans la section contre la rue 129, contre 20 cm au milieu). La couche inférieu-



Fig.50 : Remplissage inférieur de la tranchée de fondation SB31131, fait de petites pierres et de tessons.

re du remplissage (31169) (**fig.50**), était par contre constituée surtout de cailloux (dimensions entre 10 et 20 cm) et de gros tessons aux pendages divers. Le mobilier recueilli dans ces deux niveaux est datable du dernier quart du Ier s. av. n. è., avec des résidus de céramiques plus anciennes.

On notera que le mobilier issu de la tranchée d'épierrement du mur MR31139, sur laquelle s'appuie le radier, est également daté du dernier quart du Ier s., ce qui confirme que la destruction de l'architecture protohistorique est contemporaine de la mise en place du bâtiment augustéen.

Ce radier de mur peut être mis en relation avec celui repéré dans la zone 30 voisine (MR30186), prolongeant vers l'ouest la façade méridionale de cette zone. L'ensemble pourrait constituer la trace d'un grand bâtiment d'époque augustéenne succédant à destruction des quartiers protohistoriques. Ce bâtiment pourrait avoir eu une forme rectangulaire. La puissance des fondations observées dans les zones 30 et 31, ainsi que la technique de fondation sur radier (que l'on retrouve par exemple dans un avant-mur du rempart méridional, à la même époque : cf. *infra*), évoquent plutôt un bâtiment public que des structures d'habitat.

Mobilier:

Us 31126 :

- Inventaire du mobilier : faune : 87 os; 10 coquillages; monnaie : 1 très petit bronze de Marseille;
- Comptage des céramiques : camp-a (28/9); celtique (9/1); cot-cat (1/1); pâte-cl. (14/1); a-mas (7/1); a-ibé (1/1); a-ital (90/1); a-gau (5/1); a-bet (3/1); a-tar (2/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (56/7); dolium (41/1); Total : 258/27
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 27c (1b); bol 31b (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1t); bol à anses 68 (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); coupe C2 (2b); urne U5 (1b); urne U7 (2b); dolium : bord bd8f (1b);



Fig.51: Vue générale de la zone 35 prise de l'ouest, avec indication des secteurs fouillés.

Us 31131:

- Inventaire du mobilier : faune : 22 os; fer : 1 tige; terre : 2 briques; 6 fr. de tegula (tuile);
- Comptage des céramiques : camp-a (4/1); celtique (7/1); celt-gr (1/1); pâte-cl. (8/1); mort-i (1/1); mort-cal (3/1); a-mas (1/1); a-ital (30/1); a-tar (7/1); CNT-Lor (16/3); dolium (19/1); Total : 97/13
- Typologie des céramiques : claire récente : cruche 3 (1b); amphore taraconnaise : amphore Pa1 (1t); cér. non tournée : urne U5 (1b); couvercle V2a (2b);

Us 31169:

- Inventaire du mobilier : terre : 24 fr. de tegula (tuile); 1 fr. de tegula percé (tuile);
- Comptage des céramiques : ib-peinte (1/1); pâte-cl. (2/1); mort-cal (2/2); mort-i (3/3); a-ital (116/4); a-tar (5/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (9/1); dolium (38/2); Total : 177/16
- Typologie des céramiques : ibérique peinte : kalathos 2711 (1b); mortier italique : mortier 8d-8f (1b); mortier calcaire : mortier 18a (1b); mortier 21a (1b); amphore gréco-italique : bord bd4 (2b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); bord Dr1A-bd3 (1b); dolium : bord bd8f (1b).

4. Exploration de la zone 35

La zone 35 recouvre deux îlots contigus, dénommés 35A au nord et 35B au sud, et réunis au début du Ier s. av. n. è. en un seul lors de la construction, dans la partie est de l'espace fouillé, d'une grande maison à cour (maison 35C-35D) (fig.51).

Les travaux menés depuis trois ans dans cette zone ont concerné la cour de la maison 35C, puis la partie ouest des îlots 35 A et 35B, séparés par une ruelle (secteur 9) (fig.**2**): dans l'îlot 35A, la fouille de la pièce 8 entamée en 1998 a été terminée, et la fouille d'une nouvelle salle (pièce 7) a été ouverte; dans l'îlot 35B, l'exploration des salles 5A et 10 a été achevée.

4.1. Recherches complémentaires dans la cour 1-2 de la maison 35CD

La cour d'angle de la maison 35CD occupant les secteur 1, 2A et 2B a fait l'objet en 1998 d'une fouille complémentaire qui a permis de mettre en évidence et de préciser quatre états successifs des lieux. L'organisation topographique de ces secteurs (**fig.51**) évolue rapidement du fait de la création d'une grande maison se surimposant à une trame urbaine préexistante, et des contraintes que crée cette mise en place. On résumera l'ensemble de cette évolution (**fig.52**), en revoyant pour le détail à l'exposé précédemment donné dans le rapport triannuel 1997 (p.88-92).

État 1 : une architecture préexistante (antérieurement à 125 av. n. è.) (**fig.52**, n°1)

L'état le plus ancien correspond au moment où la zone 35 recouvre deux îlots indépendants formés d'un alignement de salles quadrangulaires étroites, aboutées par leur petit côté : l'îlot 35A au nord, et l'îlot 35B au sud. Les secteurs 1 et 2 de la zone 35, qu'occupera ensuite la cour, recouvrent l'une de ces maisons anciennes (secteurs 1 et 2A) et une portion de la rue préexistante (rue 105 : secteur 2B) (**fig.52**, n°1). La façade méridionale de la salle 35/1-2A a été mise au jour complètement (MR35191) : il s'agit d'un mur étroit fait de petits moellons de calcaire tendre et dur, dont le plan courbe s'adapte à l'ondulation de la rue 105. Ce mur appartient à une phase ancienne de l'architecture du quartier (antérieure à 125), à laquelle se rattachent également les murs MR35016 à l'est (sous MR35006), MR35018 au nord (sous MR35010) et MR35141 à l'ouest. On ne connaît pas l'emplacement de l'ouverture de la salle 1-2A à cette époque, mais l'aspect continu du mur MR35191 laisse présumer qu'elle se trouvait au nord, sur la rue 104.

La salle 1-2A ne correspond pas forcément à une maison à pièce unique, car d'autres pièces pouvaient lui être fonctionnellement rattachées. Les dimensions sont les suivantes : hors tout, longueur : 9,05 m; largeur : 5 m; surface : 45,2 m2; surface utile intra muros : 32,7 m2. Le seul niveau archéologique de la pièce attribuable à cette phase est une couche d'effondrement des élévations d'adobes (Us 35182), les niveaux de fonctionnement n'ayant pas été fouillés.

De la rue 105 (secteur 2A), on a dégagé le sol de circulation contemporain (35024), et un petit drain occupant une rigole (CN35183) qui court devant la façade de la pièce.

État 2 : la création d'une grande cour (vers 125-100 av. n. è.) (**fig.52**, n°2)

Dans le dernier quart du IIe s., la création de la maison 35CD se marque dans les secteurs en cause par la création d'une grande cour quadrangulaire, occupant l'emplacement de la salle 1-2A et de la rue 105 en vis-à-vis, soit une surface utile de 65 m2 (7,2 sur 9 m). En même temps, il est aujourd'hui assuré que la façade ouest de la cour (MR35141) a été refaite, la pièce voisine étant alors élargie : de cette réfection témoigne la destruction sur une trentaine de centimètres de l'extrémité nord du mur MR35191; la rue antérieure s'en est trouvée rétrécie en largeur dans sa partie occidentale (secteur 9).

Au bout du mur ouest, au débouché de la ruelle 35/9 dans la cour, une petite structure bâtie en blocs de cal-

caire dur (SB35434) indique visiblement la création d'une porte, dont elle constituait le butoir (selon un dispositif déjà observé dans la maison à cour de la zone 16, UNF 1605 : cf. *Lattara* 7, p.213-215).

La cour fait l'objet durant le dernier quart du IIe s. d'importantes recharges à base de matériaux anthropisés (sédiment brun foncé, en partie bio-perturbé, avec de nombreuses inclusions de charbons de bois, de céramique et de faune), fouillées en plusieurs décapages dans les différents secteurs de la zone (à la base : Us 35029, 35159, 35267, 35269, 35278; par dessus : 35155, 35230, 35243, 35246).

État 3 : ouverture d'une seconde porte sur la rue 104 (vers 100-75 av. n. è.) (**fig.52**, n°3)

Au début du Ier s., une deuxième porte est créée au nord de la cour, dans la partie centrale de la façade. Les murs anciens sont sans doute rebâtis à cette occasion. Une large ouverture (PR35031) est pratiquée sur 2,5 m environ, et le pas de porte dans la cour est pavé avec une couche de galets (35031,35203) qui prolonge le sol de la rue 104. De part et d'autre de cette plage de galets, deux trous de poteau (PO35288 à l'est et PO35346 à l'ouest) témoignent de l'existence de superstructures au-dessus de cette porte, peut-être un auvent intérieur.

A cet état de la cour appartiennent un sol de terre battue (35034) et une mince sédimentation (35021) de structure semblable aux remplissages précédents.

État 4 : rétrécissement de la cour et création d'une ruelle de déviation (vers 75-50 av. n. è.) (**fig.52**, n°4)

Dans les décennies suivantes, la cour est totalement restructurée : un mur de refend (MR35019) de direction nord sud constitue sa nouvelle limite occidentale. Elle se trouve ainsi diminuée de moitié (secteur 2); son sol sera équipé d'un foyer brasero central (FY35026). L'autre moitié de l'espace, à l'ouest (secteur 1), est alors probablement utilisée comme passage établissant une communication entre la ruelle 105 (secteur 9) et la rue 104, après que le mur MR35007 eut été profondément épierré.

Mobiliers:

Us 35021:

— Inventaire du mobilier: • céramique: 2 graffite sur CAMP-A; • faune: 879 os; 300 coquillages; • bronze: 1 plaque; 1 fil appointé; 1 ardillon de grande fibule; 1 pointe de clou; 1 cabochon; 1 clou; 1 fibule en sept fragments; 1 fibule de Nauheim (ressort et arc); • fer: 10 clous; 16 pointes de clou; 1 piton en angle droit; 3 fr. de ferrure; 1 extrémité de manche d'ustensile (?); 1 fr. de lime plate; • plomb: 1 bride de réparation sur CNT-LOR; • terre: 1 fr. de rondelle en dolium; 1 rondelle en CAMP-A; 1 rondelle en A-ITA; 1 rondelle en CNT-LOR; • verre: 1 fr. de bracelet bleu; • monnaie: 1 monnaie en argent fruste; 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;

Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1); camp-a (487/173); camp-b (10/5);
 camp-c (1/1); cot-cat (85/11); b-h-r (12/1); pâte-cl. (223/12); mort-i (8/8); a-mas (4/1); a-ibé (2/1); a-ital (470/11); CNT-Lor (602/86); dolium (23/1); Total : 1928/312

– *Typologie des céramiques*: amphore italique: bord Dr1A-bd1 (5b); bord Dr1A-bd2 (4b); bord Dr1A-bd3 (1b); amphore Lb2 (1b); bols hell. à reliefs: bol 9 (1compl.); campanienne A: assiette 5/7 (1b); assiette 6 (6b); bol 27a-b (13b); coupe 27Ba (4b); coupe 27Bb (24b); bol 27c (1b); bol 31b (29b); coupe 33b (7b); assiette 36 (30b); kylix 42/49 (1b); coupe à anses 49A (1b); plat 55 (1b); coupelle 113 (1b); campanienne B: coupelle 2 (1b); assiette 5 (1b); bol à anses 127 (1a); claire récente:

Fig. 52: Évolution schématique de la cour de la maison 35CD.

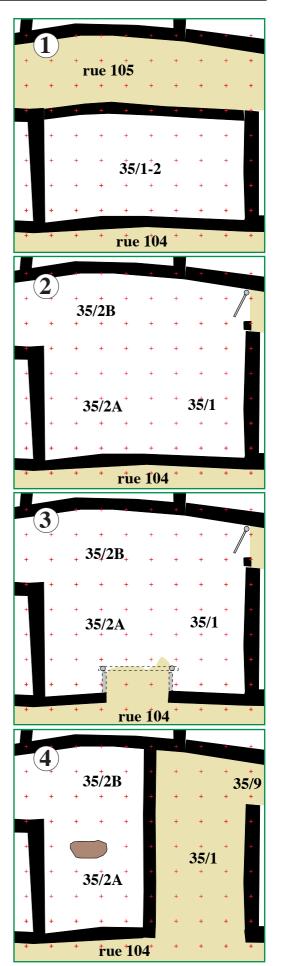




Fig.53: Vue aérienne des pièces 7 et 8 de l'îlot 35A, entre la rue 104 (à gauche) et la ruelle 109 (zone 35, secteur 9) à droite.

cruche 2 (6b); cruche 3 (5b); olpé 7 (1b); coupe 13 (2b); cér. non tournée: coupe C1 (7b); coupe à une anse C1d (1b); coupe C2 (2b); coupe C3 (1b); jatte J1a (3b); jatte J1a (2b); jatte J2 (1f); jatte J2a (1b); urne U5 (40b); couvercle V2a (10b); couvercle V2b (1b); couvercle V2c (7b); commune grecque: lopas 3b2 (1b); commune ibérique: jatte J12 (2b); mortier italique: mortier 8d (5b); mortier 8e (3b); côte catalane: cruche Cc3 (1b); gobelet Gb0 (11b); jatte J10 (1b);

- Prélèvements : Échantillons pour anthracologie, ichtyologie, carpologie, malacologie, microfaune.

Us 35026

- Comptage des céramiques: camp-a (6/2); mort-i (2/2); a-mas (3/1); a-ital (74/1); CNT-Lor (2/1); dolium (6/3); Total: 93/10
- Typologie des céramiques : mortier italique : mortier 8f (2b);

Us 35029

- Inventaire du mobilier : céramique : 2 graffite sur CAMP-A; 1 graffite sur A-ITAL; faune : 475 os; 81 coquillages; terre : 2 rondelles en CAMP-A; 1 rondelle en A-ITAL;
- Comptage des céramiques : camp-a (243/86); der-a (1/1); celtique (2/1); cot-cat (24/13); ib-peinte (2/2); pâte-cl. (111/6); com-ib (11/8); com-itagr (3/3); com-pun (2/1); celt-gr (41/9); a-mas (1/1); a-pun (2/1); a-ital (320/10); a-autres (1/1); CNT-Lor (267/63); dolium (28/1); Total : 1059/207
- Typologie des céramiques: amphore africaine: amphore TrA (1t); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd2 (3b); bord Dr1A-bd3 (2b); amph. magno-grecque: amphore 8 (1f); campanienne A: assiette 6 (2b); coupelle 25 (1compl.); bol 27a-b (9b); coupe 27Bb (17b); bol 27c (6b); coupelle 28ab (1b); bol 31b (8b); coupe 33b (20b); coupelle 34b (1compl.); assiette 36 (13b); celtique à pâte grise: urne balustre 3a (2b); jatte 6a (1b); claire récente: cruche 2 (2b); cruche 3 (1b); coupe 13 (1b); cér. non tournée: mortier A5 (1b); coupe C1 (3b); coupe C2 (3b); jatte J1a (3b); jatte J1c (3b); jatte J1e (6b); urne U5 (27b); urne U7 (1b); couvercle V2a (11b); couvercle V2c (1b); commune ibérique: cruche Cc2 (1b); jatte Jt2 (2b); mortier italique: mortier 8d (1b); mortier 8e (2b); commune italique: cruche 9 (1f); côte catalane: gobelet Gb0 (6b, 1f, 2a); gobelet à une anse Gb5 (1compl.); jatte Jt1 (1b); ibérique peinte: kalathos 2711 (1b);
 - Prélèvements : Échantillons pour anthracologie, autre analyse.

Us 35155:

- Inventaire du mobilier: céramique: 3 panse CAMPA-A avec graffite; faune: 656 os; 186 coquillages; bronze: 1 débris informe; 1 goutelette informe; fer: 4 clous; 1 gouttière fine; 2 fr ind; 2 scories; plomb: 1 coulure informe; terre: 1 fr de tegula italique; 5 fr de torchis; 1 pied de support; monnaie: 1 moyen bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (183/67); camp-b (1/1); celtique (4/1); ib-peinte (2/1); cot-cat (54/7); par-fin (4/1); pâte-cl. (91/6); mort-i (1/1); a-mas (6/1); a-pun (1/1); a-ital (240/1); a-ori (1/1); CNT-Lor (273/49); dolium (61/1); Total : 922/139
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (6b); coupe 27Ba (2b); coupe 27Bb (14b); bol 27c (2b); coupelle 28ab (2b); bol 31b (16b); coupelle 34a (1b); assiette 36 (18b); coupelle 113 (2b); ibérique peinte: kalathos 2711 (1b); côte catalane: cruche Cc0 (3b); gobelet Gb0 (3b); jatte Jt1 (1b); claire récente: cruche 2 (2b); cruche 3 (2b); mortier italique: mortier 8e (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd3 (1b); cér. non tournée: jatte J1e (1b); jatte J2a (3b); jatte J1c (1compl.); urne U5 (22b); urne U7 (6b); couvercle V2a (8b); dolium: bord bd8f (1b);

- Prélèvements : Échantillons pour anthracologie, ichtyologie, carpologie, malacologie, microfaune.

Us 35159:

- Inventaire du mobilier: faune: 660 os; 78 coquillages; bronze: 1 fr. de bronze; fer: 1 scorie; terre: 3 fr;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1); camp-a (170/66); celtique (7/3); cot-cat (45/8); pâte-cl. (63/3); com-ib (9/1); mort-cal (1/1); autres com (3/1); a-mas (4/1); a-ital (146/1); CNT-Lor (356/69); dolium (36/1); Total : 843/157
- Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 5 (1b); assiette 6 (1b); bol 27a-b (8b); coupe 27Ba (4b); coupe 27Bb (7b); bol 27c (2b); bol 31b (17b); coupe 33b (13b); coupelle 34a (1b); assiette 36 (8b); kylix 42Bc (1b); coupelle 113 (3b); côte catalane: cruche Cc0 (1b); gobelet Gb0 (7b, 1f); claire récente: cruche 3 (2b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupe C2 (5b); coupe C3 (1b); coupe C4 (3b); jatte J1e (2b); jatte J2a (3b); jatte J4a (1b); urne U5 (24b); urne U7 (10b); couvercle V2a (11b);
 - Prélèvements: Échantillons pour anthracologie, ichtyologie, carpologie, malacologie, microfaune.

Us 35230:

- Inventaire du mobilier : faune : 6 os;
- Comptage des céramiques : camp-a (3/2); p-chaux (2/1); a-ital (3/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (4/2); Total : 13/7
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); coupe 33b (1b); claire récente : cruche 3 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U7 (1b);

Us 35243:

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 fond de camp-a avec graffiti; 1 panse de camp-a un trou de réparation; faune : 124 os; 43 coquillages; fer : 2 clous; 1 tige de clou; 1 grande tête de clou; 1 tige de clou de charpente; terre : 1 fr. de jeu teillé sur camp-a; 8 fr. de VM C :
- Comptage des céramiques : camp-a (147/35); camp-b (1/1); celtique (1/1); cot-cat (27/4); par-fin (1/1); der-a (3/2); pâte-cl. (65/1); com-itagr (2/1); mort-i (1/1); a-ital (153/3); a-afr (3/1); CNT-Lor (119/10); dolium (23/1); Total : 546/62
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (1b); coupe 27Ba (5b); coupe 27Bb (3b); bol 27c (5b); bol 31b (2b); coupe 33b (4b); coupelle 34b (1b); assiette 36 (11b); cer. de Calès: assiette 1310 (2b); campanienne B: bol à anses 127 (1a); côte catalane: cruche Cc0 (1b); gobelet Gb0 (4b, 3f, 4a); claire ancienne: olpé 521 (1b, 1f); mortier italique: mortier 8f (1b); amphore gréco-italique: bord bd2 (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (1b); bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée: jatte J1e (var.) (1b); urne U7 (5b); couvercle V2a (5b);

Us 35246 :

- Inventaire du mobilier : \bullet faune : 91 os; 2 coquillages; \bullet fer : 1 hachette restauration; \bullet terre : 1 rondelle sur CAMP-A; 1 bec de lampe sur CAMP-A;
- Comptage des céramiques : camp-a (33/10); cot-cat (9/1); b-h-r (2/1); autres vn (1/1); pâte-cl. (15/1); mort-i (1/1); a-ital (4/1); a-tar (1/1); CNT-Lor (52/10); dolium (4/1); Total : 122/28
- Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 6 (1b); coupe 27Bb (3b); bol 27c (1b); bol 31b (2b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b, 1t); coupelle 113 (1b); autres vernis noirs: assiette 36 (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (1b); bols hell. à reliefs: bol 9 (1b); mortier italique: mortier 8e (1b); cér. non tournée: jatte J1e (1b); urne U7 (3b); couvercle V2a (3b); couvercle V2b (2b);

Us 35267

- Comptage des céramiques : a-ital (7/1); a-afr (2/1); dolium (30/1); Total : 39/3
- Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1BC-bd2 (1b);

Us 35269:

- Inventaire du mobilier: céramique: 1 graffiti sur camp-a; faune: 675 os; 255 coquillages; bronze: 1 tige; 1 clou; 1 sonde; fer: 6 tiges; 1 morceau de lame; 4 fr. de lame; 4 fr. de fibule (?); 1 pointe de couteau; 10 clous; 1 fibule en 2 fr.; 1 fr. indéterminé (fibule?); 1 fr. de lame (peut être de couteau); 1 douille conique (talon de lance?); 1 tige à extrémité coudée (soie d'outil?); 1 coin; plomb: 1 tige; terre: 1 rondelle sur a-ita; 1 rondelle sur camp-a; 1 fusaïole; 3 fr. de V.M.C.; 2 fr. de torchis; monnaie: 1 moyen bronze de Marseille au taureau; 1 moyen bronze de Marseille;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1); camp-a (264/80); celtique (10/2); ib-peinte (5/1); cot-cat (48/5); par-fin (1/1); autres vn (3/1); pâte-cl. (141/8); mort-m (2/1); mort-i (6/5); a-gre (1/1); a-mas (6/1); a-ibé (3/1); a-ital (364/6); a-afr (12/1); CNT-Lor (356/47); dolium (59/1); Total : 1282/163
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (8b); coupe 27Ba (4b); coupe 27Bb (6b); bol 27c (11b); coupelle 28ab (4b); bol 31b (1compl., 20b); coupe 33b (6b); coupelle 34b (1compl., 1b); assiette 36 (13b); plat 55 (1b); décor palmette (1f); décor rosette (3f); dérivée de A: bol 27a-b (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (6b, 1f); kylix Ky0 (1b); stamnos St2 (1a); claire ancienne: olpé 521 (1b, 3f, 5a); claire récente: cruche 1 (1b); cruche 2 (3b); cruche 3 (2b); mortier massaliète: mortier 633a (1b); mortier italique: mortier 8e (1b); amphore grecque: amphore Rho4 (1a); amphore italique: amphore Dr1A (1b); bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd2 (1b); bord Dr1A-bd3 (3b); amphore africaine: amphore TrA (1b); cér. non tournée: coupe C1 (8b); coupe C2a2 (1compl.); coupelle C5 (1b); jatte J2a (1b); jatte J4a (1b); jatte J4b (1b); urne U5 (13b); urne sans col U6 (1b); urne U7 (9b); couvercle V2a (7b);

Us 35278:

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 graffiti sur Camp-a; faune : 121 os; 34 coquillages; fer : 2 scories; terre : 1 fr. de V.M.C.;
- Comptage des céramiques : camp-a (37/9); celtique (4/1); cot-cat (12/2); p-chaux (10/1); a-ital (31/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (32/6); CNT-mass (25/1); dolium (5/1); Total : 157/23
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (1b); bol 31b (3b); coupe 33b (2b); assiette 36 (3b); côte catalane: gobelet Gb0 (2b, 2f); claire récente: cruche 2 (1b); cér. non tournée: urne U7 (6b); caccabé A10 (1compl.);

Us 35288:

- Comptage des céramiques : dolium (5/1); Total : 5/1

Us 35346:

- Comptage des céramiques : a-ital (9/1); Total : 9/1.

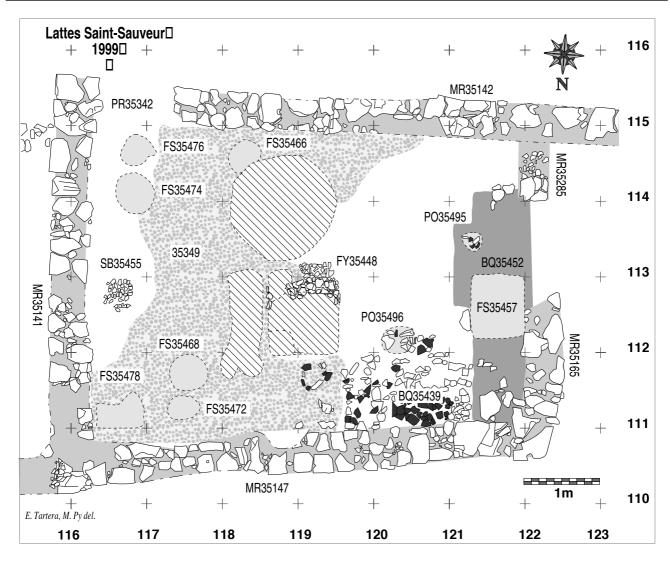


Fig.54 : Plan du secteur 8 de l'îlot 35A, au niveau de la surface de sol 35508, avec emplacement des aménagements domestiques et situation des fosses tardives qui ont percé les niveaux de sol antérieurs.

4.2. La ruelle du secteur 9 séparant les îlots 35A et 35B

Durant la campagne 1998, la ruelle prolongeant la rue 105 à l'ouest (secteur 9) a été dégagée (**fig.53**, à droite). Deux décapages successifs d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur (35380, 35391) ont été menés à bien en stratigraphie artificielle pour faire ressortir les structures adjacentes (murs de façade des pièces 5A et 10 au sud, et des pièces 7 et 8 au sud) (**fig.3**). Le remplissage, relativement homogène, est fait à base de limon (colluvions) mêlé de rejets domestiques (faune, tessons, charbons de bois). On y trouve de nombreux tessons disposés à plat, qui indiquent un processus de sédimentation progressif. La chronologie s'inscrit globalement dans le dernier quart du IIe s. av. n. è. Le dernier sol conservé (35249) supporte un alignement de pierres contre le mur sud (SB35177 : cf. **fig.3**), qui fait penser à une sorte de trottoir.

La fouille de cette ruelle a mis en évidence l'aspect rudimentaire de la base des murs qui la limitent au nord. Ces murs ont dû être construits en terrasse de fondation et n'étaient sans doute pas destinés à être vus. Ceci prouve que le niveau de fonctionnement de la ruelle était situé plus haut que les sols contemporains des pièces 7 et 8.

Mobiliers :

Us 35380:

⁻ Inventaire du mobilier : • faune : 329 os; 18 coquillages; • fer : 1 fr. de ferrure; 2 tiges; 3 pointe de clou; 1 plaque terminé par une boule; 2 clous; 1 fr. de lame; • plomb : 1 bride de réparation; 1 lest de ligne de pêche; • terre : 2 fr. V.M.C.; 1 rondelle sur pâte claire; 1 rondelle sur camp-a; 1 fr. de lampe à huile; • os : 1 os brûlé (poli?);

⁻ Comptage des céramiques : camp-a (178/51); cot-cat (49/7); par-fin (2/1); ib-peinte (1/1); pâte-cl. (78/7); com-itagr (7/1); mort-i (1/1); fumigée (14/1); mort-cal (1/1); a-ital (322/7); a-afr (6/1); a-mas (2/1); CNT-Lor (592/58); dolium (54/1); Total : 1307/139

⁻ Typologie des céramiques: campanienne A: assiette 6 (1b); bol 27a-b (5b); coupe 27Ba (3b); coupe 27Bb (6b); bol 27c (3b); bol 31b (4b); coupe 33b (15b); coupelle 34b (1compl.); assiette 36 (9b); bol à anses 68 (2b); coupelle 113 (1b); ibérique peinte: kalathos 2711 (1b); côte

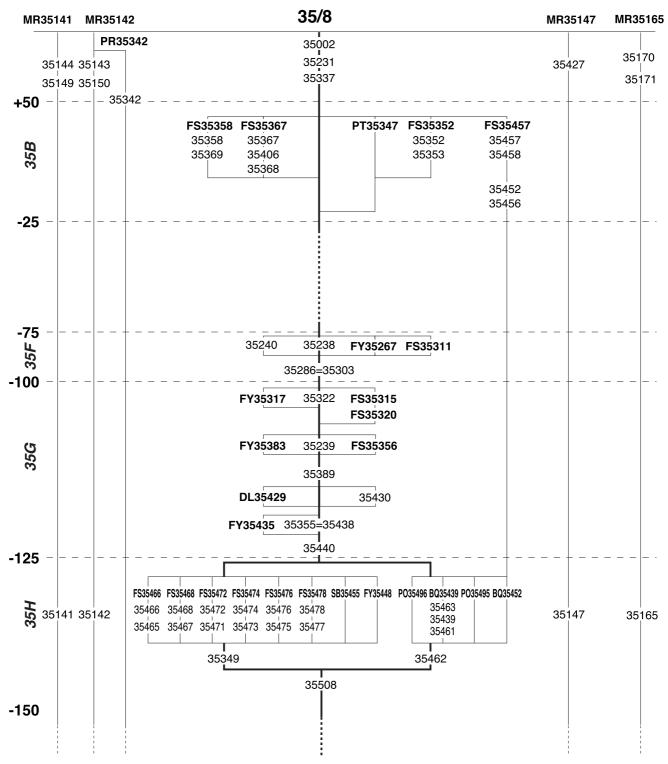


Fig. 55: Diagramme stratigraphique du secteur 8 de la zone 35A.

catalane : gobelet Gb0 (5b, 4f); claire récente : cruche 2 (5b); commune italique : attela 4b (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (4b); bord Dr1A-bd2 (3b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); coupe C2 (6b); coupelle C5 (1b); jatte J2c (1b); jatte J3 (2b); urne U5 (31b); urne sans col U6 (1b); urne U7 (19b); couvercle V2a (1compl., 6b); dolium : bord bd8f (1b);

- Inventaire du mobilier: • céramique: 1 trou de réparation sur mort-cal; • faune: 512 os; 48 coquillages; • fer: 2 tête de clous; 3 pointes de clous; 3 fr. de lames; 1 lame recourbée (strigile?); 2 clous; 6 tiges; 1 pointe de lance; 1 lame de couteau; • terre: 1 fr. de peson; 3 rondelles en a-ital; 1 rondelle en cnt-lor; 1 rondelle en camp-a; 3 fr. de lampe à huile en camp-a; 1 fusaïole; 1 rondelle en pâte claire; • divers: argent: 1 petit lingot; tortue: 1;

- Comptage des céramiques : camp-a (181/61); camp-b (2/1); celtique (2/1); cot-cat (24/6); par-fin (1/1); pâte-cl. (103/10); mort-m (3/1); a-mas (2/2); a-ital (391/11); a-afr (4/3); CNT-Lor (494/76); dolium (57/1); Total : 1264/174

- Typologie des c'eramiques: amphore africaine: amphore TrA (2b); amphore gr'eco-italique: bord bd4 (5b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (5b); bord Dr1A-bd2 (1b); amphore massaliète: bord bd8 (2b); campanienne A: bol 27a-b (9b); coupe 27Ba (7b); coupe 27Bb (11b); bol 27c (2b); coupelle 28ab (4b); bol 31b (2b); coupe 33b (15b); assiette 36 (6b); kylix 42/49 (1b); kylix 42Bc (2b); coupe à anses 49B (1b); d'ecor

Secteur	Fait	Us	Nature	Secteur	Fait	Us	Nature
Secteur 7	CN35499	35498	comblement de caniveau	Secteur 8	FS35356	35356	comblement de fosse avec de la terre
		35499	parement de caniveau en dalles de pierre			35357	creusement de fosse
		35502	fond de caniveau en matériaux hétérogènes		FS35358	35358	comblement de fosse avec de la terre
		35503	creusement de caniveau			35369	creusement de fosse
		35504	parement de caniveau en dalles de pierre		FS35367	35367	comblement de fosse avec de la terre
	FS35486	35486	comblement de fosse avec de la terre			35368	creusement de fosse
		35489	creusement de fosse			35406	enduit de terre lissé□
	FS35487	35487	comblement de fosse avec de la terre		FS35457	35457	comblement de fosse avec de la terre
		35490	creusement de fosse			35458	creusement de fosse
	MR35145	35145	élévation de mur en pierres liées à la terre		FS35466	35465	creusement de fosse
		35146	comblement de tranchée d'épierrement de mur			35466	comblement de fosse avec de la terre
		35148	creusement de tranchée d'épierrement de mur		FS35468	35467	creusement de fosse
	MR35152	35152	élévation de mur en pierres liées à la terre			35468	comblement de fosse avec de la terre
		35153	comblement de tranchée d'épierrement de mur		FS35472	35471	creusement de fosse
		35154	creusement de tranchée d'épierrement de mur			35472	comblement de fosse avec de la terre
	MR35165	35165	élévation de mur en pierres liées à la terre		FS35474	35473	creusement de fosse
			comblement de tranchée d'épierrement de mur			35474	comblement de fosse avec de la terre
		35171	creusement de tranchée d'épierrement de mur		FS35476	35475	creusement de fosse
	MR35482 PO35500	35482	élévation de mur en pierres liées à la terre			35476	comblement de fosse avec de la terre
		35507	arasement de mur [description]		FS35478	35477	creusement de fosse
		35500	calage de trou de poteau avec pierres et tessons			35478	comblement de fosse avec de la terre
Secteur 8	BQ35439		remplissage de banquette avec de la terre		FY35267	35267	radier de sole de foyer en tessons
		35461	élévation de banquette en pierres		FY35317	35317	radier de sole de foyer en tessons
		35463	structure informe en tessons			35318	sole de foyer en terre cuite lisse
	BQ35452	35452	comblement de tranchée indifférenciée		FY35383	35383	trace rubéfiée de foyer lenticulaire
		35456	creusement de tranchée indifférenciée		FY35435	35435	radier de sole de foyer en tessons
	DL35429	35429	dolium en place fragmentaire		FY35448	35448	radier de sole de foyer en tessons
	FS35311	35311	comblement de fosse avec de la terre		MR35141	35141	élévation de mur en pierres liées à la terre
		35313	creusement de fosse			35144	comblement de tranchée d'épierrement de mur
	FS35315	35315	comblement de fosse avec du sable			35149	creusement de tranchée d'épierrement de mur
		35316	creusement de fosse		MR35142	35142	élévation de mur en pierres liées à la terre
	FS35320	35320	comblement de fosse avec de la terre	1		35143	comblement de tranchée d'épierrement de mur
		35321	creusement de fosse				creusement de tranchée d'épierrement de mur
	FS35347	35347	comblement de fosse de type dépotoir		MR35147	35147	élévation de mur en pierres liées à la terre
		35348	creusement de fosse			35427	arasement de mur
		35354	comblement de fosse avec de la terre et avec des tessons		MR35285	35285	élévation de mur en pierres liées à la terre
		35372	comblement de fosse avec de la terre			35428	arasement de mur
		35388	comblement de fosse avec de la terre		PO35495	35495	calage de trou de poteau avec pierres et tessons
	FS35352	35352	comblement de fosse avec de la terre		PO35496		calage de trou de poteau avec des pierres
		35353	creusement de fosse		PR35342		comblement d'épierrement de seuil
	•		1	1	SB35455		structure informe en tessons

Fig. 56: Liste des Faits des secteurs 7 et 8 de l'îlot 35A et des Us qui les composent.

 $rosette\ (1f); campanienne\ B: coupelle\ 2\ (1b); claire\ ancienne: cruche\ 520\ (1b,\ 10f,\ 2a); olpé\ 522\ (1b,\ 1f); mortier\ massaliète: mortier\ 633a\ (1compl.); claire\ ancienne: entonnoir\ 831\ (1b); cér.\ non\ tournée: lopas\ A6\ (1b); coupe\ C1\ (2b); coupe\ C2\ (23b); jatte\ J1c\ (1compl.,\ 2b); jatte\ J1e\ (1b); jatte\ J2a2\ (1b); jatte\ J4a\ (2b); jatte\ J4a\ (1b); jatte\ J4b\ (1b); urne\ U5\ (26b); urne\ sans\ col\ U6\ (1b); urne\ U7\ (14b); couvercle\ V2a\ (7b); commune\ italique: patina\ 6d\ (1b); côte\ catalane: gobelet\ Gb0\ (5b,\ 4f); dolium: bord\ bd8f\ (1b);$

Us 35249:

- Inventaire du mobilier : faune : 13 os; 3 coquillages; terre : 1 fr. du la base du bec d'une lampe à huile en vernis noir;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); cot-cat (1/1); pâte-cl. (2/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (11/3); Total : 18/7
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); cér. non tournée : urne U7 (1b); couvercle V2a (2b).

4.3. La pièce 8 de l'îlot 35A

Le secteur 8 de la zone 35 avait été délimité durant la campagne de 1997, et avait fait alors l'objet d'un premier nettoyage (Us 35002). La fouille proprement dite de cette pièce a été réalisée en 1998 et 1999. Les recherches menées sur cette pièce durant ces deux campagnes ont concerné les derniers niveaux d'occupation, datés entre 150 et 75 av. n. è. (diagramme **fig.55**), ainsi que les structures correspondant à une utilisation de cet espace au Ier s. de n. è. (**fig.53**).

Mobiliers de surface :

Us 35002 :

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 fr. de clou; fer : 1 anneau; 1 pointe de lance à soie; 1 clou à grosse tête; 12 clous; 1 tige; 1 fr. de couteau à soie; terre : 1 peson; pierre : 1 fr. de meule en basalte;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (9/1); camp-a (38/10); camp-b (6/2); der-c (4/3); cot-cat (2/1); par-fin (3/1); b-h-r (1/1); sig-it (9/3); sig-sg (3/1); unguent (1/1); autres fines (1/1); pâte-cl. (11/3); fumigée (9/7); p-chaux (9/4); kaol (2/1); mort-i (2/1); a-rom (2/1); a-ital (37/6); a-gau (1/1); a-tar (2/1); CNT-Lor (41/23); dolium (1/1); Total : 195/75
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5 (1b); bol 27a-b (1b); coupe 27Ba (2b); bol 31b (3b); coupe 33b (2b); assiette 36 (1b); campanienne B : assiette 5 (2b); bol à anses 127 (1b); rouge pompéien : plat 29 (1compl.); paroi fine : gobelet 42 (1b); unguentarium : unguentarium B9/10 (1f); claire récente : olpé 7 (1b); commune italique : couvercle 7f (1b); fumigée : jatte B5 (1b); marmite B13 (1b); coupe B14 (1b); coupe C1 (1b); couvercle E2 (1b); points de chaux : urne A1 (1b); urne A10 (1b); couvercle E2 (1b); amphore italique : bord Dr1A-

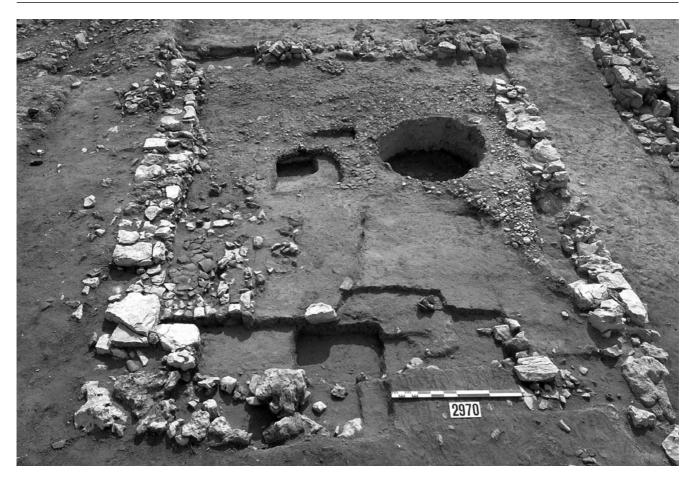


Fig. 57 : Vue du secteur 8 de l'îlot 35A, au niveau du sol 35508, formé de la couche de galets 35349 et du sol de limon 35462.

bd1 (6b); amphore romaine: amphore Dr14 (1b, 1a); amphore de Bétique: amphore Dr7-11 (1b); amphore taraconnaise: amphore Pa1 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (4b); jatte J1a (1compl., 3b); jatte J1c (2b); jatte J3 (3b); urne U5 (4b); urne U7 (2b);

Architecture

Il s'agit d'une pièce de plan trapézoïdal, de 6 à 6,8 m de long sur 4,7 à 5,5 m de large hors tout, ce qui représente une surface totale de 34,1 m2. Les dimensions intra-muros sont de 5,6 m de long sur 3,75 à 4,15 m de large, soit une superficie utile de 22,1 m2 (**fig.54** et **fig.61**).

Les limites de la pièce ont été nettement identifiées par la présence de tous les murs du périmètre, assez bien conservés dans l'ensemble, même s'ils ont été épierrés par endroits.

Au nord, la pièce est limitée par le mur MR35147 (élévation : 35147; arasement : 35427), mur continu en façade sur la rue 104; au sud, le mur MR35142 (élévation : 35142; épierrement : 35150; comblement de l'épierrement : 35143) sépare ce secteur d'une ruelle (secteur 9). L'extrémité de ce mur s'arrête nettement à un mètre du mur oriental de la salle, qui finit, lui aussi, de façon régulière. Cette lacune crée une ouverture d'un mètre de large, qui peut être interprétée comme l'emplacement d'une porte ouvrant sur la ruelle 9 (PR35342), sans doute équipée d'un seuil monolithique ultérieurement récupéré.

A l'est, la pièce est délimitée par le mur MR35141 (élévation : 35141; épierrement : 35149; comblement de l'épierrement : 35144), qui la sépare du secteur 1.

Enfin, à l'ouest, cette salle est mitoyenne avec la pièce 7. Cette limite occidentale est formée par le mur MR35165 (élévation : 35165; épierrement : 35171; comblement de l'épierrement : 35170).

Les murs indiqués ci-dessus ont une largeur de 50 cm en moyenne, et sont faits de blocs, moellons et cailloux en calcaire dur avec quelques moellons en grès, liés avec de la terre. La disposition des pierres dans les murs est assez irrégulière. La partie attestée correspond à des solins en pierres sur lesquels on peut imaginer une élévation en adobes.

Le sol 35508

La fouille concernant l'espace 8 s'est arrêtée à niveau du sol 35508. L'Us 35508 correspond à une surface de

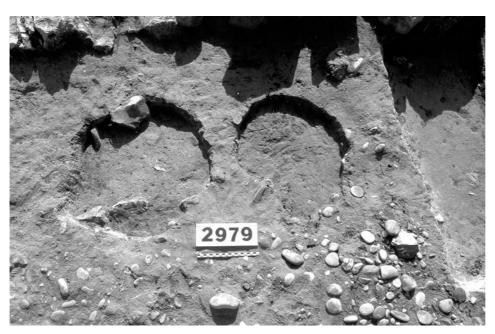


Fig. 58: Vue des fosses FS35474 et FS35476, prise de l'ouest.

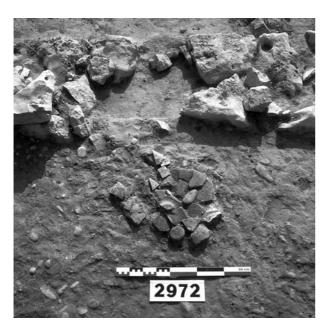


Fig. 59 : Détail de la structure SB35455, sur le sol 35349.

sol, dont l'épaisseur est faite de deux couches différentes (fig.54 et fig.57). En effet, les deux tiers est de la pièce sont couverts par un lit de galets villafranchiens liés avec de la terre (Us 35349), et le tiers ouest est couvert ďune couche de limon iaune (35462). Ces deux couches ont fonctionné en même temps, formant un seul niveau de sol, ce qui est indiqué par la présence d'un foyer en position centrale (FY35448), qui s'appuie en même temps sur l'Us 35349 et sur l'Us 35462. Comme les niveaux de sol postérieurs, ce sol a été percé, dans sa partie centrale, par plusieurs fosses d'époque romaine (FS35347, FS35358 et FS35367).

La couche de galets 35349 présente un important pendage vers le nord, ce qui explique que, de ce côté, elle soit couverte par les niveaux de sol postérieurs; par contre, sa limite sud continuait à être visible lors des occupations postérieures. Dans cette partie-là, ce sol apparaît à une cote beaucoup plus haute et s'appuie contre le mur MR35142. Dans le tiers ouest de la pièce, la couche de galets est inexistante et on retrouve, à sa place, une couche de limon jaune (Us 35462).

Plusieurs aménagements fonctionnant avec la surface de sol 35508 ont été mis en évidence. D'abord, on notera la présence d'un foyer en position centrale (FY35448), identifié par un radier (35448), fait de tessons d'amphore italique mis à plat. Il n'y a pas de traces de la sole de cette structure, le foyer du sol postérieur ayant été installé audessus. La partie conservée du radier (la moitié sud et quelques tessons dans la moitié nord) permet d'en restituer le plan, de forme carrée et dimensions de 50 x 50 cm. Ce radier n'a pas été prélevé.

Dans la moitié est de la pièce, le sol en galets présente plusieurs manques, qui ont été interprétés comme des fosses : - FS35478 (creusement : 35477; comblement : 35478).

Situation : dans l'angle nord-est. Plan : irrégulier. Dimensions : 56 x 37 cm sur une profondeur de 6cm.

- FS35474 (creusement : 35473; comblement : 35474). Situation : contre le mur est, près de l'angle sud-est (à 30 cm du mur MR35141, à l'est, et à 60 cm de la porte PR35342, au sud). Plan : arrondi. Dimensions : 50 cm de diamètre, 5 cm de profondeur.
- FS35476 (creusement : 35475; comblement : 35476). Situation : dans l'angle sud-est de la pièce, 9 cm au sud de FS35474. Plan : grossièrement ovale. Dimensions : diamètre entre 40 et 50 cm; 4 cm de profondeur.
- FS35472 (creusement : 35471; comblement : 35472). Situation : à 30 cm du mur nord de la pièce (MR35147). Plan : ovale. Dimensions : diamètre entre 30 et 40 cm; profondeur de 2 cm.
- FS35468 (creusement : 35467; comblement : 35468). Situation : 8 cm au sud de FS35472. Plan : arrondi. Dimensions : diamètre entre 40 et 45 cm; profondeur de 3 cm.
- FS35466 (creusement : 35465; comblement : 35466). Situation : près du mur sud de la pièce (MR35142). Plan : arrondi. Dimensions : diamètre entre 35 et 40 cm; profondeur de 18 cm.

Toutes ces fosses ont été comblées de terre limoneuse, complètement stérile en mobilier archéologique pour les fosses FS35466, FS35472 et FS35478, et avec très peu de mobilier pour les autres. Pour la plupart de ces struc-

tures, on a affaire à des fosses servant au calage de vases. Cette interprétation semble vraisemblable pour les fosses FS35472 et FS35468 (fig.58), qui consistent en de légères dépressions à plan ovale ou arrondi dans le sol; de même pour la fosse FS35474, un peu plus profonde, et peut-être pour FS35478, dont le plan est plus irrégulier. En outre, l'emplacement de ces structures à proximité des murs semble renforcer cette hypothèse. Quant à la fosse FS35466, également près d'un mur, aurait pu être destinée à la même fonction, nonobstant la présence de deux moellons à l'intérieur ainsi que le fait qu'elle est plus profonde que les autres, ce qui pourrait éga-

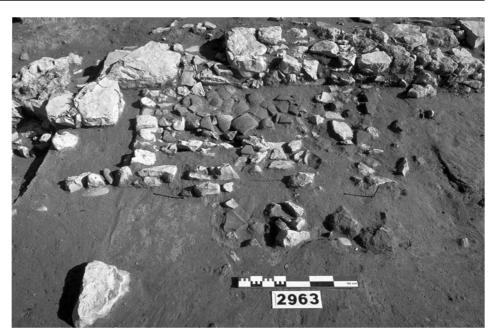


Fig. 60 : Vue de la banquette BQ35439, sur le sol 35462.

lement permettre de l'interpréter comme un calage de poteau. Enfin, la fosse FS35476, de plan irrégulier, a également l'aspect d'une structure de calage de vase mais sa position devant la porte ne semble pas permettre cette interprétation.

À l'ensemble des structures décrites, on doit ajouter la présence d'un radier de tessons (dans sa majorité d'amphore italique), de plan arrondi et de 40 cm de diamètre (SB35455) (**fig.59**), placé à 20 cm du mur est (MR35141) et 80 cm au nord de FS35474. On verra dans cet élément un calage de vase.

Dans le tiers ouest de la pièce, quelques aménagements ont été identifiés en rapport avec le sol 35462. D'abord, une banquette (BQ35439) s'appuie contre le mur nord (MR35147) et s'arrête à 80 cm du mur ouest (MR35165) (**fig.60**). Cette banquette est fondée sur une base en pierre (35461), faite de moellons et de cailloux équarris liés à la terre, parementée des cotés est et ouest. Le parement sud n'est pas visible, le sol 35462 s'appuyant contre la banquette. Cette base en pierre est recouverte d'une couche de terre limoneuse peu compacte (35439) sur laquelle repose un radier de tessons d'amphore (35469), qui couvre la partie nord de la banquette.

Devant cette banquette, une structure de plan arrondi formée de trois cailloux et un moellon mis à plat, avec du cailloutis planté à l'intérieur, peut être interprétée comme un calage de poteau (PO35496) que l'on doit, sans doute, mettre en rapport avec la banquette BQ35439.

Un deuxième aménagement a été mis en évidence dans cette partie de la pièce, cette fois le long du mur ouest. Il s'agit d'une structure en négatif, identifiée par l'arrêt du sol 35462 et la présence, à cet endroit, d'une bande de terre brune (35452), avec quelques pierres alignées à ses extrémités nord et sud. Vers le nord, cette structure comble l'espace entre le parement ouest de la banquette BQ35439 et le mur MR35165. Compte tenu de sa situation dans la pièce, l'Us 35452 a été interprétée comme le comblement de l'épierrement d'une banquette (BQ35452) qui aurait existé le long du mur ouest. Le mobilier contenu dans cette couche permet de dater le comblement de l'épierrement de la structure dans la première moitié du Ier siècle. La présence d'une deuxième banquette à cet endroit expliquerait que la banquette BQ35439 s'arrête à 80 cm du mur ouest avec un parement de pierres alignées. On aurait affaire, donc, à deux banquettes en « L » dans l'angle nord-ouest de la pièce.

Devant la banquette BQ35452, on a identifié la présence d'un calage de poteau (PO35495) formé de deux cailloux et de trois tessons plantés. On mettra cet élément en rapport avec la banquette, comme on l'a fait pour BO35439.

Dans la première moitié du Ier siècle, une fosse (FS35457; creusement : 35458, comblement : 35457) est creusée dans le comblement (35452) de la banquette épierrée BQ35452 (**fig.54**). Cette fosse a peut-être servi à épierrer une partie du mur MR35165.

La plage de galets 35349 était couverte d'une couche de sédimentation (35442), faite de terre brune, avec de petits charbons et des morceaux de vase mal cuit; cette couche contenait un abondant mobilier archéologique qui a permis de dater l'utilisation de ce niveau de sol dans le troisième quart du IIe s. av. n. è. Par contre, le sol 35462 se présentait très propre, sans traces de sédimentation.

L'interprétation fonctionnelle de la pièce fait apparaître nettement l'existence de deux aires d'activité différentes.



Fig. 61 : Plan du secteur 8 de l'îlot 35A au niveau du sol 35438, avec situation des fosses tardives qui ont percé les niveaux de sol antérieurs.

D'une part, les deux tiers est de la pièce étaient clairement voués au stockage. Cette fonction est indiquée par l'existence de plusieurs fosses de calage de vases ainsi que d'une structure bâtie destinée à la même finalité. Le sol de cette partie de la pièce, fait de galets, confirmerait cette hypothèse. Ce type de sol est en effet attesté dans des salles de réserve à Lattes depuis le IVe siècle av. n. è. (dans le secteur 1 de la zone 22) et surtout au IIe siècle (secteur 1 de la zone 16, secteur 1 de la zone 4-nord, secteur 4 de la zone 1). La fonction des galets était probablement de drainer les sols (C. A. de Chazelles, Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, *Lattara*, 9, 1996, p. 303).

Au centre de la pièce, un foyer indique peut-être une activité de cuisine, mais cet aménagement pouvait également servir à éclairer ou à chauffer la pièce.

D'autre part, le tiers ouest de la salle 8 est recouvert d'un sol de limon balayé régulièrement (absence de sédimentation sur ce sol) et entouré par deux banquettes. Cette partie de la pièce semble avoir été vouée au séjour, au repos ou à la consommation des repas.

On remarquera par ailleurs que, si ce n'est l'existence d'un foyer, l'activité fonctionnelle dans la partie centrale de la pièce est méconnue à cause des destructions occasionnées par les fosses tardives.

Les mobiliers en rapport avec cette séquence stratigraphique sont les suivants :

Us 35439:

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 fr. ind. (arc de fibule?); 1 ressort de fibule fragmenté; monnaie : 1 petit bronze indéterminé;
- Comptage des céramiques : CNT-Lor (2/1); Total : 2/1
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U5a3 (1compl.);

Us 35442:

- Inventaire du mobilier : • faune : 44 os; • bronze : 1 anneau (2 fr.); • fer : 1 clou; 3 tiges de clous; 1 serpette à soie (2 fr.); • terre : 2 fr. de

V.M.C.; • pierre : 1 fr. calcaire indéterminé; • monnaie : 1 petit bronze percé;

- Comptage des céramiques :
 camp-a (38/7); cot-cat (8/4); autres
 vn (1/1); pâte-cl. (20/1); mort-i (1/1);
 celt-gr (20/2); a-ital (33/1); CNT-Lor (52/9); dolium (2/1); Total : 175/27
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); bol 31b (1b); assiette 36 (5b); côte catalane : gobelet Gb0 (3b); claire récente : cruche 2 (1b); mortier italique : mortier 8f (1b); cér. non tournée : lopas A6 (1b); urne U5 (5b); urne U7 (1b);

Us 35452:

- Inventaire du mobilier : faune : 28 os; 7 coquillages; • fer : 1 clou; 1 outil ind.; • terre : 2 fr. de V.M.C.; • monnaie : 1 potin au swastika; 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques :
 camp-a (27/14); der-c (1/1); par-fin (1/1); sig-it (1/1); pâte-cl. (5/1); comitagr (1/1); a-ital (8/1); CNT-Lor (26/1); Total : 70/21



Fig. 62: Vue du foyer FY35435, coupé par la fosse FS35367.

– Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (3b); coupe 27Bb (3b); bol 27c (1compl.); assiette 36 (1b); sigillée italique : bol 14.2 (1b); commune italique : couvercle 7b (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b); urne U7 (1b);

Us 35457:

- Inventaire du mobilier : faune : 4 os; bronze : 1 tôle ind. (2 fr.); terre : 1 fr. de rondelle en CNT-Lor; 1 fr. V.M.C.; verre : 1 fr. de bracelet en verre bleu foncé:
 - Comptage des céramiques : sig-it (2/1); pâte-cl. (3/1); a-ital (3/1); CNT-Lor (11/1); Total : 19/4
 - Typologie des céramiques : sigillée italique : bol 26.1 (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b);

Us 35469:

- Inventaire du mobilier : faune : 39 os; 14 coquillages; bronze : 1 tôle ind. (3 fr.); fer : 1 glaive; plomb : 1 lest de filet de forme pyramidale; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- $Comptage \ des \ céramiques : camp-a \ (33/6); \ celtique \ (2/1); \ cot-cat \ (5/1); \ pâte-cl. \ (16/1); \ celt-gr \ (9/1); \ com-itagr \ (2/1); \ a-ital \ (39/1); \ a-afr \ (1/1); \ a-mas \ (1/1); \ CNT-Lor \ (46/8); \ dolium \ (3/1); \ Total : 157/23$
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); bol 31a (1b); assiette 36 (5b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); claire récente : cruche 3ab (1f, 1a); commune italique : couvercle 7a (1b); cér: non tournée : coupe C1 (1b); coupe C4 (1b); jatte J1a (1b); urne U7 (2b); couvercle V2a (1b);

Us 35474:

- Comptage des céramiques : a-ital (1/1); CNT-Lor (1/1); Total : 2/2

Us 35476:

- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); cot-cat (1/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (3/1); Total : 7/4
- Typologie des céramiques :

cér. non tournée : urne U5 (1b);

Le sol 35438

Le sol 35508 était surmonté par un autre niveau de sol, fait d'une couche de limon jaune (35440) dont la surface (35438 = 32355) était matérialisée par des tessons à plat et par la présence de quelques équipements (**fig.61**).

Plusieurs aménagements ont fonctionné avec ce sol, la plupart étant situés à proximité des murs. Contre le mur est, il s'agit des restes d'une base de dolium de pâte mal cuite (DL35429) ainsi que d'un vase en céramique non tournée écrasé sur place; dans l'angle nord-est, une concentration de fragments d'amphore dont la plupart sont posés à plat (35430) fait penser soit à une amphore écrasée, soit à un support de vase.

Dans la partie centrale de la pièce, un foyer (FY35435) dont le radier, fait en tessons d'amphore et cailloux (35435) avait été bâti sur le radier d'un foyer antérieur, FY35448. Cet aménagement a été percé par une fosse d'époque romaine (FS35367) : son plan et ses dimensions ne peuvent donc pas être restitués (**fig.62**).

Cette pièce se présente, à ce niveau de sol, comme un espace de stockage ou de rangement, avec peut-être une activité de cuisine au centre de la pièce.

Le mobilier recueilli sur ce sol indique une datation dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è.:

Us 35355:

- Comptage des céramiques : camp-a (3/1); CNT-Lor (72/3); Total : 75/4
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 33b (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b); couvercle V2b (1b);

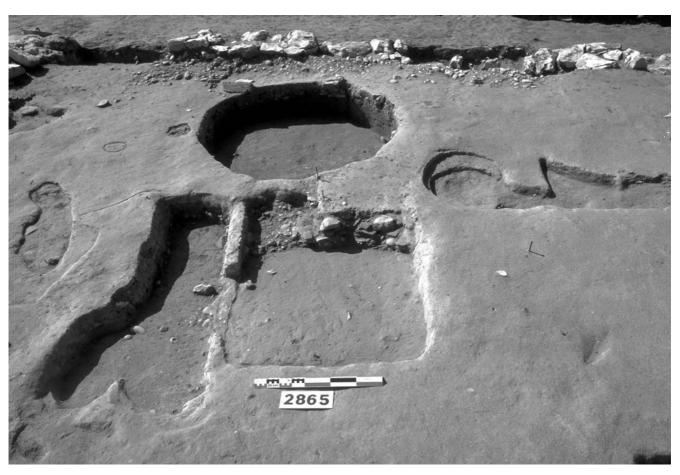


Fig. 63: Vue des fosses FS35347, FS35358 et FS35367 au niveau du sol 35239.

Us 35430:

- Comptage des céramiques: camp-a (5/2); cot-cat (1/1); autres fines (1/1); pâte-cl. (1/1); a-ital (110/1); CNT-Lor (2/1); Total: 120/7
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); coupe 33b (1b);

Us 35435:

- Inventaire du mobilier : terre : 1 fr. de tegula italique;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); a-ital (45/1); CNT-Lor (2/1); dolium (1/1); Total : 50/4
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : urne U7 (1b); Us 35438 :
- Inventaire du mobilier : terre : 2 fr. de tegula; 1 fr. de V.M.C.;
- $Comptage \ des \ c\'eramiques: camp-a \ (1/1); \ celt-gr \ (1/1); \ a-ital \ (17/1); \ CNT-Lor \ (107/7); \ dolium \ (3/1); \ Total: 129/11$
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U7 (1b); urne à une anse U7e (1b);

Le sol 35239

Le sol 35239, succédant au précédent, est un sol construit formé d'une couche de limon jaune (35389), dont la surface d'utilisation est l'Us 35239. Ce sol a été percé par plusieurs fosses (FS35315, FS35320, FS35356), à des moments différents de son utilisation. D'autres fosses (FS35352, FS35358 et FS35367), ainsi qu'un puits (PT35347), creusés postérieurement à l'abandon du dernier sol de la pièce (35286), coupent également ce sol (fig.63).

L'utilisation du sol 35239 a provoqué la formation d'une couche de sédimentation de terre (35322), contenant des petits charbons et des déchets abondants (notamment céramique et faune).

Plusieurs aménagements domestiques doivent être mis en rapport à ce niveau d'utilisation de la pièce. Tout d'abord, on note la présence d'un foyer lenticulaire établi à même le sol (FY35383) dans la moitié est de la pièce, se présentant comme une trace de rubéfaction de plan irrégulier. D'une longueur maximale de 90 cm, ce foyer est conservé sur une largeur de 50 cm, le reste ayant été coupé à l'ouest par la fosse FS35358.

A un moment de l'utilisation du sol, un foyer construit est installé presque au centre de la pièce (FY35317). Ce foyer, formé d'une sole d'argile (35318) sur un radier de tessons d'amphore italique (35317), présente un plan irrégulier (66 cm de long sur 50 cm de large); il était sans doute rectangulaire à l'origine, mais le creusement de la fosse FS35347 a provoqué la disparition de son angle sud-est (**fig.64**).

Immédiatement à l'ouest du foyer FY35317 et sans doute en rapport avec celui-ci, on doit signaler la présence

de deux fosses successives creusées dans le sol 35239 (**fig.65**).

La fosse FS35320 (comblement 35320, creusement 35321) dessine une partie arrondie à l'est (60 cm de diamètre) et se prolonge à l'ouest par une partie allongée, au tracé très irrégulier (65 cm de largeur maximale sur 85 cm de long); la profondeur du creusement de cette fosse est de 15 cm. Cette structure a été comblée par une terre limoneuse contenant quelques tessons (35320), mais n'a livré aucune trace de rubéfaction, cendres ou autres éléments qui puissent aider à en définir la fonction. La rareté du mobilier dans la terre qui la comblait nous empêche de penser à une fosse à déchets. Pour sa part, la partie est de la fosse, de plan arrondi, peut correspondre au calage d'un vase qui aurait été en relation avec le foyer.

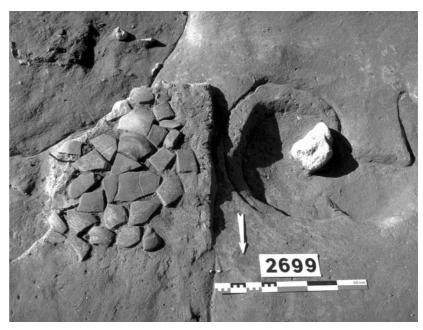


Fig. 64: Vue du radier du foyer FY35317, avec les fosses attenantes FS35347, FS35315 et FS35320.

Le comblement de la fosse FS35320 a été percé peu après par le creusement

d'une nouvelle fosse de plan arrondi (FS35315), de 50 cm de diamètre moyen et 20 m de profondeur, qui a été immédiatement remplie avec du sable pur et compact (35315). On interprète cette deuxième fosse comme un calage de vase.

Une dernière structure se situe près de l'angle sud-est de la salle. Il s'agit d'une fosse (FS35356) comblée peutêtre un peu plus tard que les précédentes. Son creusement a été effectué selon un plan irrégulier (dimensions 40 cm sur 40, profondeur maximale 8 cm). La limite sud est couverte par une structure de plan rectangulaire de 70 sur 54 cm, formée de trois pierres (Us 35382) qui s'adossent au mur MR35141 et semblent correspondre à une petite banquette ou support. Le comblement de la fosse, fait de terre brune limoneuse et compacte (35356), contenait très peu de mobilier (à signaler cependant une hache en fer) et n'a livré aucune trace d'activité. Elle a pu servir de calage, en relation avec la petite banquette de pierres.

Pour interpréter la fonction de la pièce durant cet état, on tiendra compte de la totale absence de mobilier en place sur le sol, et par contre de la présence de nombreux aménagements domestiques : le foyer central, un foyer lenticulaire, fosses à côté du foyer et dans l'angle sud-est. Ces éléments attestent une activité culinaire et de petit stockage, non exclusive au demeurant d'une fonction de séjour. On a donc à ce stade un espace relativement polyvalent.

Le mobilier livré par l'Us 35389 indique une datation proche de celle du sol précédent (dernier quart du IIe siècle av. n. è.):

Us 35315:

- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); CNT-Lor (3/1); Total : 4/2
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b);

- Comptage des céramiques : cot-cat (1/1); a-ital (31/2); CNT-Lor (2/1); Total : 34/4
- Typologie des céramiques : amphore italique : amphore Lb2 (1b);

- Inventaire du mobilier : faune : 2 os; 1 coquillage; terre : 1 fr. de lampe à huile;
- Comptage des céramiques: camp-a (1/1); pâte-cl. (2/1); a-mas (2/1); a-ital (4/1); CNT-Lor (8/2); Total: 17/6
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U7 (1b);

- Inventaire du mobilier: faune: 52 os; 1 coquillage; fer: 3 clous; 1 lame; terre: 1 tegula; 5 fr. de V.M.C.; divers: tortue: 1;
- Comptage des céramiques : camp-a (24/8); cot-cat (4/1); cl.-peinte (1/1); gr.-peinte (1/1); pâte-cl. (22/2); com-itagr (1/1); a-ital (43/1); CNT-Lor (50/7); dolium (5/1); Total: 151/23
- Typologie des céramiques: grise peinte: coupe à anses 4 (1b); campanienne A: bol 27a-b (1b); bol 31b (4b); coupe 33b (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (2t); mortier italique: mortier 8e (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); urne U7 (3b); couvercle V2a (2b); couvercle V2b (1b);

- Inventaire du mobilier : faune : 3 os; fer : 1 hache avec manche (restauration);
- Comptage des céramiques : camp-a (2/2); a-ital (7/1); CNT-Lor (1/1); Total : 10/4
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); coupelle 113 (1b);

Us 35389:

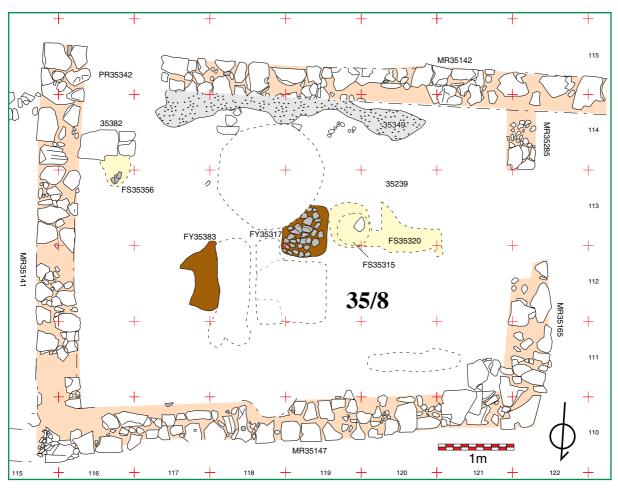


Fig. 65: Plan de la pièce 8 au niveau du sol 35239.

- Inventaire du mobilier : faune : 28 os; 15 coquillages; bronze : 1 fibule; 2 fr. indéterminés; fer : 3 fr. de lames; 1 tige; 2 clous; 1 support circulaire (restauration); monnaie : 1 moyen bronze de Marseille;
- Comptage des céramiques : camp-a (32/10); ib-peinte (1/1); cot-cat (5/1); par-fin (1/1); celtique (5/1); pâte-cl. (16/1); com-itagr (1/1); a-mas (3/1); a-ital (40/1); a-pun (16/1); CNT-Lor (81/3); dolium (5/2); Total : 206/24
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (2b); assiette 36 (6b); commune italique : couvercle 7a (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b); urne U7 (1b); couvercle V2a (1b).

Le sol 35286

Ce sol est le plus récent conservé dans la pièce : il est apparu juste après le premier décapage du secteur (35231), tandis qu'il était couvert au sud-est par une couche d'éboulis résultant de l'épierrement du seuil de la porte PR35342. Il est constitué par une couche de sable pur, attestée de manière lacunaire par des reliquats en différents endroits. Il est recouvert d'une mince couche de sédimentation de limon jaune (35238), parfois plus grise, qui contient des charbons et des fragments de terre rubéfiée, ainsi que du mobilier abondant (céramique, faune, métaux). Le sol de sable ainsi que sa sédimentation sont datables du premier quart du Ier s. av. n. è.

Plusieurs aménagements domestiques ont pu être attribués à ce sol (**fig.66**). Il s'agit d'abord d'un foyer construit dans la zone centrale de la pièce (FY35267). De ce foyer n'est conservé que le radier, fait en tessons de dolium, et présentant un plan grossièrement rectangulaire (66 sur 60 cm). Lors de sa découverte, le radier ne présentait aucune trace de rubéfaction ni de cendre; cependant, sa construction immédiatement au-dessus de la sole du foyer FY35317 fait penser que cette structure avait la même fonction.

Immédiatement à l'ouest du foyer, une petite fosse de plan circulaire (diamètre entre 35 et 37 cm) (FS35311; creusement : 35313) a été creusée dans le sable qui comblait une fosse appartenant au sol antérieur (FS35315). Remplie d'une terre limoneuse et un peu sableuse (35311), cette fosse peut être encore une fois identifiée comme un support de vase.

Près de l'angle nord-est de la pièce, on doit signaler la présence d'un amas de tessons (us 35240) concentrés dans un espace de 1,50 m sur 1 m, appartenant à de vases de nature diverse (amphores, vaisselle) (**fig.67**). Les fragments, souvent importants, ne se présentent pas à plat mais dans des positions diverses. On doit peut-être

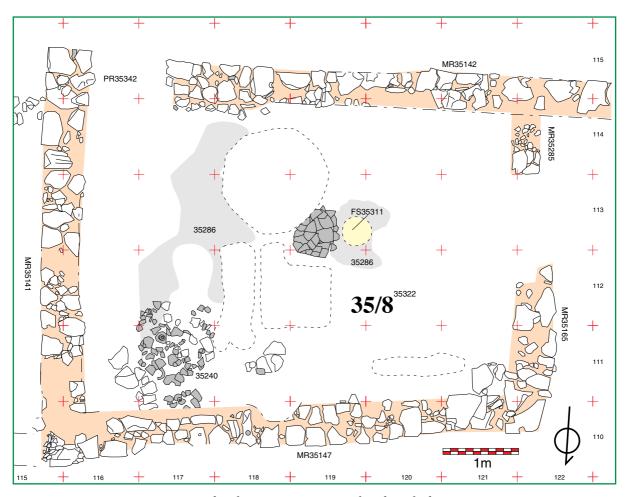


Fig. 66 : Plan du secteur 8 au niveau du sol résiduel 35286.

voir dans cet amas l'effondrement d'une structure de support en bois (banquette? étagère?) destinée au rangement des vases.

La datation du mobilier de cette étape se situe dans le premier quart du Ier s. av. n. è.:

Us 35238:

- Inventaire du mobilier: • faune: 18 os; • bronze: 1 fr. informe; • fer: 1 clou; • terre: 1 fr. de torchis; • monnaie: 1 pb bronze de Marseille au taureau cornupète;

- Comptage des céramiques : camp-a (6/1); camp-b (1/1); der-c (1/1); cot-cat (6/1); sig-it (2/1); sig-sg (3/1); pâte-cl. (14/1); p-chaux (17/1); kaol (2/1); mort-i (1/1); mort-cal (1/1); fumigée (25/3); a-mas (2/1); a-ital (16/1); a-bet (3/1); a-tar (2/1); CNT-Lor (3/1); Total : 105/19

- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1b, 1t); dérivée de A : coupe 31b (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1a); sigillée sud-



Fig. 67 : Vue de l'amas de tessons 35240, à l'angle nord-est de la pièce, sur le sol 35239.

gauloise : coupe Dr29a (1t); coupelle Ri8b (1b); claire récente : cruche 5 (1b); mortier calcaire : mortier 17b (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée : jatte J3 (1b); urne U7 (2b);

Us 35240:

- Inventaire du mobilier: • faune: 6 os; 4 coquillages; • bronze: 1 clou; 1 tige en 2 fr.; • fer: 2 clous; 7 fr. de fer (1 outil ou très grand

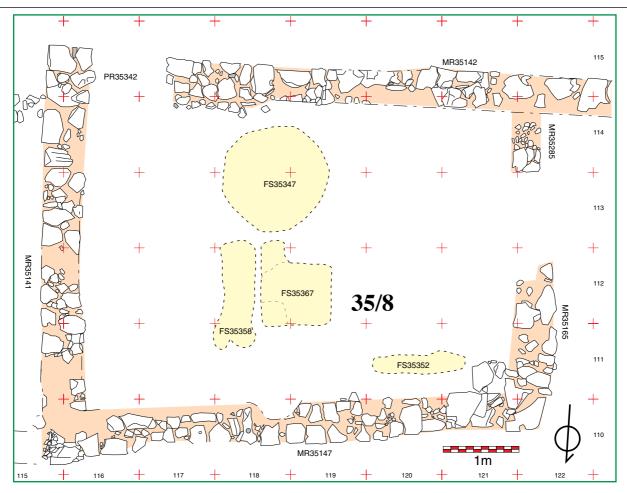


Fig. 68: Plan du secteur 8 avec la situation des fosses tardives FS35347, FS35358, FS35367 et FS35352.

clou?); 1 tige de clou; 2 anneaux; • monnaie: 1 petit bronze indéterminé;

- Comptage des céramiques : camp-a (21/5); pâte-cl. (4/1); autres com (1/1); a-ital (235/5); CNT-Lor (26/3); dolium (6/1); Total : 293/16
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (1b); bol 31b (3b); assiette 36 (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); bord Dr1A-bd3 (3b); bord Dr1BC (1b); cér. non tournée : jatte J2 (1b); urne U5 (2b);

Us 35267

- Comptage des céramiques : a-ital (7/1); a-afr (2/1); dolium (30/1); Total : 39/3
- Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1BC-bd2 (1b);

Us 35311

- Inventaire du mobilier : faune : 30 os; 6 coquillages;
- Comptage des céramiques: camp-a (8/6); cot-cat (1/1); pâte-cl. (4/1); a-ital (17/1); CNT-Lor (9/1); dolium (5/1); Total: 44/11
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupe 27Ba (1b); coupe 27Bb (2b); kylix 42Bc (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1d);

Quelques aménagements d'époque romaine

Après l'abandon du dernier sol d'occupation, plusieurs fosses ainsi qu'un puits creusés dans le secteur 8 indiquent une continuité de l'utilisation de cet espace (**fig.68**). Il s'agit, dans la partie centrale de la pièce, des fosses FS35367 et FS35358, et du puits PT35347, qui coupent les sols 35286, 35239 et 35355; ainsi que de la fosse FS35352, dans l'angle nord-ouest, qui coupe les sols 35239 et 35355. Suite aux perturbations dues aux labours modernes, le comblement de ces structures débordait de leur limite, ce qui en a rendu difficile la délimitation au début de la fouille.

Le puits PT35347 est placé dans la partie sud de la pièce, à 30 cm du mur MR35142 et presque au centre de celui-ci. La fouille de cette structure a été menée à terme dans le programme de fouille de puits (voire chapitre correspondant).

Immédiatement au nord du puits PT35347 se trouvent deux fosses, creusées côte à côte, avec une bande de séparation de 5 cm seulement.

La première (FS35358) est située dans la partie centrale du secteur, un peu décalée vers le nord-est; elle est de peu postérieure à l'abandon du dernier sol d'occupation (35286). Le creusement dessine une structure de plan irrégulier (35369), la partie méridionale présentant une forme de rectangle aux angles arrondis (85 x 40 cm) orientée nord-sud; ce rectangle s'élargit au nord selon deux diverticules à plan arrondi, d'une largeur maximale



Fig. 69 : Vue générale de l'îlot 35, depuis l'ouest, et de la pièce 7 au premier plan.

de 60 cm. La longueur totale de la fosse est de 1,30 m et sa profondeur de 22 cm, la couche de galets 35349 formant le fond. Le comblement de cette fosse (35358), fait de terre brune limoneuse, a été déposé dans la seconde moitié du Ier s. av. n. è. Le contenu n'a fourni aucune indication sur sa fonction. Sa forme ne permet pas non plus d'en préciser la destination.

La fosse FS35367 se situe immédiatement à l'ouest de la précédente. Son creusement (35368) présente un plan rectangulaire de 90 sur 80 cm avec un petit diverticule (de 30 cm de côte en moyenne) au sud-est, qui entoure le foyer FY35317. Dans sa partie rectangulaire, cette fosse coupe l'Us 35322 (sédimentation du sol 35239), ainsi que les sols 35239, 35355 et 35349, atteignant une profondeur de 24 cm. Le diverticule au sud-est est un creusement profond de 6 cm, qui s'arrête au niveau de la couche de galets 35349 sans la couper. Le fond du rectangle principal de la fosse ainsi que les parois sont enduits d'une couche limon jaune pur très compact (35406). Dans l'angle nord-est, on remarque une petite dépression carrée, de 30 cm de côté, perforant l'enduit. La fosse a été comblée durant le deuxième quart du Ier siècle, avec une terre brune limoneuse qui contenait quelques déchets domestiques (35367). L'enduit recouvrant l'intérieur a sans doute servi à isoler cette structure de l'humidité, ce qui peut indiquer une fonction de stockage ou bien une relation avec une activité artisanale.

Une dernière fosse postérieure à l'abandon de la pièce (FS35352) prend place dans l'angle nord-ouest de la pièce. Son plan a la forme d'un rectangle à angles arrondis (1 m de longueur sur 26 cm de largeur maximale). Le creusement, de 10 cm de profondeur, s'arrête à la surface du sol antérieur (35355), qui forme le fond. Cette structure allongée, de fonction inconnue, a été comblée dans le second quart du Ier siècle de n. è., avec une terre limoneuse brune (35352).

Us 35352:

- Inventaire du mobilier : faune : 1 os; 1 coquillage; terre : 2 fr. V.M.C.;
- Comptage des céramiques : p-chaux (2/2); a-bet (2/1); CNT-Lor (2/1); Total : 6/4
- Typologie des céramiques : points de chaux : urne A11 (1b); couvercle E2 (1b);

Us 35358:

- Inventaire du mobilier : faune : 22 os; 3 coquillages; fer : 1 clou; 1 ferrure en 2 fr.; 1 tiges; terre : 1 fr. de torchis;
- Comptage des céramiques : der-c (1/1); cot-cat (1/1); par-fin (1/1); pâte-cl. (6/1); fumigée (8/1); p-chaux (4/1); mort-cal (1/1); a-mas (3/1); a-ital (21/1); a-bet (2/1); a-tar (1/1); a-autres (1/1); CNT-Lor (14/1); dolium (1/1); Total : 65/14
 - Typologie des céramiques : mortier calcaire : mortier 17b (1b); cér. non tournée : urne U7 (3b); dérivée de C : coupelle 20 (1b);
 - Inventaire du mobilier : faune : 14 os; 6 coquillages; fer : 1 tige; terre : 2 fr. de torchis;
 - Comptage des céramiques : camp-a (4/1); cot-cat (4/1); par-fin (2/1); sig-sg (2/2); der-c (1/1); pâte-cl. (16/2); fumigée (6/1); p-chaux

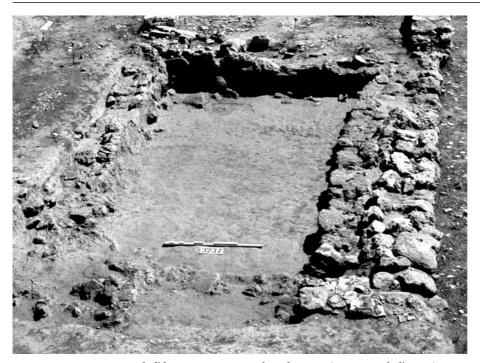


Fig. 70: La pièce 7 de l'îlot 35A au niveau du sol 35540 (vue prise de l'ouest).

(11/1); sabl-r (2/1); kaol (1/1); a-ital (20/1); a-bet (2/1); a-tar (3/1); CNT-Lor (28/2); dolium (4/1); Total : 106/18

– Typologie des céramiques : côte catalane : gobelet Gb0 (2b); paroi fine : gobelet 36 (1b); sigillée sud-gauloise : assiette Dr17a (1b); assiette He2 (1b); amphore italique : bord Dr1BC (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U5 (1b);

Bilan

La fouille du secteur 8 de la zone 35 a permis de reconnaître les quatre derniers sols d'occupation de la pièce. On remarquera d'abord la courte durée de ces occupations : en effet, les sols successifs 35508, 35355 et 35239 entrent tous dans le dernier quart du IIe s. av. n. è. Le mobilier du quatrième sol se rattache au quart de siècle suivant. D'autre part, cet espace présente comme d'autres secteurs de la même zone, les traces d'une uti-

lisation postérieure des lieux, illustrée par le creusement de plusieurs fosses au Ier siècle de notre ère, sans que l'on sache si les structures bâties perdurent à cette époque.

Enfin, et en ce qui concerne le fonctionnement de la pièce, les activités les mieux attestées sur les quatre sols sont le stockage et sans doute la cuisine.

4.4. La salle 7 de l'îlot 35A

La salle 7 est placée à l'ouest de la pièce 8 et en bordure de deux rues : la rue secondaire 104 au nord et une ruelle au sud (secteur 9) (**fig.53**, en bas et **fig.69**). A l'ouest, la pièce est limitée par un espace non fouillé. Partiellement dégagée lors de la campagne de 1997, cette salle a été fouillée durant les campagnes de 1999 et 2000. Tout d'abord, la pièce a fait l'objet d'un décapage d'ouvriers (35464) suivi d'un nettoyage de toute la surface de la pièce (35460) ce qui a permis de mettre en évidence les derniers niveaux d'utilisation du secteur.

Mobiliers de surface :

Us 35460:

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 trou de réparation sur CNT-Lor; 1 trou de réparation sur CAMP-A; faune : 133 os; 8 coquillages; bronze : 1 pointe de clou, repliée; 1 fr. de tige ind.; fer : 1 fibule (ressort et arc); 1 fr. de lame ind.; 1 clou; terre : 1 fr. de V.M.C.; 1 fr. de tegula; verre : 1 fr. d'anneau; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 moyen bronze de Marseille au taureau:
- Comptage des céramiques : camp-a (75/32); celtique (6/1); ib-peinte (2/1); cot-cat (11/1); par-fin (1/1); pâte-cl. (26/3); com-ib (1/1); celt-gr (4/1); a-ital (80/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (151/23); dolium (2/1); Total : 360/67
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (4b); coupe 27Bb (3b); bol 27c (4b); coupelle 28ab (1b); bol 31b (8b); coupe 33b (4b); assiette 36 (7b); ibérique peinte : kalathos 2711 (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b, 2a); claire récente : cruche 2 (1b); cruche 5 (1b); olpé 7 (1b, 1f); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); jatte J1c (1b); jatte J1e (1b); urne U5 (7b, 2d); urne U5d8 (1b); urne U7 (7b); couvercle V2a (1b);

Us 35464:

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 fr. ind. (déchet?); fer : 1 longue tige ind.; 1 clou; 1 pointe de clou; 2 pitons à tête en anneau; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (42/13); calès (1/1); cot-cat (6/3); pâte-cl. (3/1); mort-i (2/1); com-itagr (1/1); celt-gr (2/1); a-ital (16/5); CNT-Lor (26/12); dolium (1/1); Total : 100/39
- Typologie des céramiques : cer. de Calès : bol 2151 (1b); campanienne A : coupe 27Bb (3b); bol 31b (3b); coupe 33b (2b); assiette 36 (3b); côte catalane : gobelet Gb0 (3b); mortier italique : mortier 8d (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); bord Dr1A-bd2 (1b); bord Dr1A-bd3 (2b); cér. non tournée : urne U5 (6b); urne U7 (5b);

La suite de la fouille a permis de reconnaître deux états d'architecture dans cette pièce, avec quelques indices d'un état intermédiaire. L'identification de ces deux états nettement différenciés est de grande importance pour comprendre l'évolution de l'îlot 35.

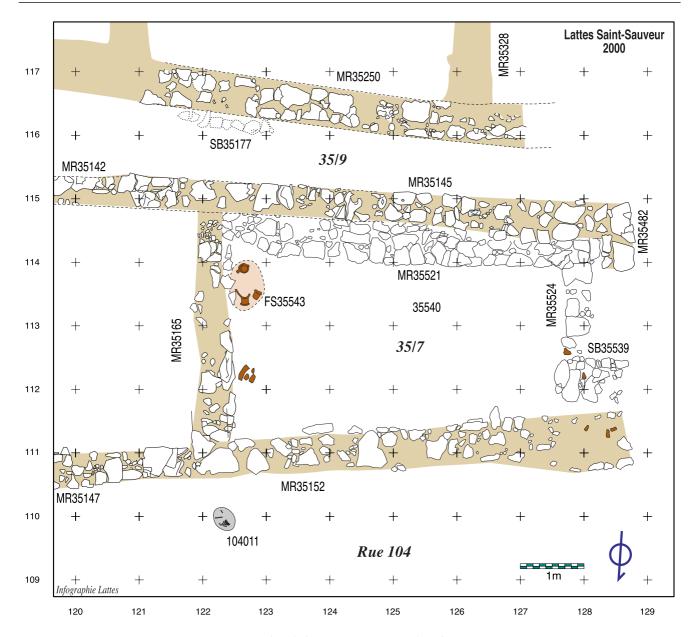


Fig. 71: Plan de la pièce 7 au niveau du sol 35540.

Pour l'état architectural le plus récent, plusieurs niveaux de sol ont été repérés et fouillés. Pour l'état le plus ancien, la fouille s'est arrêtée, à la fin de la campagne de l'année 2000, au niveau où le dernier sol d'occupation fonctionnant avec les murs de l'état ancien commençait à apparaître. On décrira séparément l'architecture de chaque état, ainsi que les sols et aménagements correspondants.

État I : l'occupation du secteur au début du IIe siècle av. n. è.

Architecture

Pour ce premier état, les données sur l'architecture sont assez partielles et l'on ne connaît pas la superficie totale de la pièce. Cette architecture a été en partie masquée par les modifications dans le plan de la pièce faites à une époque postérieure, et en partie détruite par des remaniements encore plus tardifs. En effet, seuls les murs sud (MR35521) et ouest (MR35541) ont été identifiés (**fig.69** et **fig.70**). Ces deux murs ont été repérés à l'intérieur des limites de l'état postérieur, durant lequel la pièce sera élargie.

Les deux murs identifiés forment angle droit, au sud-ouest de la pièce, et ont été bâtis en même temps, antérieurement à 175 av. n. è. Le mur MR35521 (élévation : 35521; arasement : 35532), de tracé est-ouest, est visible sur 5,94 m à partir de l'angle avec le mur MR35541. L'extrémité est de ce mur n'est pas visible, car elle est masquée par un mur de la phase postérieure (MR35165). Bâti à double parement de moellons liés à la terre, ce mur a

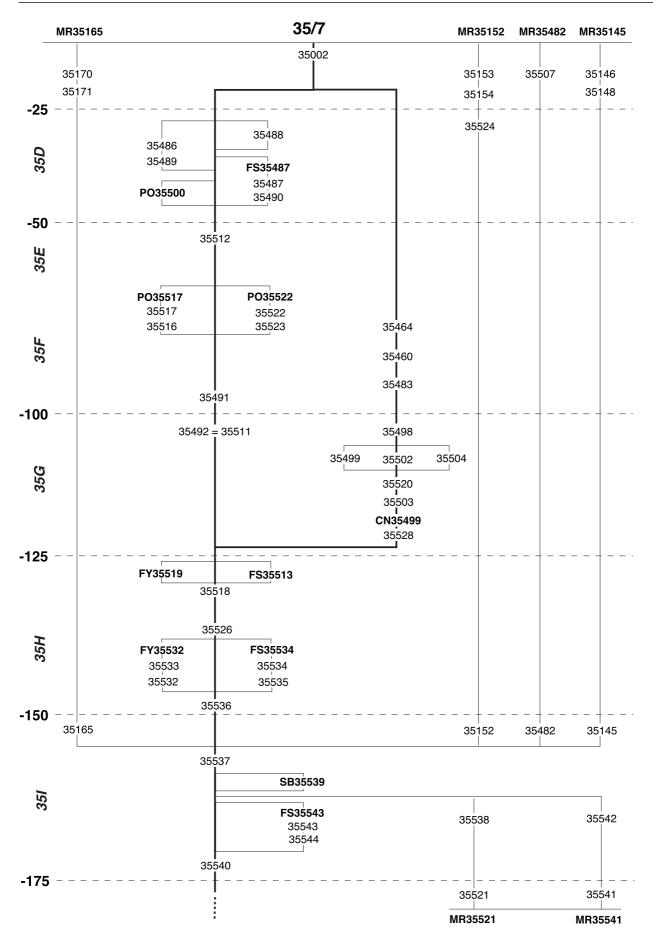


Fig. 72 : Diagramme stratigraphique du secteur 7 de la zone 35A.



Fig. 73 : Vue générale de l'état II de la pièce 7 de l'îlot 35A, prise de l'ouest.

une largeur de 46 à 53 cm et il est visible sur 2 assises (hauteur entre 25 et 32 cm), au niveau du dernier sol repéré. Le parement nord n'est pas visible, un mur de l'état postérieur (MR35145) s'appuyant contre.

Quant au mur MR35541 (élévation : 35541; arasement : 35542), de tracé nord-sud, il est visible sur 2,52 m depuis l'angle avec MR35521; l'extrémité nord n'est pas conservée. D'une largeur de 42 à 46 cm, ce mur n'est visible que sur une assise; il est fait de moellons disposés de façon irrégulière.

Le mur oriental et le mur septentrional de la pièce durant cette phase n'ont pas été identifiés : à l'est, la limite de la fouille du secteur 7 est marquée par le tracé du mur MR35165, qui sépare cette salle du secteur 8 à une phase plus récente; pendant l'état qui nous occupe, le mur oriental se trouve sans doute sous la sédimentation qui couvre le secteur 8 et qui n'a pas été fouillée. Au nord, la limite de la fouille du secteur est définie par la présence du mur de façade nord de l'état d'architecture plus récent (MR35152), la façade ancienne à cet endroit n'étant pas visible

Aucune porte n'apparaît dans les deux murs repérés. Une porte extérieure aurait pu être placée soit dans l'angle nord-ouest, soit sur la façade nord; on considérera également la possibilité d'une porte intérieure à l'est, qui permettrait l'accès depuis le secteur 8.

Les murs conservés pour cet état permettent d'estimer la superficie minimale de la pièce, à quelques 15 m² hors-oeuvre, avec une superficie utile de 11,4 m².

Le sol 35540 (fig.70 et fig.71)

La fouille s'est arrêtée au niveau du dernier sol fonctionnant avec les murs MR35521 et MR35541 (diagramme **fig.72**). Il s'agit d'un sol en terre battue (35540), matérialisé par la présence de petits charbons de bois et de quelques tessons à plat. Près de l'angle sud-est de la pièce, le sol est percé par la fosse FS35543 (creusement : 35544, comblement : 35543) (**fig.71**). La fosse était comblée d'une terre argileuse avec des charbons assez abondants. Ce comblement contenait du mobilier archéologique, notamment trois cols d'amphore (deux amphores italiques et une amphore de Brindes) ainsi que plusieurs fragments de dolium. Les parois de la fosse étaient en partie revêtues par des tessons plantés de chant. Il s'agit probablement d'une fosse à dolium, fonctionnant avec le sol 35540.

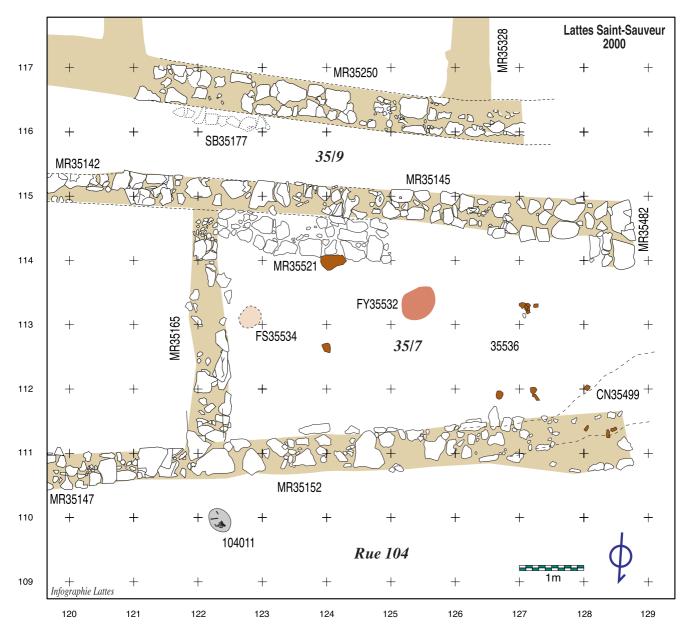


Fig. 74: Plan de la pièce 7 de l'îlot 35A au niveau du sol 35536.

On notera l'absence d'autres aménagements domestiques identifiés sur ce sol. La présence de la fosse FS35543 ainsi que la relative abondance de fragments de dolium sur le sol de la pièce font penser à un espace à stockage.

Ce sol est couvert par un remblai (35537) dans le deuxième quart du IIe siècle av. n. è. Ce remblai couvre également les murs MR35542 et MR35521 (sauf à son extrémité ouest, où le niveau d'arasement se trouve à une cote plus haute). Ces deux murs, donc, seraient arasés entre 175 et 150 av. n. è., ce qui suggère que le sol 35540 a été abandonné vers 175 ou peu après.

Mobilier

Us 35543

- Comptage des céramiques : a-ital (3/3); Total : 3/3
- Typologie des céramiques : amphore gréco-italique : bord bd3 (1b); bord bd4 (1b); amph. magno-grecque : amphore 8 (1b);
- Inventaire du mobilier : \bullet faune : 141 os; 30 coquillages; \bullet bronze : 1 fr. d'anneau; \bullet fer : 1 clou; 1 clou à tête ornementale; 1 lame d'herminette; 2 clous; \bullet terre : 2 fr. de tegula (tuile); \bullet os : 1 fr. de perle plate;
- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: \textit{gr.-peinte (2/1)}; \textit{camp-a (64/16)}; \textit{camp-b (2/1)}; \textit{cot-cat (1/1)}; \textit{celt-gr (7/1)}; \textit{p\^ate-cl. (17/4)}; \textit{com-itagr (2/1)}; \textit{mort-in (1/1)}; \textit{mort-in (1/1)}; \textit{autres com (1/1)}; \textit{a-mas (20/1)}; \textit{a-pun (2/1)}; \textit{a-ital (56/1)}; \textit{a-autres (2/2)}; \textit{CNT-Lor (101/17)}; \textit{dolium (7/1)}; \textit{Total : 286/51}$
 - Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (2b); coupe 27Ba (1b); bol 27c (2b); coupelle 28ab (1b); bol 31b (1b); coupe 33b

(2b); assiette 36 (1compl., 6b); claire récente : cruche 3 (1b); olpé 7 (2f); commune ibérique : jatte Jt2 (1b); mortier italique : mortier 8d-8f (1b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); jatte J3 (1b); jatte J4a (1b); urne U5 (7b); couvercle V2a (1b).

Un état intermédiaire?

La fouille du secteur 7 a livré un élément dont la datation et l'interprétation n'est pas évidente, mais qui est sans doute postérieur à la phase que l'on vient de décrire et antérieur à l'état plus récent attesté dans le secteur. Il s'agit d'une structure faite en moellons et cailloux calcaires (SB35539), parementée du côté sud et dont les limites nord, est et ouest ne sont pas bien définies (elle a été épierrée des trois côtés) (fig.71, à droite). Les seuls éléments dont on dispose pour la dater sont la relation stratigraphique avec d'autres éléments du secteur. On notera que la SB35539 s'appuie, à l'est, contre le niveau d'arasement du mur MR35541, ce qui indique qu'elle a été bâtie postérieurement au premier état d'architecture de la pièce. La construction de cet élément a peut-être un rapport

avec la destruction de l'extrémité nord du mur MR35541. Par ailleurs, elle a été couverte par le même remblai qui couvrait le mur, ce qui indique que cette structure a fonctionné dans le deuxième quart du IIe siècle av. J.-C, sûrement avec une durée assez courte.

Quant à la fonction de cette structure, elle reste inconnue à cause du mauvais état de conservation non seulement du bâti, mais de l'angle nord-ouest de la pièce en général.

État II : l'occupation du secteur de 150 à 25 av. n. è.

Architecture

Après l'arasement des murs MR35521 et MR35541 et couvrant ce niveau d'arasement, un remblai de 30 cm d'épaisseur moyenne (35537) est étalé sur toute la surface du secteur. Ce remblai recèle un mobilier du premier quart du IIe siècle av. n. è. Des nouveaux murs, qui s'appuient en partie sur ce remblai, sont bâtis vers 150 av. n. è. (**fig.74**).

Durant cette phase, le secteur 7 se présente comme une pièce de plan trapézoïdal, de 6,8 m de long sur 4 à 4,5 m de large hors tout, ce qui représente une surface totale de 28,9 m2. Les dimensions intra-muros sont de 5,75 à 5,9 m de long sur 2,85 à 3,6 m de large, soit une superficie utile de 18,7 m2 (fig.73).



Fig.75: Pièce 7 de l'îlot 35A. Vue du radier du foyer FY35532.



Fig.76 : Pièce 7 de l'îlot 35A. Fosse de calage FS35534, remplie de sable.

Les limites de la pièce ont été identifiées par la présence des murs du périmètre, assez bien conservés dans l'ensemble, sauf pour l'angle nord-ouest, épierré par le creusement d'un caniveau

Au nord, la pièce est limitée par le mur MR35152 (élévation : 35152; épierrement : 35154; comblement de l'épierrement : 35153 = 35124), mur continu en façade sur la rue 104, dont le retour vers le sud n'a pas été retrouvé; au sud, le mur MR35145 (élévation : 35145; épierrement : 35148; comblement de l'épierrement : 35146), continu, sépare ce secteur d'une ruelle (secteur 9).

A l'est, cette salle est mitoyenne avec la pièce 8. Cette limite orientale est formée par MR35165 (élévation : 35165; épierrement : 35171; comblement de l'épierrement : 35170). Enfin, à l'ouest, la pièce est délimitée par le mur MR35482 (élévation : 35482; arasement : 35507), qui la sépare d'un espace non fouillé. Ce mur n'est conservé que dans son extrémité sud, sur une longueur d'un mètre environ; la construction s'arrête de façon assez nette, ce qui fait penser à l'existence d'une porte. Plus au nord, la limite de cette pièce n'a pas été retrouvée.

Les murs indiqués ci-dessus ont une largeur moyenne de 50 cm, et sont constitués de blocs, moellons et cailloux en calcaire dur avec quelques moellons en grès, liés avec de la terre. La disposition des pierres dans les

murs est assez irrégulière. La partie attestée correspond à des solins en pierres sur lesquels on peut imaginer une élévation en adobes. En rapport aux murs de cet état, il faut indiquer que MR35165, MR35482 et MR35152 ont été bâtis sur le remblai 35537. Quant au mur MR35145, il s'appuie au parement extérieur du mur de l'état précédant MR35521, supposant un élargissement de la pièce vers la ruelle (secteur 9).

Le sol 35536

On a vu que dans la première moitié du IIe s. av. n. è., un remblai est étalé sur toute la surface de la pièce. Ce remblai (35537) est une couche de



Fig.77 : Pièce 7 de l'îlot 35A. Détail de l'arasement du mur MR35521 au niveau du sol 35536.

limon jaune de 30 cm d'épaisseur moyenne, qui contenait par endroits du sable, ainsi que des fragments d'adobes, de petits charbons, de la terre brûlée et des fragments de dolium mal cuit. La surface de ce remblai (35536) a sans doute fonctionné comme sol, concrétisé par la présence de quelques tessons à plat (parmi lesquels un grand fragment de dolium, au sud de la pièce, ainsi que quelques traces de dolium mal cuit dans la partie ouest de la pièce) (fig.74).

En rapport avec ce sol, on doit signaler la présence de quelques aménagements domestiques : il s'agit, d'abord, d'un foyer construit (FY35532), placé au centre de la pièce. De plan arrondi, le foyer a un diamètre de 50 cm. Il est fait d'une sole d'argile très fine (35533) sur un radier (35532) fait de galets et quelques tessons (quatre fragments d'amphore italique et un fragment de vase non tourné) (fig.75). A l'ouest du secteur, en proximité du mur MR35165, on notera l'existence d'une petite fosse (FS35534), dont le creusement (35535), de plan arrondi, a un diamètre de 33 à 36 cm et une profondeur de 14 cm; cette fosse, comblée d'une couche de sable (35534) qui contenait quelques petits os, a sans doute servi à caler un vase (fig.76).

On doit indiquer par ailleurs que, dans la partie sud-est de la pièce, le niveau d'arasement du mur MR35521 (à une cote plus haute que pour le reste du tracé de ce mur) n'est pas couvert par le remblai 35537, mais est visible à 10 centimètres au-dessus de la surface du sol. Cette partie du mur arasé a sans doute été réutilisée comme banquette lors de l'utilisation du sol 35536. La présence d'un gros fragment de dolium posé sur ce sol et s'appuyant contre le mur MR35521 semble confirmer cette hypothèse (fig.77).

Quant au mobilier récupéré sur cette surface de sol, qui n'est pas trop abondant, il appartient au milieu du IIe siècle av. n. è.

Mobilier

Us 35532:

- Comptage des céramiques : a-ital (4/1); CNT-Lor (1/1); Total : 5/2

Us 35536:

- Inventaire du mobilier : faune : 7 coquillages;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); pâte-cl. (1/1); p-chaux (2/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (22/3); dolium (3/1); Total : 32/8
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); urne U5 (1b).

Le sol 35518

Le sol 35536 était couvert par un nouveau remblai, cette fois-ci moins épais (entre 6 et 10 cm), et destiné à obtenir une surface régulière. Ce remblai (35526) est fait de limon sableux avec quelques charbons, des cendres et des morceaux d'adobes fondues. Il contenait du mobilier du milieu du IIe siècle av. n. è., avec quelques intrusions plus anciennes (1 fragment de céramique attique et 1 fragment d'amphore étrusque):

La surface de ce remblai (35518) a sans doute fonctionné comme un nouveau sol, concrétisé par la présence de quelques tessons à plat, ainsi que de taches rouges de dolium mal cuit. Le mobilier récupéré sur ce sol permet

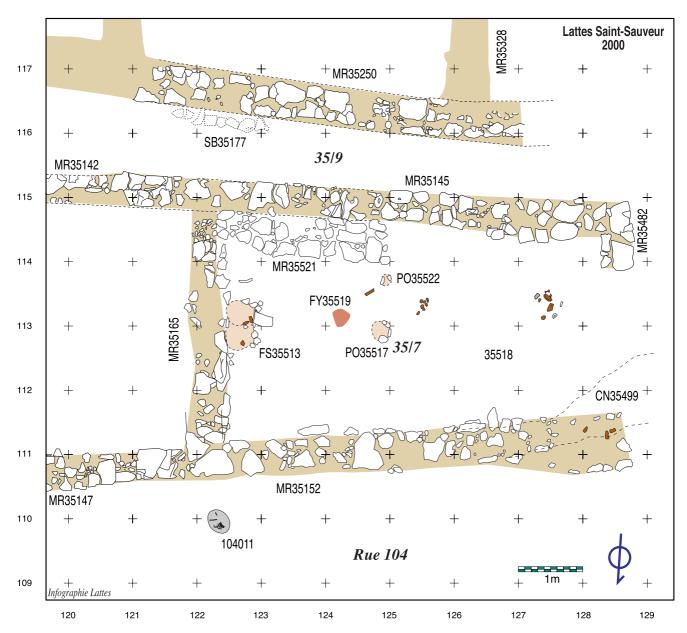


Fig. 78: Plan de la pièce 7 de l'îlot 35A au niveau du sol 35518.

de le dater vers 125 av. n. è. Un petit foyer lenticulaire et une fosse, placés dans la partie est de la pièce, témoignent également de l'utilisation de cette surface comme sol (**fig.78**). Le foyer (FY35519) consiste à une tache d'argile rubéfiée au centre du secteur, de 4 cm d'épaisseur maximale, posée directement sur le sol 35518, sans radier. Ses limites sont mal définies et son plan est irrégulier, grossièrement ovale, avec un diamètre entre 16 et 30 cm. Quant à la fosse (FS35515), elle est formée d'un creusement à plan arrondi (35515), fait dans le remblai 35526, au sud-est de la pièce, à proximité du mur MR35165. A l'intérieur de la fosse, un moellon et cinq cailloux (35514), traçant un demi-cercle de 40 x 30 cm, avaient sans doute la fonction de calage. Trois cailloux situés immédiatement au nord auraient pu faire partie du même calage, ou correspondre à un calage antérieur. Enfin, la fosse était comblée d'une terre brune (35513), contenant plusieurs tessons, parmi lesquels on notera quelques tessons d'amphore plantés. On verra dans cet aménagement une fosse destinée à caler un vase.

Au sud de la pièce, quelques pierres du mur MR35521 sont visibles par-dessus la surface du sol 35518. On proposera, comme pour le sol 35526, l'hypothèse que l'arasement de ce mur ancien ait été utilisé comme banquette.

Mobilier

Us 35526 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 230 os; 131 coquillages; • fer: 2 clous; 1 couteau à soie; 1 lame de serpette; 2 scories; 2 pointes de clous; 1 piton; 2 tiges; 1 fr. de piton; 1 tige à soie (outil?); • plomb: 1 bride de réparation;

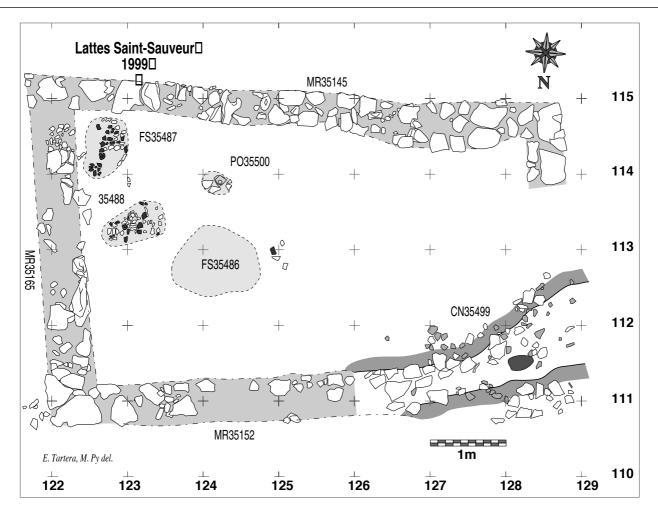


Fig. 79: Plan du secteur 7 de l'îlot 35A, au niveau du sol 35491 et du caniveau CN35499.

- Comptage des céramiques : camp-a (59/24); cot-cat (25/4); par-fin (1/1); pâte-cl. (20/2); com-ib (1/1); mort-i (3/2); a-mas (4/1); a-ital (42/2); a-mi (4/1); a-tar (4/2); a-afr (2/1); a-autres (2/2); CNT-Lor (79/15); dolium (5/1); Total : 251/59
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (5b); coupe 27Ba (1b); coupelle 28ab (1b); assiette 36 (9b); coupe à anses 49B (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (4b, 2f); claire récente: cruche 2 (1b); cruche 3 (1b); mortier italique: mortier 8d-8f (2b); amphore massaliète: bord bd11 (1b); amphore gréco-italique: bord bd3 (1b); bord bd4 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (2b); jatte J1c (3b); jatte J2a (1b); urne U5 (3b); urne U7 (3b); couvercle V1a (1b); couvercle V2a (3b);

Us 35518 :

- Inventaire du mobilier : • fer : 1 lame; • terre : 1 rondelle sur camp-a;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/2); cot-cat (1/1); pâte-cl. (1/1); a-mas (1/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (27/2); Total : 33/8
- Typologie des céramiques : côte catalane : gobelet Gb0 (1f);

Us 35513

- Inventaire du mobilier : faune : 1 os;
- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); celt-gr (3/1); a-afr (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (3/1); Total : 13/5

Le sol 35491

Sur le sol 35518, un nouveau remblai est étalé (35492 = 35511), cette fois-ci couvrant complètement l'arasement du mur MR35521. Ce remblai, fait de limon jaune, ne couvre que les deux tiers orientaux de la pièce, étant plus épais dans la partie est de la pièce, où il atteint une épaisseur maximale de 22 cm. Cette couche disparaît sans atteindre la limite ouest de la salle.

Sur ce remblai, on identifie une nouvelle surface de sol (35491), qui couvrait les deux tiers orientaux de la pièce, et qui est matérialisée par quelques tessons mis à plat. On n'a pas distingué des aménagements domestiques fonctionnant avec ce sol.

L'Us 35492/35511 contient un mobilier archéologique abondant qui situe cet état vers la fin du IIe siècle av. n. è. Le sol 35491 était percé par deux trous de poteau : PO35517, formé d'un creusement de 30 cm de diamètre (35516) avec trois cailloux plantés à l'intérieur (35517), et PO35522, formé d'un creusement de 17 cm de diamètre

(35523), avec deux cailloux plantés à l'intérieur (35522). Le poteau PO35517 était placé au centre de la pièce, et PO35522 était 60 cm plus au sud, à 60 cm du mur MR35145. Ces deux trous ont été repérés à niveau de ce sol, mais ils appartenaient à un sol plus récent. Leurs comblements étaient faits, dans les deux cas, avec une terre limoneuse qui ne contenait pas de mobilier archéologique.

Une fine couche de terre limoneuse sur le sol, dans l'angle sud-est de la pièce (35512), qui contenait un petit amas de tessons et des restes de faune, appartient sans doute à la sédimentation du sol 35491. Parmi le mobi-

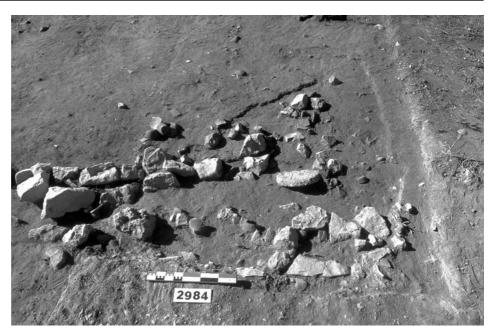


Fig. 80: Pièce 7 de l'îlot 35A. Vue du caniveau CN35499.

lier, on notera la présence de céramique non tournée récente, ainsi qu'un fragment de tuile italique, ce qui permet de dater cette couche dans la première moitié du Ie siècle av. n. è.

Mobilier

Us 35492:

- Inventaire du mobilier : faune : 242 os; 46 coquillages; bronze : 1 fr. de tôle repliée; 1 ressort de fibule; 1 fr. de tige ind. (ardillon?); fer : 1 plaque ind. (3 fr.); 1 tige de clou (2 fr.); 4 pointes de clou; 1 clou; terre : 1 fr. V.M.C.;
- Comptage des céramiques : camp-a (27/9); der-c (14/4); celtique (1/1); cot-cat (11/3); pâte-cl. (46/7); cl.-eng (9/2); mort-i (3/1); mort-cal (1/1); a-mas (2/1); a-pun (1/1); a-ital (67/3); CNT-Lor (129/17); dolium (3/1); Total : 314/51
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (2b); bol 27a-b (2b); coupe 27Bb (1b); bol 27c (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); pré-sigillée gauloise : coupelle 60 (1compl.); côte catalane : gobelet Gb0 (3b, 1f, 1a); claire récente : cruche 1 (3b); cruche 2 (4b); cruche 3 (1b); cruche 4 (1f); mortier italique : mortier 8f (1b); amphore taraconnaise : amphore Pa1 (1a); cér: non tournée : jatte J3 (1compl.); coupe C2 (2b); jatte J1a (1b); jatte J1c (1b); urne U7 (8b); couvercle V2a (3b);

Us 35511:

- Inventaire du mobilier : faune : 163 os; 53 coquillages; terre : 1 fr. VMC;
- Comptage des céramiques : camp-a (31/9); camp-b (1/1); celtique (5/1); cot-cat (4/2); celt-gr (4/1); com-itagr (1/1); autres com (4/1); a-ital (41/1); a-afr (8/1); CNT-Lor (88/17); Total : 187/35
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 27a-b (2b); coupe 27Ba (1b); bol 27c (1b); bol 31b (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); autres vernis noirs: assiette 36 (1f); côte catalane: gobelet Gb0 (2b, 1a); claire récente: cruche 1 (3b); cruche 2 (3b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); jatte J1 (1b); jatte J1e (1b); urne U5 (8b); urne U5d4 (1b); urne U7 (3b); couvercle V2a (1b);

Us 35512:

- Inventaire du mobilier : faune : 17 os; 6 coquillages; terre : 3 fr. de tegula (tuile); 1 fond de VMC;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (1/1); camp-a (4/1); celtique (1/1); pâte-cl. (4/1); com-itagr (1/1); a-mas (1/1); a-ital (14/1); a-tar (1/1); CNT-Lor (12/4); dolium (1/1); Total : 40/13
 - Typologie des céramiques : claire récente : cruche 3 (1b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); urne U7 (1b); couvercle V2a (1b).

Le caniveau CN35499

Dans l'angle nord-ouest du secteur 7, la fouille a permis de repérer un caniveau (CN35499) dont la présence masque l'architecture de la salle à cet endroit (**fig.79** et **fig.80**). De tracé nord-est/sud-ouest, cette structure a été creusée, dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è., dans les Us 35537 et 35526. A la base de ce creusement, une couche de terre brune (Us 35520) a été déposée avant de construire le parois et le fond du caniveau. Contre le creusement, de section rectangulaire, deux alignements de pierres s'adossent au nord et au sud, formant les parois. Le parement sud est fait de moellons alignés, parmi lesquels on notera une meule en basalte remployée (35499). Le parement nord (35504), de tracé à peu près parallèle au parement sud, est fait de quelques moellons en calcaire grossièrement alignés. Le fond du caniveau (35502) est fait de tessons (d'amphore italique en sa majorité) et de cailloux. Les tessons formant le fond ont permis de dater le caniveau dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è. Cette structure a été comblé à la fin du IIe siècle av. n. è. avec une terre de couleur brun foncé (35498), qui contient des charbons et des morceaux de terre brûlée.

Un sondage a été fait dans l'angle nord-ouest de la pièce, avec le but de vérifier si l'extrémité du mur MR35152 était conservée à une cote plus basse. La suite du mur n'a pas été retrouvée. Le mobilier provenant de ce sondage (35528) est également daté dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è.

L'ensemble du caniveau a été recouvert d'une couche de terre noirâtre (35483), qui contenait des petits charbons et des morceaux de terre brûlée, ainsi que du mobilier archéologique abondant, apparaissant par endroits sous la forme d'amas de tessons et de pierres. Ce mobilier permet de dater cette couche dans le premier quart du Ie siècle av. n. è.



Fig. 81 : Pièce 7 de l'îlot 35A. Vue du sol 35491, après la fouille des fosses FS35486 et FS35487.

Mobilier

Us 35520:

- Inventaire du mobilier : faune : 24 os; 5 coquillages; fer : 1 tige;
- Comptage des céramiques : camp-a (25/8); celtique (1/1); pâte-cl. (5/1); mort-i (1/1); a-mas (1/1); a-pun (1/1); a-ital (31/1); CNT-Lor (14/3); dolium (1/1); Total : 80/18
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupelle 28ab (1b); bol 31b (1b); coupe 33b (2b); assiette 36 (2b); claire récente : cruche 3 (1b); mortier italique : mortier 8d-8f (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : urne U7 (2b); couvercle V2a (1b);

Us 35499:

- Inventaire du mobilier : pierre : 1 meule en basalte;
- Comptage des céramiques : camp-a (3/1); cot-cat (1/1); mort-i (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (2/1); Total : 9/5
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); assiette 36 (1b);

Us 35498

- Inventaire du mobilier : faune : 48 os; pierre : 1 fr. de meta;
- Comptage des céramiques : camp-a (25/12); cot-cat (13/1); pâte-cl. (12/3); com-itagr (1/1); celt-gr (4/1); a-ital (92/4); a-afr (2/1); CNT-Lor (42/6); dolium (4/1); Total : 195/30
- Typologie des céramiques: campanienne A: coupe 27Ba (1b); bol 31b (3b); bol 27a-b (1b); coupe 33b (3b); assiette 36 (4b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd3 (2b); cér. non tournée: urne U7 (1b); urne U5 (1b); urne U5g (1b); jatte J1e (1b); jatte J2a (1b); couvercle V2a (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (1b, 1f); claire récente: cruche 2 (1b);

Us 35528

- Inventaire du mobilier: céramique: poix à l'intérieur d'un tesson d'amphore italique; faune: 46 os; 4 coquillages; bronze: 1 épingle à tête ornée; fer: 1 clou; 1 pointe de clou; 1 pointe d'épée; 1 bouterolle de fourreau;
- Comptage des céramiques : camp-a (55/11); cot-cat (1/1); camp-b (1/1); pâte-cl. (8/1); mort-i (1/1); celt-gr (6/1); a-ital (93/1); a-autres (3/1); a-afr (2/1); CNT-Lor (46/13); dolium (1/1); Total : 217/33
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); coupe 27Ba (1b); coupe 27Bb (2b); bol 31b (2b); coupe 33b (1b); assiette 36 (1b); campanienne B : bol à anses 127 (1t); côte catalane : gobelet Gb0 (1a); mortier italique : mortier 8f (1b); amphore italique : bord Dr1Abd3 (1b); cér. non tournée : jatte J1e (1b); urne U5 (4b); urne U7 (3b); couvercle V2 (2b); couvercle V2c (1b);

Us 35483:

- Inventaire du mobilier : faune : 57 os; 19 coquillages; fer : 1 pointe de pilum à douille; 1 plaque ind.; 1 longue tige tordue; 1 scorie plate; 1 tige à tête ronde et plate; 1 clou; terre : 2 fr. bec de lampe en CAMP-A;
- Comptage des céramiques : celtique (6/1); cot-cat (11/1); camp-a (49/16); pâte-cl. (32/1); celt-gr (8/1); a-ital (54/2); a-afr (3/1); CNT-Lor (62/10); dolium (2/1); Total : 227/34
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); bol 27a-b (1b); coupe 27Bb (1b); coupe 33b (4b); assiette 36 (8b, 3t); côte catalane : gobelet Gb0 (1b, 1f, 2t); claire récente : cruche 2 (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (2b); cér. non tournée : coupelle C5 (1b); urne U5 (5b); urne U7 (2b); couvercle V2a (1b).

Structures en creux d'époque récente

On a repéré deux fosses perçant le sol 35491 et le remblai 35492 (FS35486 et FS35487) ainsi qu'un amas de

tessons (35488), interprété d'abord comme une partie de la sédimentation du sol mais qui semble correspondre également au fond d'une fosse tardive (**fig.79** et **fig.81**).

La fosse FS35486 (creusement: 35489; comblement: 35486) est une structure de plan ovale, peu profonde, creusée dans le remblai 35492, dans la partie est de la pièce. Cette fosse a un diamètre entre 90 et 132 cm et une profondeur moyenne de 6 cm. Elle était comblée de terre meuble qui contenait des petits charbons, du cailloutis, des restes de faune et quelques tessons. Le mobilier prélevé dans cette fosse suggère une datation dans la deuxième moitié du Ie siècle av. n. è. Cette fosse semble donc avoir été creusée juste après l'abandon du sol 35491.

La fosse FS35487 (creusement : 35490; comblement : 35487), creusée dans le remblai 35492, présente également un plan ovale, avec un diamètre entre 60 et 80 cm et une profondeur de 20 cm. Cette fosse a été comblée d'une terre sableuse meuble



Fig. 82 : Vue générale des pièces 5A et 10 de l'îlot 35B, vues de l'ouest.

et homogène, sans charbons ou autres inclusions, avec du mobilier archéologique abondant. Sur la base de la fosse, il y avait quelques pierres et quelques fragments de dolium. Le mobilier fourni par cette couche indique une datation dans la deuxième moitié du Ie s. av. n. è. Cette structure pourrait avoir fonctionné avec le sol et correspondre à un calage de dolium.

Enfin, l'Us 35488 correspond à un amas de tessons, cailloutis et restes de faune, de plan grossièrement ovale, sur une surface de 80 sur 30 cm, étalé à même le sol 35491 (fig.43/99). Le mobilier prélevé suggère une datation dans la deuxième moitié du Ie siècle avant. Il s'agit peut-être encore du fond d'une fosse tardive provenant d'horizons supérieurs non conservés.

Mobilier:

Us 35486:

- Comptage des céramiques : camp-a (3/2); der-c (1/1); pâte-cl. (2/1); a-ital (6/1); CNT-Lor (9/1); Total : 21/6
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); cér. non tournée : urne U7 (1b);

Us 35487 :

- Inventaire du mobilier : faune : 75 os; fer : 1 tige de clou;
- Comptage des céramiques : camp-a (4/1); par-fin (1/1); mort-i (2/2); pâte-cl. (4/1); a-afr (1/1); a-tar (1/1); a-ital (40/1); CNT-Lor (25/1); dolium (2/1); Total : 80/10
- Typologie des céramiques: campanienne A: bol 31b (1b); mortier italique: mortier 8d (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd3 (1b); mortier calcaire: mortier 17b (1b); cér. non tournée: couvercle V2a (1b, 1f); dolium: bord bd3d (1b); campanienne A: assiette 36 (2t);

Us 35488:

- Inventaire du mobilier : faune : 45 os; terre : 1 tegula;
- Comptage des céramiques : der-c (1/1); com-itagr (1/1); a-ital (5/1); a-tar (1/1); CNT-Lor (1/1); Total : 9/5
- Typologie des céramiques : dérivée de C : assiette 7 (1b).

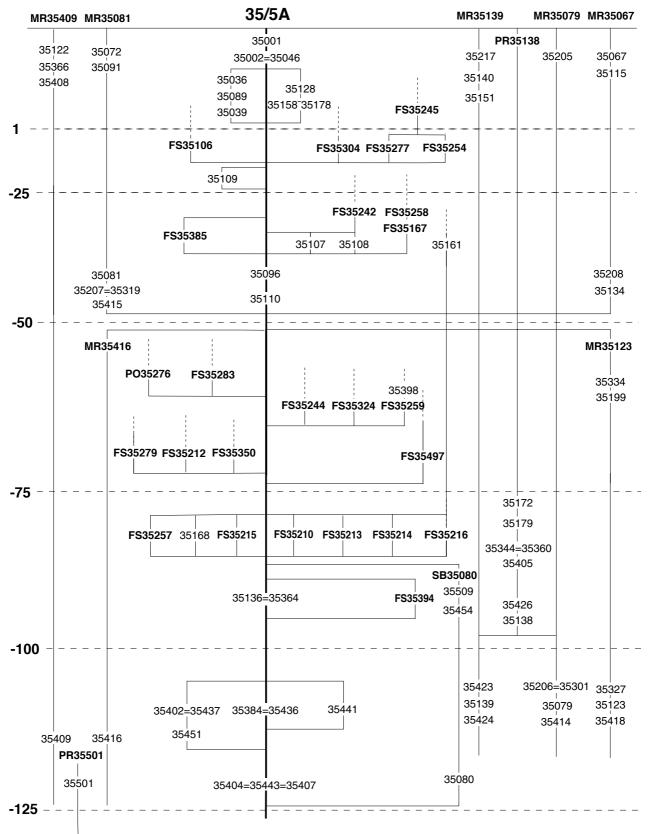


Fig. 83 : Diagramme stratigraphique de la pièce 5A de l'îlot 35B.

Bilan

La fouille de la pièce 7 a permis de circonscrire deux phases architecturales s'inscrivant dans l'évolution générale de l'îlot 35 au cours du IIe siècle av. n. è.

Durant le premier état, les aménagements ainsi que la plupart des mobiliers que l'on a recueillis doivent être mis en rapport avec l'activité de stockage. Le mur de façade sud de la salle (MR35521) suit le même alignement

Fait	Us	Nature	Fait	Us	Nature
FS35106		comblement de la fosse d'un dépôt	FS35394	l	comblement de fosse avec de la terre
		creusement de fosse	1	35420	creusement de fosse
FS35167	35166	comblement de fosse	FS35497	35470	amas de cailloux et tessons
	35167	creusement de fosse	1	35494	comblement de fosse
	35241	comblement de fosse	1	35497	creusement de fosse
	35300	creusement de fosse	MR35067	35067	comblement de tranchée d'épierrement de mur
FS35210		comblement de fosse avec du sable	1		comblement de tranchée d'épierrement de mur
	35268	comblement de fosse avec du sable	1	35134	
		creusement de fosse	1	1	comblement de tranchée de fondation de mur
FS35212		comblement de fosse avec des tessons	MR35079		élévation de mur en pierres liées à la terre
		comblement de fosse	initissors	35205	
	35298	creusement de fosse	1	35206	comblement de tranchée de fondation de mur
FS35213		comblement de fosse avec de la terre	-	35301	comblement de tranchée de fondation de mur
		comblement de fosse avec du sable	†		creusement de tranchée de fondation de mur
		creusement de fosse	MR35081		comblement de tranchée d'épierrement de mur
FS35214	35214	comblement de fosse avec de la terre	WIN55001		élévation de mur en pierres liées à la terre
		comblement de fosse avec de la terre	1	35091	comblement de tranchée d'épierrement de mur
		creusement de fosse		35207	
EC25215		comblement de fosse avec de la terre		35207	
FS35215					comblement de tranchée d'épierrement de mur
	35261	comblement de fosse avec du sable	1	35319	comblement de tranchée de fondation de mur
		creusement de fosse	1		comblement de tranchée d'épierrement de mur
FS35216		couche	1	35365	1
	35271	comblement de fosse avec du sable	-	1	creusement de tranchée de réfection de mur
	35272	creusement de fosse			comblement de tranchée d'épierrement de mur
FS35242	35242		1		creusement de tranchée d'épierrement de mur
		creusement de fosse	14005755	35422	<u> </u>
FS35244 FS35245		comblement de fosse	MR35123	1	élévation de mur
	35256	creusement de fosse	1	35199	arasement de mur antique
		comblement de fosse		35327	comblement de tranchée de réfection de mur
		creusement de fosse		35418	
	35211	amas de cailloux et tessons			creusement de tranchée de réfection de mur
FS35254	35254	comblement de tranchée de réfection de mur	MR35139		élévation de mur en pierres liées à la terre
	35411	creusement de fosse			1
FS35257	35257	comblement de fosse]	35151	creusement de tranchée d'épierrement de mur
	35263	creusement de fosse]	35217	arasement de mur post-antique
FS35258	35258	comblement de fosse		35423	comblement de tranchée de réfection de mur
	35262				creusement de tranchée de réfection de mur
FS35259		comblement de fosse	MR35416		élévation de mur en pierres liées à la terre
		creusement de fosse	PO35276		comblement de trou de poteau
		comblement de fosse avec des tessons		35295	
	35398	base de poteau formée d'une pierre brute	PR35138	35138	ouverture de porte
FS35277		comblement de fosse	1		comblement de porte
		creusement de fosse	1		comblement de porte
FS35279	35279	comblement de fosse avec de la terre	1		décapage artificiel
		creusement de fosse	1		amas de matériaux de destruction
FS35283		comblement de fosse	1		comblement de porte
		creusement de fosse	1		comblement de porte
FS35304	35304		†		piédroit de porte
		creusement de fosse	PR35501	35501	recharge de sol avec des tessons
FS35324		comblement de fosse	1.1.55501		comblement de porte
	35417		SB35080		structure bâtie de type indéfini
FS35350 FS35385		comblement de fosse	3555000	35454	
	35351	creusement de fosse	1	35509	
			VP35161		
FS35385		comblement de fosse avec de la terre	VP33101	35161	vase en place de type non tourné□
		comblement de fosse	-		
	35419	creusement de fosse	Fig. 84	1 : Liste	des Faits du secteur 5A de l'îlot 35B et des

Fig. 84 : Liste des Faits du secteur 5A de l'îlot 35B et des Us qui les composent.

que d'autres structures repérées dans l'îlot 35, appartenant à des bâtiments dont les plans complets n'ont pas été identifiés, tel le mur MR35191, dégagé dans les secteurs 1 et 2, ainsi que la façade sud du secteur 3 (MR35071 et MR35025), également dans l'alignement de MR35521 et MR35191.

35190 comblement de fosse hétérogène

Le deuxième état d'architecture représente un élargissement de la pièce au détriment de la ruelle au sud (secteur 9). Les sols fouillés en rapport avec ces murs plus récents ont livré très peu de données sur le fonctionnement de la pièce. On notera que les aménagements domestiques sont toujours dans la moitié est, et consistent en de



Fig. 85 : Vue plongeante de la pièce 5A de l'îlot 35B prise du sud.

petites fosses de calage de vases ainsi que des foyers en position à peu près centrale. La moitié ouest de la pièce reste toujours plus vide, réservée à des activités qui n'ont pas laissé des traces (repos?). Quant au mobilier archéologique, la plus grande part se situe dans les niveaux de remblai, assez rare étant les objets recueillis sur les niveaux de sol, ceux-ci n'indiquant pas, à priori, l'existence d'activités spécialisées dans cet espace. Le manque de soin donné aux préparations de sols (des surfaces de remblai en terre battue, sans enduit), surtout lors qu'on compare avec les sols contemporains de la pièce 8, ainsi que la rareté des éléments d'équipement fixe, sembleraient confirmer cette absence d'activités spécialisées. L'ensemble des donnés dont on dispose indiquerait donc qu'on à affaire à un espace polyvalent où dominent petit stockage et préparation culinaire.

On doit enfin se poser la question du rôle de cette pièce dans l'ensemble de l'îlot 35, ainsi que ses relations avec d'autres espaces voisins. Il est évident, au moins pour le dernier état, qu'un rapport existe avec la pièce 8 au niveau architectural, même s'il n'existe pas de communication entre les deux pièces (aucune baie dans le mur mitoyen MR35165), étant donné que les murs de façade nord et sud sont continus pour les deux espaces. Quant à la fonctionnalité, si la salle 7 se présente, durant le IIe siècle av. n. è., comme un espace polyvalent (sols 35536 et 35518), la pièce 8 a livré, pour les sols contemporains (35508 et 35440) des indices assez clairs de stockage pour conclure à un rôle de resserre (abondance de fosses, sols en galets).



Fig. 86 : Le mur est du secteur 5A de la zone 35 (MR35123) avec tranchée de réfection (35327) et tranchée d'épierrement (35334).



Fig. 87 : Zone 35, secteur 5A : vue des murs successifs MR35081 et MR35416 et de leur tranchée d'épierrement (35338, 35370).



Fig. 88 : Zone 35, secteur 5A : le mur nord de la pièce (MR35081) et sa réfection inclinée vers le sud.

4.5. La salle 5A de l'îlot 35B

La pièce 5A se situe dans la partie sud de l'îlot 35B, entre les pièces 5B à l'est et 10 à l'ouest (**fig.82**). La fouille durant ce triannuel a permis l'exploration des niveaux antérieurs à la deuxième moitié du Ier siècle av. n. è, ainsi que l'identification d'une porte liant les secteurs 5A et 10 pendant les phases anciennes de l'habitation (voir diagramme, **fig.83**; Faits : **fig.84**).

Architecture

Le secteur 5A constitue une pièce quasi trapézoïdale de 3,70 m de large et de 6,75 m de longueur moyenne intra-muros (**fig.85**).

Les deux parements du **mur est** (MR35123), mitoyen avec la pièce 5B, ont été mis au jour sur toute leur longueur. La tranchée de réfection de ce mur est bien visible (35327), car matérialisée par des tessons et des cailloutis plaqués contre les parements, même dans des endroits où les pierres ont été récupérées (**fig.86**). Cette tranchée est parfaitement marquée dans le sol 35136/35364.

Le **mur nord** de la pièce (MR35081) est conservé en élévation (blocs et moellons de calcaire dur) sur environ 3,40 m de long au niveau du sol 35136. Une sondage de 0,20 m de profondeur sur 0,90 m de long dans la tranchée d'épierrement à l'extrémité est de ce mur (35343, 35365) n'a pas livré des traces de construction en place. La fouille de la tranchée d'épierrement de la partie ouest de ce mur (35338, 35370) a livré les restes d'un mur plus ancien (MR35416) préservé sous MR35081 sur 1,25 m de longueur. La partie visible de ce mur est moins large que le mur postérieur; elle est composée de moellons de calcaire tendre (**fig.87**). La fouille de la tranchée de fondation (35319) du mur MR35081 a montré qu'il y avait un décalage de quelques centimètres entre l'emplacement de MR35081 et celui du mur ancien, ce qui a provoqué un affaissement latéral du parement de MR35081 vers le sud dans la tranchée (**fig.88**). Il est possible qu'il existe une légère différence d'orientation pour ces deux murs.

La façade sud de la pièce a conservé sur toute sa longueur une élévation de blocs et de moellons de calcaire

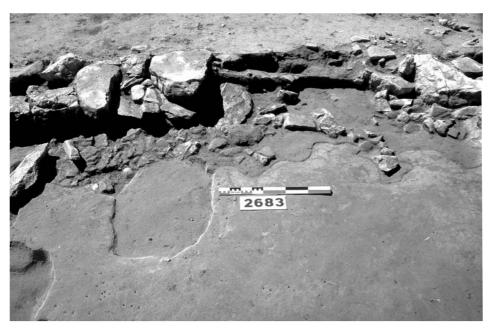


Fig. 89 : Vue de la porte PR35138 dans la façade nord de la pièce 5A.

dur. Elle est percée par une porte (PR35138) ouvrant sur la rue 106 à environ 2,80 m de l'angle est de la pièce. La porte est limitée à l'est par deux piédroits légèrement décalés, montrant deux états de construction (fig.89). A l'origine la porte mesurait 1,82 m de large (si on admet que piédroit ouest de la porte est resté constant). Ensuite, un autre piédroit a été installé 0,52 m vers l'ouest et 0.03 m vers l'intérieur de la pièce, afin de réduire l'ouverture à 1,30 m de large environ. La datation de ces deux étapes reste à préciser. La partie du mur méridional à l'ouest de la porte (MR35139) est légèrement moins large que la par-

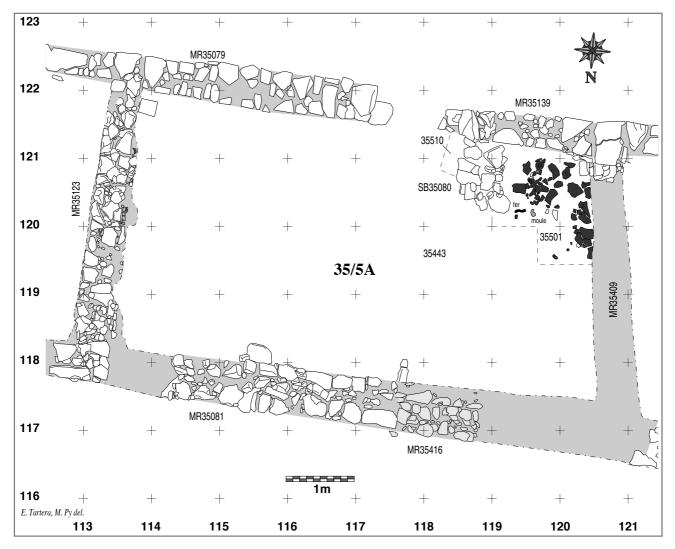


Fig. 91 : US 35501, calage de tessons du seuil de la porte PR35501 dans le mur ouest de la pièce 5A.

tie est (MR35079). Alors que des tranchées de réfection de tous les autres murs étaient visibles dans le sol 35136, celle de MR35139, beaucoup plus mince que les autres, n'était perceptible qu'au niveau de 35402.

Le mur ouest (MR35409), mitoyen avec le secteur 10, n'est conservé en élévation qu'à son extrémité sud, à sa jonction avec le mur MR35139. Il est constitué de blocs et moellons de calcaire dur; sa largeur est de 0,40 m. Le reste du mur a été complètement épierré et a été repéré en 1998 par un comblement de tranchée (35366) chargé de cailloutis et de tessons jusqu'à 40 cm de profondeur environ. Tout comme le mur est de la pièce (MR35123), le mur ouest ne forme pas un angle parfaitement droit avec le mur nord, mais se trouve légèrement décalé vers l'ouest. De ce fait la pièce mesure 7,25 m de long dans sa partie nord et 6,25 m dans sa partie sud.



Fig. 92 : Structure bâtie SB35080 vue de son côté est au niveau de la couche 35404 = 35443.

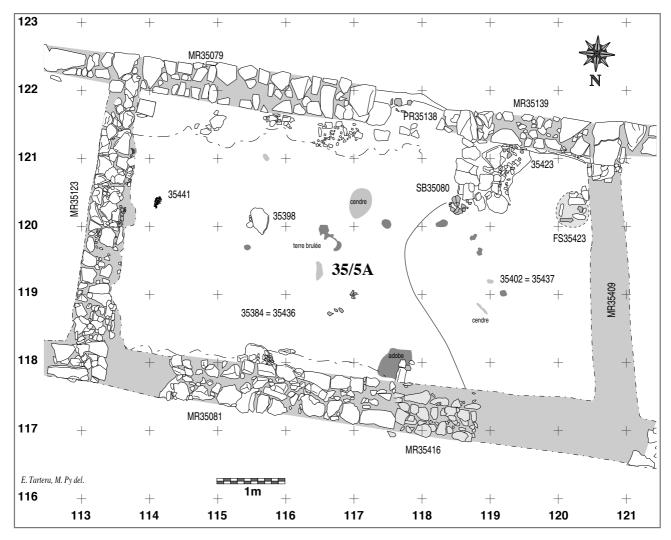


Fig. 93 : Plan du secteur 5A de l'îlot 35B au niveau des couches 35384 = 35436 et 35402 = 35437.

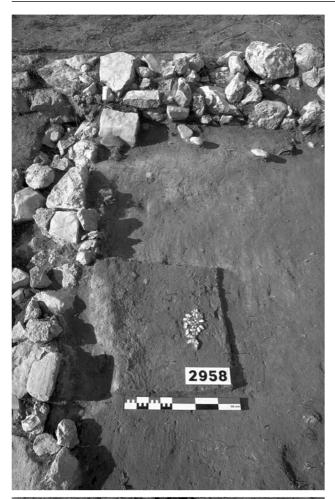




Fig. 94 : US 35441 : décor de tellines en forme de poisson.

Malgré l'épierrement du mur ouest (MR35409), la fouille a permis l'identification d'un seuil de porte (PR35501) dans la partie sud de ce mur. Cette découverte importante montre que les pièces 5A et 10 ont fonctionné ensemble comme une seule unité domestique pendant le dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Des niveaux d'habitation du dernier quart du IIe s. av. n. è.

Le niveau le plus ancien repéré jusqu'à présent (35404 = 35443) consiste en un remblai épais d'adobes et de limon argileux qui couvre toute la surface de la pièce. C'est un niveau facilement repérable par sa couleur jaune et sa surface compacte avec des tessons à plat par endroit. Il constitue le niveau de base sur lequel la fouille s'est arrêtée à la fin de la campagne 1999. Cette couche est presque horizontale dans les parties est et centrale de la pièce, mais monte légèrement dans la partie ouest. Elle n'a été étudiée que dans deux sondages limités (**fig.90**). Un premier sondage a concerné le seuil placé dans l'angle sud-ouest de la pièce. Celui-ci se présente dans la pièce 5A sous la forme d'un calage de gros tessons d'amphores (35501 = 35425) de 1,10 m de longueur et 0,30 m de largeur environ le long le mur (fig. 84 et 85). Les tessons ont tous été placés avec la partie extérieure vers le haut; ils débordent dans la tranchée d'épierrement. Le calage de tessons, qui étend également sur une bande dans l'angle sud-ouest de la pièce entre le mur MR35409 et la SB35080, se trouve sous la surface du sol 35443, jusqu'au contact avec la base de la structure bâtie SB35080 (fig.91). Une lame de fer et le haut d'une cruche ont été trouvés en association avec ce calage de tessons d'amphores. Le mobilier indique une construction du seuil vers le début du dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Le calage du seuil fournit aussi une datation probable pour la fondation de la structure SB35080 avant le début du dernier quart du IIe siècle av. n. è. On a repéré d'autre part le long de cette structure bâtie une tranchée de réfection plus tardive sur le côté ouest (35509 et 35454), datable du premier quart du Ier siècle av. n. è. Cette tranchée a été scellée par un radier de tessons vers le milieu de la première moitié du Ier siècle av. n. è. (35168).

Un deuxième petite sondage (35510) a été ouvert sur le côté est de la structure bâtie, dans l'angle qu'elle forme avec le mur sud (MR35139). Ce sondage montre d'abord

qu'il n'y a pas de tranchée de réfection de ce côté, et ensuite que les pierres de base du bâti se trouvent à plus de 10 cm sous la surface de la couche 35404 = 35443. Cette indication confirme que la date de construction originale de la structure est antérieure à la formation d'une bonne partie de la couche 35404 = 35443, donc probablement au dernier quart du IIe siècle av. n. è.

La fonction de la structure bâtie dans son état originel, ainsi que sa forme sur le côté ouest, ne sont toujours pas claires. L'hypothèse d'un support de dolium proposée dans le Rapport de 1998 pour son état du deuxième quart du Ier siècle av. n. è. – construit en niveaux de dalles et de terre alternés (**fig.92**) et associé avec un radier de tessons rond sur son côté ouest (35168) – semble peu vraisemblable pour le dernier quart du IIe siècle av. n. è. vue sa position devant la porte PR35501 faisant communiquer alors les pièces 5A et 10.

Au-dessus de la couche 35404 = 35443, on trouve une couche de sédimentation d'habitation (35384) fouillée dans la partie centrale de la pièce. La campagne 1999 a permis l'exploration du reste de cette couche dans la partie est de la pièce (35436), ainsi que d'une couche contemporaine dans la partie ouest (35402 = 35437) (**fig.93**). L'Us 35384 = 35436 correspond à une couche de limon (sableux ou argileux par endroits), de couleur brun moyen et d'épaisseur variable (5 cm en moyenne). La couche contient des déchets domestiques (charbons, cendres,

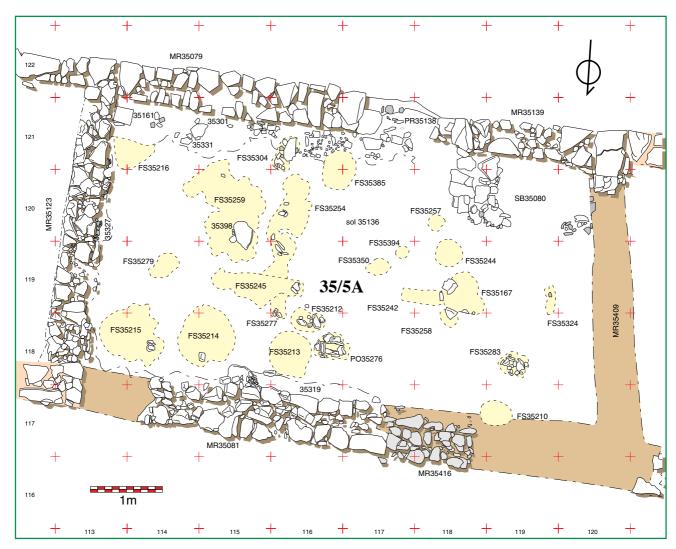


Fig. 95: Plan du sol 35136 de la pièce 5A de la zone 35.

coquillages, petits tessons et faune). Il existe aussi plusieurs concentrations de cendres et de terre brûlée, constituant des traces de feu plus que de véritables foyers permanents. Seule une grande tache de terre brûlée (environ 0,40 m de longueur et 2 cm de profondeur), au milieu de la pièce, peut être interprétée comme le reste d'un foyer durable. Les autres traces sont moins profondes et plus petites (de forme circulaire, entre 0,08-0,15 m diamètre) et peuvent éventuellement correspondre au déplacement d'un brasero, comme cela a été remarqué dans la pièce 2A de l'îlot 30 (cf. Rapport 1997, p.78, fig.15). On notera par ailleurs que ces traces de feux se trouvent à des niveaux légèrement différents à l'intérieur de la sédimentation 35384 = 35436. Le fait que cette couche soit composée d'une accumulation de sols successifs est également indiqué par la présence de tessons à plat à différentes hauteurs et par de minces lits de terre de couleurs diverses visibles dans les coupes.

L'intérêt principal de la fouille de cette couche est la découverte d'un décor de tellines en forme d'un poisson (35441; **fig. 94**) de 20 cm de longueur. Tout comme les pavages quadrangulaires de tellines trouvés dans le niveaux plus récent de la pièce 5A (35107, 35108 : Rapport triannuel 1987) et le décor en forme d'âne trouvé dans la pièce 10 (35381 : voir ci-dessous), il s'agit de coquilles de tellines placées soigneusement sur un sol avec le côté dorsal en haut. Le sol sur lequel on a construit ce décor est au milieu du niveau 35436, et (pour des raisons expliquées plus haut) il n'était pas possible de le repérer sur une surface étendue. La datation de ce niveau est globalement située dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Dans la partie ouest de la pièce 5A on rencontre au-dessus du niveau 35404 = 35443 une épaisse couche sableuse (35402 = 35437), chargée de déchets domestiques. Cette couche présente un pendage vers l'est et une épaisseur variable. Elle est composée de sable et limon sableux mélangés avec des petits coquillages, des cendres, des charbons et des tessons. Tout comme le niveau 35384, la couche 35402 est composée de minces lits de terre avec des concentrations ponctuelles de cendres et de terre brûlée. Dans la coupe se voient des lits de sable presque pur entrecoupés de lits de limon sableux, néanmoins difficiles à suivre sur des surfaces étendues.

Les rapports entre les couches 35402 = 35437 et 35404 = 35443 sont complexes, du fait qu'il s'agit de deux

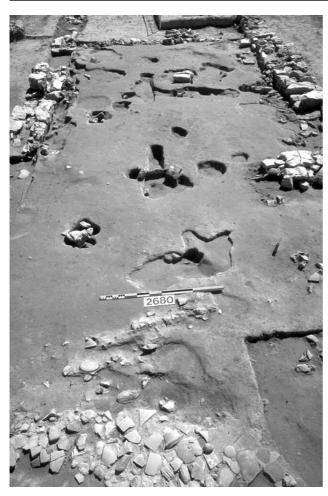


Fig. 96 : Vue générale du sol 35136 du secteur 5A de la zone 35.

étapes d'une même sédimentation de sol marquées par diverses recharges ponctuelles qui s'articulent de façon variable à leurs limites (**fig.93**). Les indications stratigraphiques et le matériel des deux Us indiquent qu'elles correspondent très probablement à une seule phase d'occupation située dans le dernier quart du IIe siècle av. n. è. Les différents dépôts relevés dans ces niveaux suggèrent une occupation à caractère domestique avec des traces de possibles activités métallurgiques à petite échelle (voir le Rapport 1998).

Une autre couche très mince de limon argileux de couleur gris moyen (35451) se trouve sous la couche 35402 = 35437 dans une légère dépression du niveau 35404 = 35443, au milieu de la partie ouest de la pièce (dans le carré 118/119). Cette couche, avec des fragments de charbons assez abondants et quatre monnaies, date aussi du dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Mobiliers

Us 35443:

Inventaire du mobilier: • céramique: niveau non fouillé, pas de tessons; • monnaie: 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 monnaie en argent;

Us 35501:

- Inventaire du mobilier : fer : 1 lame d'épée ou ferrure;
- Comptage des céramiques : pâte-cl. (40/5); a-ital (83/1); CNT-Lor (2/1);
 Total : 125/7
- Typologie des céramiques : claire récente : cruche 2b (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b);

Us 35454:

- Inventaire du mobilier: faune: 19 os; 7 coquillages; fer: 2 clous; 1 ferrure; 1 anneau; monnaie: 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (28/8); camp-b (1/1); pâte-cl. (12/1);
 a-ital (88/3); CNT-Lor (170/11); dolium (2/1); Total : 301/25
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5 (4b); bol 31b

(1b); coupe à anses 4285 (1b); campanienne B: coupelle 1 (1t); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (1b); bord Dr1BC-bd1 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); urne U5 (2b); urne sans col U6 (1b); couvercle V2a (1b);

Us 35168:

- Inventaire du mobilier: faune: 9 os; 5 coquillages; terre: 1 paroi de four; 2 lampes; pierre: 2 aiguisoirs; 1 fr de mortier;
- Comptage des céramiques : camp-a (4/2); b-h-r (1/1); pâte-cl. (2/1); mort-cal (1/1); a-ital (95/1); CNT-Lor (8/2); dolium (32/1); Total : 143/9
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1b); cér. non tournée : jatte J4b (1b); dolium : bord bd8f (1b);

Us 35168

- Inventaire du mobilier: faune: 9 os; 5 coquillages; terre: 1 paroi de four; 2 lampes; pierre: 2 aiguisoirs; 1 fr de mortier;
- Comptage des céramiques: camp-a (4/2); b-h-r (1/1); pâte-cl. (2/1); mort-cal (1/1); a-ital (95/1); CNT-Lor (8/2); dolium (32/1); Total: 143/9
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1b); cér. non tournée : jatte J4b (1b); dolium : bord bd8f (1b);

Tie 35384

- Inventaire du mobilier: faune: 46 os; 53 coquillages; bronze: 1 tige; 1 fibule; fer: 1 ciseau; 1 fr. de grande tige; 2 tiges; 9 scories; terre: 1 fr. V.M.C.; pierre: 1 fr. calcaire tendre mouluré; monnaie: 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 petit bronze non identifié; 1 petit bronze des Samnagenses;
- Comptage des céramiques: camp-a (22/2); cot-cat (6/1); par-fin (10/1); pâte-cl. (8/1); a-mas (1/1); a-ital (38/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (80/7); dolium (7/1); Total: 173/16
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 31b (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1b); cér. non tournée : urne U5 (3b); urne U7 (1b); couvercle V2a (2b);

Us 35436:

- Inventaire du mobilier : faune : 11 os; 15 coquillages; fer : 1 clou; plomb : 2 coulures; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornunète
 - Comptage des céramiques: camp-b (1/1); camp-a (8/2); pâte-cl. (6/1); celt-gr (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (8/2); Total: 26/8
 - Typologie des céramiques: campanienne A: bol 31b (1b); assiette 36 (1b); cér. non tournée: urne U5 (1b); urne U7 (1b);

Us 35437:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 23 os; 57 coquillages; bronze : 1 anneau; 1 clou; fer : 1 tête de clou; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 petit bronze indéterminé;
- Comptage des céramiques : camp-a (28/12); cot-cat (1/1); pâte-cl. (8/1); celt-gr (1/1); a-ital (7/1); a-bet (1/1); CNT-Lor (56/12); Total : 102/29
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5 (1b); bol 27a-b (2b); bol 31b (3b); assiette 36 (1b); claire récente : cruche 2 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); jatte J4b (1b); urne U5 (4b);

Us 35437:

- Inventaire du mobilier: • faune: 23 os; 57 coquillages; • bronze: 1 anneau; 1 clou; • fer: 1 tête de clou; • monnaie: 1 petit bronze de

Marseille au taureau cornupète; 1 petit bronze indéterminé;

- Comptage des céramiques : camp-a (28/12); cot-cat (1/1); pâte-cl. (8/1); celt-gr (1/1); a-ital (7/1); a-bet (1/1); CNT-Lor (56/12); Total : 102/29
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5 (1b); bol 27a-b (2b); bol 31b (3b); assiette 36 (1b); claire récente : cruche 2 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b); jatte J4b (1b); urne U5 (4b);

Us 35451 :

- Inventaire du mobilier : faune : 7 os; 22 coquillages; bronze : 1 petite tige ind.; monnaie : 2 petits bronzes indéterminés; 2 petits bronzes de Marseille au taureau cornupète;
 - Comptage des céramiques: camp-a (10/2); cot-cat (1/1); par-fin (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (4/1); dolium (1/1); Total: 19/7
 - Typologie des céramiques: campanienne A: bol 31b (1b); coupe 33b (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (1a).

Les phases plus récentes

Le sol d'une pièce de stockage du premier quart du Ier s. av. n. è.

Immédiatement au dessus des niveaux précédents, se superpose un sol de terre battue dure et compacte (35136 = 35364), de 3 à 7 cm d'épaisseur, qui couvre toute la surface de la pièce. Ce sol est composé de limon sableux homogène de couleur jaune clair. Il est presque horizontal dans les parties centrale et est de la pièce, mais remonte en pente vers l'ouest. Ce niveau a donné très peu de mobilier. On n'y a pas remarqué de traces de foyers, cendres, charbons ou autres témoignages d'activités domestiques. Par contre, le sol a été percé par une série complexe de fosses d'époques différentes (**fig.95** et **fig.96**). Quelques-unes de ces fosses semblent être liées à l'occupation du sol, alors que d'autres ont été créées à des périodes plus récentes, à partir de niveaux supérieurs. L'épaisseur du sol lui-même résulte de plusieurs recharges ponctuelles plutôt que d'un seul épisode de construction. Cette hypothèse est confortée par le fait que la fosse FS35394 n'était pas visible à la surface la plus haute de 35136, mais seulement quelques centimètres plus bas. De plus, la coupe de la couche montre l'accumulation de lits de terre de couleurs différentes (grise et jaune).

Parmi les fosses creusées dans le sol et présumées contemporaines de son occupation, cinq peuvent être interprétées comme des calages de dolium (35210, 35213, 35214, 35215, 35216). Il s'agit de fosses larges (jusqu'à 0,70 m de diamètre) et peu profondes, de forme quasi circulaire, remplies de sable. Les cinq se trouvent le long des murs. Les indications de datations pour toutes ces fosses sont homogènes et très similaires aux indications livrées par le sol même (fin du IIe s. et premier quart du Ier s. av. n. è.). De plus, la fosse FS35214 passait sous un lit de tellines (35107) construit sur un sol supérieur (35096) datant du troisième quart du Ier s. av. n. è. Un radier de tessons trouvé sur le sol 35136 contre la façade ouest de la SB35080 est aussi interprété comme un possible support de dolium.

Parmi les autres fosses liées au sol, FS35257 est une très petite fosse ronde qui contenait une lampe entière intacte et pas d'autre mobilier. La lampe est de type Ricci F, datable entre -125 et -75. La fonction de cette fosse n'est pas claire mais l'hypothèse d'une pratique rituelle est plausible. La fonction de FS35394, très pauvre en matériel, est également peu claire.

Une grande pierre plate de calcaire dur (35398) se trouve au milieu de la pièce dans la partie est, entourée par une fosse large et peu profonde de forme très irrégulière (FS35259). Il est possible qu'il s'agisse d'un support de poteau. La pierre était posée au niveau de 35384, mais était déjà visible au niveau du sol 35096. Une datation dans la première moitié du Ier s. av. n. è. est néanmoins indiquée par le mobilier de FS35259, datable entre 125 et 75.

L'emplacement de six fosses d'implantation de dolium le long des murs et l'absence de toute indication d'activités domestiques montre que la pièce a alors une fonction assez différente de celle de la période précédente, puisqu'elle paraît dès lors dédiée presque exclusivement au stockage.

Mobilier

Us 35364:

- Inventaire du mobilier : faune : 17 os; 14 coquillages; fer : 1 tête de clou; 1 fr. de tige;
- Comptage des céramiques : camp-a (7/1); cot-cat (2/1); pâte-cl. (1/1); a-mas (1/1); a-ital (7/1); CNT-Lor (14/1); dolium (1/1); Total : 33/7
- Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b);

Us 35214:

- Inventaire du mobilier : • terre : 1 fr. d'enduit peint;

Us 35259 :

– Comptage des céramiques : camp-a (4/1); a-ital (3/1); CNT-Lor (7/1); Total : 14/3

Fosses plus tardives

Les occupations plus récentes de la pièce ont été décrites en détail dans le précédent rapport triannuel (1997). Les travaux de 1998 ont complété les données antérieurement acquises par l'observation de nouvelles fosses creu-

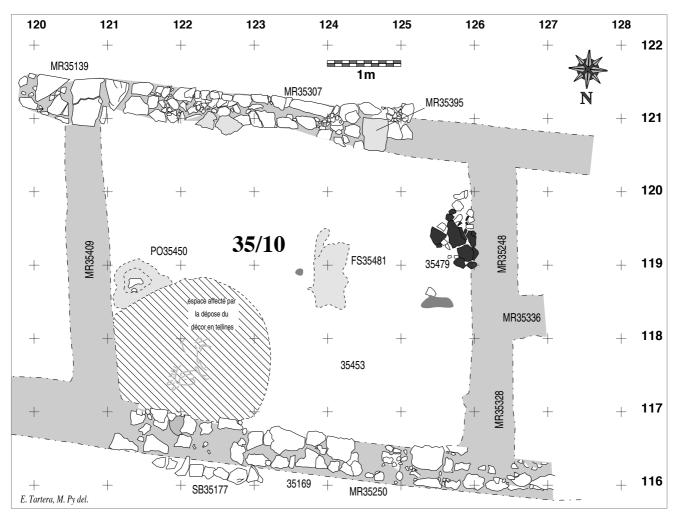


Fig. 97: Plan du Secteur 10 de l'îlot 35B au niveau de 35453

sées dans le sol 35136. La datation précise de ces fosses est souvent problématique. Quelques unes s'assimilent à des trous de poteau (PO35276, FS35212, FS35283, FS35324, FS35258), mais leur rapport chronologique est difficile à cerner. La céramique associé avec PO35276, FS35212, FS35283 et compatible avec une datation dans la première moitié du Ier s. av. n. è., mais un remplissage ancien n'est pas une preuve chronologique infaillible sans autres indications stratigraphiques. Ces indications sont ambiguës pour ces fosses (tout autant pour FS35324, FS35350 et FS35279) parce que les niveaux supérieurs ont été ici remaniés par la charrue.

Pour d'autres fosses, les données sont plus sûres. Il est clair, par exemple que FS35242 a coupé un lit de tellines (35108) posé sur le sol 35096 datable du troisième quart du Ier s. av. n. è. La fosse juste à côté (FS35167) a été en partie couverte par ces tellines, alors qu'une partie de la fosse était déjà visible dans ce même sol. Une troisième fosse (FS35258), probable trou de poteau, a été creusée après FS35167. Il est possible de mettre toutes ces structures en rapport une même phase d'aménagement débutant dans la troisième quart du Ier s. av. n. è.

Une autre série de fosses (FS35304, FS35254, FS35277) forme un alignement nord-sud qui a coupé une couche de chaux (35109) datée de la fin du Ier s. av. n. è. Il s'agit sans doute de la tranchée de fondation d'une cloison plus tardive, comme l'indiquent deux dépressions avec cailloutis plantés interprétables comme des petits trous de poteau.

Une autre fosse allongée (FS35245) a coupé FS35254 et FS35277, et se place donc à une époque encore plus récente. Le rôle de cette structure est difficile à cerner. Elle ressemble à d'autres fosses trouvées sur le site auxquelles a été attribuée une fonction métallurgique, mais elle ne présente néanmoins aucune rubéfaction des parois.

L'ensemble de ces creusements postérieurs au milieu du Ier s. av. n. è, et même pour partie au début de notre ère, montre que le secteur 5A a connu au cours de la période de romanisation des transformations importantes, sans que l'on puisse néanmoins en saisir la logique globale, suite à la destruction des niveaux d'occupation correspondants par la mise en culture moderne.

La fouille de 1999 a ajouté à cette collection de perturbations une petite fosse à côté du mur ouest de la pièce,

dans sa partie sud (FS35497; remplissage 35494). Il s'agit d'une fosse de forme quadrangulaire (peut-être un trou de poteau) qui n'était pas identifiée auparavant alors que quelques pierres de son remplissage étaient déjà visible au niveau du sol 35136 = 35364. La fosse a été creusée jusqu'au niveau de 35404 = 35443, sans déranger le calage de tessons 35501.

Par opposition avec les niveaux d'habitation plus anciens explorés pendant la campagne 1999, la pièce 5A paraît avoir servi au niveau du sol 35136 = 35364 presque exclusivement comme salle de stockage. L'emplacement de six fosses d'implantation de dolium le long des murs et l'absence de toute indication d'activité domestique confirme bien cette fonction.

L'ensemble des creusements de la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. et du début de notre ère montre que le secteur 5A a connu au cours de la période de romanisation des transformations importantes, sans que l'on puisse néanmoins en saisir la logique globale, suite à la destruction des niveaux correspondants par la mise en culture moderne.

Mobiliers

Us 35276 :

- Inventaire du mobilier : pierre : 1 fr. de pierre taillée calcaire;
- Comptage des céramiques : celtique (1/1); a-ital (6/1); CNT-Lor (3/1); dolium (1/1); Total: 11/4

Us 35283:

- Inventaire du mobilier : monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (1/1); Total: 7/3

Us 35324:

- Comptage des céramiques : pâte-cl. (1/1); Total : 1/1
- Typologie des céramiques : claire récente : cruche 2 (1b);

- Inventaire du mobilier : • faune : 5 os; 1 coquillage;

Us 35324:

- Comptage des céramiques : pâte-cl. (1/1); Total : 1/1
- Typologie des céramiques : claire récente : cruche 2 (1b);

- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); pâte-cl. (2/1); a-ital (3/1); a-pun (2/1); CNT-Lor (1/1); dolium (1/1); Total : 10/6

Us 35279:

- Inventaire du mobilier : faune : 6 os; 2 coquillages; terre : 1 rondelle sur cnt-lor;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1); pâte-cl. (6/1); fumigée (11/1); p-chaux (8/2); a-ital (13/1); a-bet (5/1); a-tar (1/1); a-afr (1/1); Total: 47/9
 - Typologie des céramiques : fumigée : jatte B5 (1b); cér. non tournée : couvercle V2a (1b);

- Inventaire du mobilier : fer : 1 clou;
- Comptage des céramiques : pâte-cl. (2/1); a-ital (3/1); CNT-Lor (4/1); Total : 9/3

Us 35258:

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 5 os; 1 coquillage;

- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); a-ital (1/1); a-mas (1/1); CNT-Lor (2/2); dolium (1/1); Total : 6/6
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : coupe C2 (1b); urne U7 (1b);

Us 35254:

- Comptage des céramiques : camp-a (7/1); der-c (1/1); pâte-cl. (2/1); a-pun (3/1); a-ital (38/2); a-afr (1/1); CNT-Lor (14/2); dolium (1/1); Total: 67/10
 - Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1BC (2b); cér. non tournée : urne U7 (1b);

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 trou de réparation sur CNT-lor; fer : 1 scorie; 1 clou;
- Comptage des céramiques : camp-a (3/2); mort-cal (1/1); a-ital (13/1); a-bet (3/1); CNT-Lor (4/1); Total : 24/6

```
Fait
                                        Nature
             Us
FS35253
            35252 | comblement de fosse
           35253 creusement de fosse
FS35333
            35333 comblement de fosse avec des tessons et des galets
            35392
                  creusement de fosse
                   comblement de fosse avec tessons et pierres
FS35386
            35386
            35387
                   creusement de fosse
FS35481
           35480
                   comblement de fosse avec de la terre
           35481
                   creusement de fosse
MR35248
           35248
                  comblement de tranchée d'épierrement de mur
           35251
                  creusement de tranchée d'épierrement de mur
MR35250
           35169
                   sondage préliminaire
            35247
                  comblement de tranchée d'épierrement de mur
           35250 creusement de tranchée d'épierrement de mur
           35397
                  élévation de mur en pierres liées à la terre
MR35307
           35306 comblement de tranchée d'épierrement de mur
            35307
                   creusement de tranchée d'épierrement de mur
           35373
                   comblement de tranchée d'épierrement de mur
            35396
                   élévation de mur en pierres liées à la terre
MR35328
           35328
                   comblement de tranchée d'épierrement de mur
           35329
                   creusement de tranchée d'épierrement de mur
MR35336
           35335
                   creusement de tranchée d'épierrement de mur
           35336
                  comblement de tranchée d'épierrement de mur
MR35395
           35395
                  élévation de mur en pierres liées à la terre
            35484
                  comblement de tranchée de réfection de mur
            35485
                  creusement de tranchée de réfection de mur
MR35409
           35300 élévation de mur fantôme
            35366
                  comblement de tranchée d'épierrement de mur
            35408
                  creusement de tranchée d'épierrement de mur
            35409
                   élévation de mur en pierres liées à la terre
            35122
                   sondage préliminaire
PO35266
           35266
                   comblement de trou de poteau
            35309
                   creusement de trou de poteau
PO35340
           35339
                   creusement de trou de piquet
           35340
                  comblement de trou de piquet
PO35450
           35449
                  comblement de fosse avec des pierres
            35450
                  creusement de fosse
SB35275
           35275
                  structure bâtie non déterminée
VP35403
            35378
                   vase en place de type commun tourné□
           35403 contenu d'un vase en place
```

Fig. 98: Liste des Faits du secteurs 10 de l'îlot 35B et des Us qui les composent.

- Typologie des céramiques : cér. non tournée : coupe C2 (1b);
 Us 35109 :
- Inventaire du mobilier : céramique : recollage sur camp-b 127; • faune : 71 os; 76 coquillages; • bronze : 1 fr. indéterminé; • fer : 3 clous; 2 tiges; 1 pointe de clou; 1 tête de clou; 1 grand clou en 4 fr.; • plomb : 1 bride de réparation; 3 fr. informes; • terre : 1 fr. de imbrex italique; 21 fr. de torchis; 3 fr. de lampes; • monnaie : 2 petit bronze de Marseille au taureau cornupète; 1 obole de Marseille en argent;
- Comptage des céramiques: camp-a (39/7); camp-b (27/4); camp-c (7/1); der-c (11/2); par-fin (16/3); sig-it (1/1); pâte-cl. (57/1); p-chaux (13/3); mort-i (10/2); a-gre (2/1); a-mas (1/1); a-ital (298/3); a-gau (5/1); a-bet (3/1); a-tar (7/1); a-afr (3/1); a-ori (4/1); a-autres (14/1); CNT-Lor (332/26); dolium (18/2); Total: 868/63
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupe 27Bb (1b); bol 31b (3b); campanienne B : assiette 5 (1b); bol à anses 127 (1compl.); campanienne C : coupe 19 (1b); dérivée de C : coupelle 2 (1b); coupelle 17 (1b); paroi fine : gobelet 1 (1b); claire récente : cruche 3 (1b); points de chaux : urne A1 (4b); mortier italique : mortier 8f (4b); amphore italique : bord Dr1BC-bd1 (1b); bord Dr1BC-bd3 (1b); cér. non tournée : coupe C1 (5b); urne U5 (4b); urne U7 (16b); couvercle V2a (5b); couvercle V2b (2b); dolium : bord bd8f (1b);

Us 35245:

- *Inventaire du mobilier* : monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); sig-it (1/1); pâte-cl. (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (7/1); dolium (1/1); Total : 13/6

Us 35494:

- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); a-bet (3/1); CNT-Lor (5/1); Total : 9/3
- Typologie des céramiques : campanienne A : plat 55 (1b); cér. non tournée : coupe C4 (1b).

4.6. La salle 10 de l'îlot 35B

Architecture

Le secteur 10 concerne une pièce rectangulaire de 3,90 m de large pour une longueur de 4,95 m intramuros, soit une surface habitable de 19,3 m2 (30 m2 hors tout) (fig.97). Deux murs seulement ont conservé leur base bâtie : la façade nord dont subsiste un état ancien (MR35250 : cf. 35169, 35247, 35250, 35397), et la façade sud, où se voient de deux murs successifs : MR35307 à la base et MR35395 au sommet (cf. 35306, 35307, 35373, 35395 et 35396) (composition des Faits : voir fig.98). La fouille a montré un léger décalage dans l'orientation de ces deux murs sud, ce qui a entraîné un dévers du mur supérieur a penché vers l'intérieur de la pièce (fig.99). Elle a aussi permis l'identification d'une tranchée de réfection (35484, 35485) qui date la construction du mur supérieur dans le dernier quart du Ile siècle av. n. è., mais après la formation de la couche 35453 : donc probablement vers la fin du siècle.

Les deux murs séparant le secteur 10 des pièces voisines ont été entièrement épierrés : ainsi le mur MR35409 à l'est (creusement : 35408, comblement : 35366, élévation : 35409, fantôme : 35300) et les murs MR35248 et MR35328 à l'ouest.



Fig. 99 : Rapport entre les murs sud inférieur (MR35307) et supérieur (MR35395).



Fig. 100 : US 35479 : amas en forme de demi-cercle de gros tessons, cailloutis et un fragment de tuile contre le mur ouest de la pièce.

Du fait de la récupération d'une grande partie des structures, il est difficile de préciser l'emplacement des ouvertures. Deux portes peuvent néanmoins être restituées avec une suffisante probabilité. La première est une porte s'ouvrant sur la rue 106 dont le piédroit oriental est matérialisé par un bloc quadrangulaire situé dans la partie ouest du mur MR35395. La deuxième (PR35501) est une porte intérieure reliant les secteurs 5A et 10 dans la partie sud du mur MR35409. On a pu identifier cette porte à partir d'un alignement de tessons à plat (35506) qui paraît être le reste d'un calage de seuil. L'élévation et la position de ce seuil présumé correspond parfaitement à un calage de tessons (35501) plus évident repéré dans

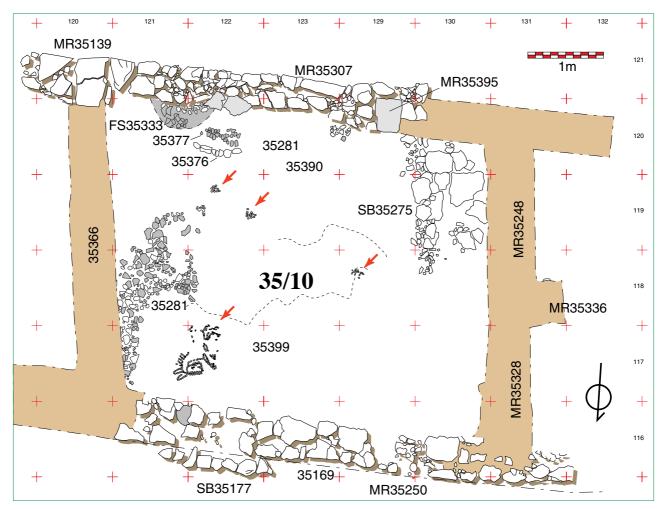


Fig. 101: Plan des sols 35390 et 35399 de la pièce 10 de la zone 35.

la pièce 5A de l'autre côté de la tranchée d'épierrement, ainsi confortant l'hypothèse d'une porte entre les pièces (cf. *supra*). Ce seuil est daté par le matériel céramique au dernier quart du IIe siècle av. n. è., ce qui correspond également avec la datation du seuil 35501.

Une couche d'habitation du dernier quart du IIe siècle av. n. è.

Le plus ancien niveau fouillé est une couche de sédimentation d'habitat (35453) qui étend sur toute la surface du secteur. Il s'agit d'une strate d'épaisseur variable (0,12 m en moyenne) composée de limon brun clair avec des morceaux d'adobes par endroits. Cette couche recouvre un sol argileux très compact de couleur grisâtre (35459) repéré sur toute la surface de la pièce et sur lequel la fouille de cette année s'est arrêtée. La couche 35453 n'est pas riche en matériel, mais on trouve par endroits des lentilles de terre de couleur différente, qui ne se poursuivent pas sur des surfaces étendues. Les tessons sont souvent à plat, mais à des niveaux divers. Au milieu de la pièce, on a repéré une petite tâche de terre brûlée de forme ronde d'environ 9 cm de diamètre.

Signalons encore que le niveau de sédimentation 35453 a été perturbé par deux fosses plus tardives (décrites ci-dessous), et, dans l'angle nord-est de la pièce, par la tranchée de dépose du décor de tellines en forme d'âne (35381) trouvé pendant la campagne de 1998.

Les seuls endroits ou des niveaux intermédiaires ont pu être isolés dans la sédimentation sont situés aux extrémités est et ouest de la pièce, près des murs. Le premier cas concerne la concentration de tessons 35506 interprétée comme un radier de seuil de la porte PR35501 (décrit plus haut). Le deuxième cas consiste en un amas de gros tessons, cailloutis et tuile en forme de demi-cercle (35479) contre le mur ouest de la pièce (**fig.100**). Les tessons se trouvent à peu près à plat, avec quelques exemples superposés; deux grands fragments de grès de plage surmontent en outre un mince lit de terre sableuse. La céramique indique une datation aux environs la fin du IIe siècle av. n. è. La forme et la taille de cet amas (environ 0,5 m de longueur maximum) font penser à un support de dolium. Cette concentration se trouve en association avec une mince tache de terre brûlée (0,4 m de long sur 0,12



Fig. 102: Vue générale du secteur 10 de la zone 35 au niveau du sol 35390 de la pièce 10.

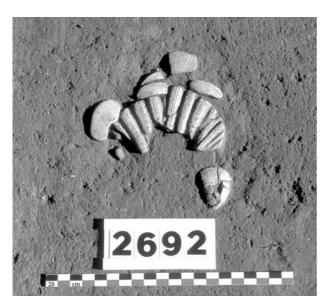


Fig. 103 : Concentration de coquillages posés à plat (35381) sur le sol 35399 de la pièce 10.

m de large) au même niveau, à environ 0,5 m plus au nord, qui représente sans doute les restes d'un foyer.

Bien que les indications d'activités domestiques soient très ponctuelles, on interprétera globalement la couche 35453 comme une sédimentation de sol. Pendant cette période le secteur 10 a composé, avec le secteur 5A, une maison à deux pièces.

Le mobilier permet de situer cette séquence dans le dernier quart du IIe s. av. n. è. :

Us 35453:

- *Inventaire du mobilier* : faune : 126 os; 118 coquillages;
- Comptage des céramiques : camp-a (81/26); celtique (2/1); cot-cat (27/3); celt-gr (2/1); pâte-cl. (27/4);

com-itagr (2/1); mort-i (2/1); a-ital (30/1); CNT-Lor (1 $\overline{5}$ 6/14); Total : 329/52

- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (8b); coupe 27Ba (2b); coupelle 28ab (3b); bol 31b (1b); assiette 36 (3b); coupe à anses 49B (1b); claire récente : cruche 2 (2b); cér. non tournée : coupe C2 (2b); jatte J2a (1b); urne U5 (7b); couvercle V2a (2b); commune italique : patina 6b (1b); mortier italique : mortier 8f (2b); côte catalane : gobelet Gb0 (3b, 1f, 2a);
- Intrusions (fosse FS35481, infra) : céramique : 1 estampille sur SIG-SG
 fer : 2 clous; terre : 3 fr. de lampe; verre : 1 partie de vase en 3 fr.; 1 carène de vase;

Us 35479:

- Inventaire du mobilier : céramique : 1 trou de réparation sur CNT-Lor;
- fer : 1 tige à tête en anneau; terre : 1 fr. de tegula;
- Comptage des $c\acute{e}ramiques$: camp-a (1/1); a-ital (10/1); dolium (9/1); Total : 20/3

Us 35506:

– Comptage des céramiques : camp-a (4/1); a-ital (10/1); CNT-Lor (2/1); Total : 16/3

Les phases plus récentes : un sol complexe (vers 125-100 av. n. è.)

À la fin du IIe s. est mis en place le sol 35390, surface de terre battue de couleur brun clair, assez homogène et relativement propre (absence de cendres et charbons notam-

ment). A sa surface se trouvent plusieurs aménagements (fig.101 et fig.102).

Dans l'angle sud-ouest, il s'agit d'abord d'un groupement de dalles de calcaire dur, dont certaines sont posées à plat sur le sol (SB35275). Ce dispositif est complété par de nombreux tessons, dont beaucoup sont disposés sur plusieurs lits. Cette structure semble correspondre à un pavage grossier destiné à affermir la zone d'entrée, en face de la porte supposée dans la façade sud, fonctionnant ainsi comme un seuil intérieur. Il est à noter que ce pavement a subsisté lors des réfections suivantes du sol, comme le montrent les accumulations de pierres et de tessons qui s'y sont appuyées au cours du temps.

Au sud se trouve l'épandage de tessons 35377-35379 qui comprend des fragments de vases épars, des tessons de vases recassés sur place ainsi qu'une possible structure de calage de vase (un grand tesson de dolium posé à plat entouré de trois pierres plates). Cet épandage s'étendant le long du mur MR35395 est à l'évidence volontaire, mais sa fonction est peu explicite : il pourrait s'agir d'un aménagement destiné à raffermir le sol dans une zone peu stable ou humide, voire d'un bourrelet volontairement constitué pour protéger le sol des infiltrations en provenance de la rue 106. Dans le coin sud-est de la salle, ce bourrelet comble une petite dépression située contre le mur MR35395 (FS35333 : creusement : 35392, comblement : 35333 et 35393). Vers le centre de la pièce, il est

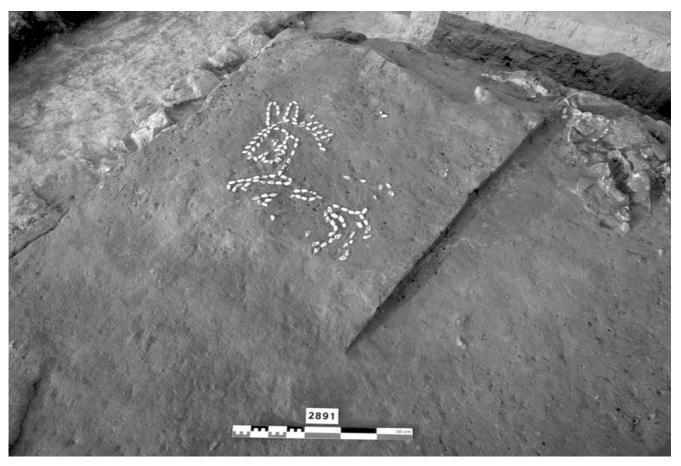


Fig. 104: Positionnement du décor animalier en tellines du sol 35399 au coin nord-est de la pièce 10.

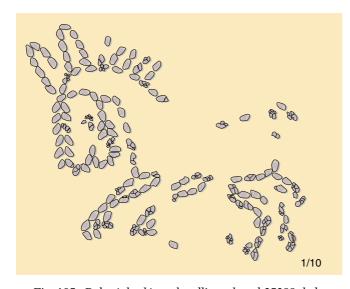


Fig. 105 : Relevé du décor de tellines du sol 35399 de la pièce 10.

limité par un alignement de petites pierres (35376). A la bordure est de la salle, le long de la cloison MR35366, se trouve un autre épandage de tessons et de petites pierres de forme différente (35281). Cet épandage est installé dans une petite dépression allongée contre la partie nord du mur, et s'élargit au centre de la cloison pour former un pavage quadrangulaire d'un peu plus d'un mètre de côté. Cet aménagement assez régulier, bien qu'incomplètement conservé, semble lié d'une part à une réfection du mur, d'autre part à la présence d'une porte centrale dans la cloison, donnant dans la salle 5A mitoyenne. Le pavage quadrangulaire se présente en effet comme un pas-deporte semblable à celui que nous avons supposé cidessus équiper la porte d'entrée au sud-ouest de la pièce (SB35275).

Mobilier

Us 35390:

- Inventaire du mobilier : • céramique : 1 fond de cnt-lor avec marque avant cuisson; • faune : 6 os; 6 coquillages; • fer : 1 tête de

clou; 1 soie de coteau;

- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: camp-a (1/1); cot-cat (1/1); p\^ate-cl. (1/1); fumig\'ee (4/1); kaol (2/1); a-ital (2/1); a-mas (1/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (10/1); dolium (2/1); Total: 25/10$
 - Typologie des céramiques : cér. non tournée : couvercle V2a (1b);

Us 35275:

- Inventaire du mobilier : monnaie :? à revoir;
- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: camp-a~(8/4); p\^ate-cl.~(1/1); a-ital~(21/1); CNT-Lor~(7/1); dolium~(1/1); Total: 38/8$
- Typologie des céramiques : amphore italique : amphore Dr1A (1b); campanienne A : bol 27a-b (2b); assiette 36 (1t);

Us 35377:

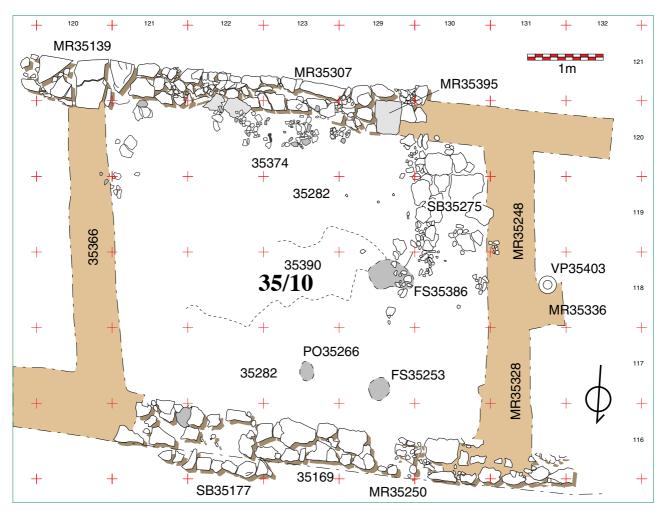


Fig. 106: Plan du sol 35282 de la pièce 10 de la zone 35.

- Inventaire du mobilier : faune : 2 coquillages ;
- Comptage des céramiques: camp-a (4/1); a-ital (31/1); CNT-Lor (9/1); dolium (13/1); Total: 57/4
- Typologie des céramiques : amphore italique : bord Dr1A-bd3 (1b); cér. non tournée : urne U5 (1b);

Us 35333:

- Inventaire du mobilier : céramique : 6 trous de réparation sur pâte claire; 1 vase CELT-GR recollé en P2502; faune : 6 os; 3 coquillages;
- Comptage des céramiques : camp-a (14/1); celtique (26/1); cot-cat (2/1); pâte-cl. (133/7); mort-i (1/1); a-ital (45/1); CNT-Lor (7/3); Total : 228/15
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); côte catalane : gobelet Gb0 (1t); celtique à pâte grise : urne balustre 3a (1compl.); claire récente : cruche 2 (1b, 1f, 1a); mortier italique : mortier 8d (1b); cér. non tournée : urne U7 (2b);

Us 35376:

- Inventaire du mobilier : faune : 12 coquillages; pierre : 11 fr. de calcaire taillé;
- Comptage des céramiques: camp-a (1/1); ib-peinte (1/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (2/1); dolium (5/1); Total: 11/5
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1t); cér. non tournée : couvercle V2a (1b);

Us 35281:

- Inventaire du mobilier : faune : 19 os; 3 coquillages; fer : 1 tige de clou; 1 scorie; divers : tortue : 1;
- Comptage des céramiques : camp-a (6/1); cot-cat (1/1); par-fin (1/1); pâte-cl. (18/1); mort-i (2/1); celt-gr (3/1); a-mas (2/1); a-ital (133/1); a-afr (3/1); CNT-Lor (45/2); dolium (6/1); Total : 220/12
- Typologie des céramiques : celtique à pâte grise : jatte 6a (1b); mortier italique : mortier 8e (1b); amphore gréco-italique : bord bd4 (1b); amphore africaine : amphore TrA (1a); cér. non tournée : couvercle V2a (1b).

De multiples réfections du sol

Le sol de la pièce 10 a fait l'objet d'un entretien particulier marqué par plusieurs recharges de limon fin, très peu épaisses, qui en général ne concernent pas l'ensemble de la pièce, et sont séparées entre elles par de minces couches de sédimentation de terre brun-gris. La distinction de ces multiples réfections ponctuelles n'est pas aisée, et rendue plus difficile encore par l'existence de la dépression centrale interprétée ci-dessus comme une usure due au passage entre deux portes, qui coupe la salle en deux et interdit les raccords stratigraphiques entre les parties nord et sud.



Fig. 107: Vue d'ensemble sol 35282 dans le secteur 10 de la zone 35.

Une décoration exceptionnelle (vers 100 av. n. è.)

Parmi ces réfections, on isolera le niveau de sol 35399, fait de limon jaune et reposant sur une mince couche de sédimentation (35400 dans la partie nord de la pièce et 35401 dans la partie sud), au demeurant vierge de tout mobilier. Ce sol a été repéré en plusieurs endroits et se caractérise surtout par son décor à base de coquillages (fig.101).

Dans la partie nord de la pièce, il s'agit de trois petites concentrations, deux faites uniquement de tellines (35361 et 35363), une autre faite de tellines entourant un fragment de coquille Saint-Jacques (35362) (**fig.103**). L'interprétation de ces petits groupes de coquillages régulièrement disposés sur le sol est en soi difficile : la fonction décorative est cependant suggérée par la découverte effectuée dans le coin nord-est de la salle.

A cet endroit en effet, le sol présentait un décor particulièrement soigné, figurant un animal entièrement réalisé à l'aide de coquilles de tellines disposées face convexe vers le haut (35381) (**fig.103**, **fig.104** et **fig.105**). Le dessin représente un équidé, probablement un âne si l'on tient compte de la longueur des oreilles et de la largeur du museau. Vu du centre de la pièce, l'animal apparaît en position cabrée, pattes avant repliées sous le corps. Une partie du dos et de la queue est apparemment manquante. L'œil et la bouche sont indiqués. Les oreilles et la crinière sont figurés avec précision. Une rangée de tellines au dessus de l'œil et le doublage de celles traçant le front pourrait indiquer un harnais. L'ensemble témoigne d'une certaine maîtrise, d'un sens des proportions et du mouvement qui paraissent exclure un « jeu d'enfant ». Le style quant à lui, très réaliste, est assez éloigné des figurations celtiques contemporaines.

Les coquilles formant ce décor sont particulièrement fragiles : leur bon état de conservation dans la majeure partie de la surface indique que l'on a pris garde de ne pas fouler l'endroit. Seule l'extrémité des pattes arrières, où les coquilles sont très brisées, a pâti d'un piétinement.

Cette décoration exceptionnelle a été prélevée par l'atelier de restauration de Toulouse à destination du Musée Archéologique de Lattes.

De nouvelles réfections (vers 100-75 av. n. è.)

Au-dessus du sol décoré de tellines prennent place de nouvelles réfections, marquées par une mince sédimentation (35375) et par des recharges de couleur et de texture différentes, sans véritable continuité sur l'ensemble de

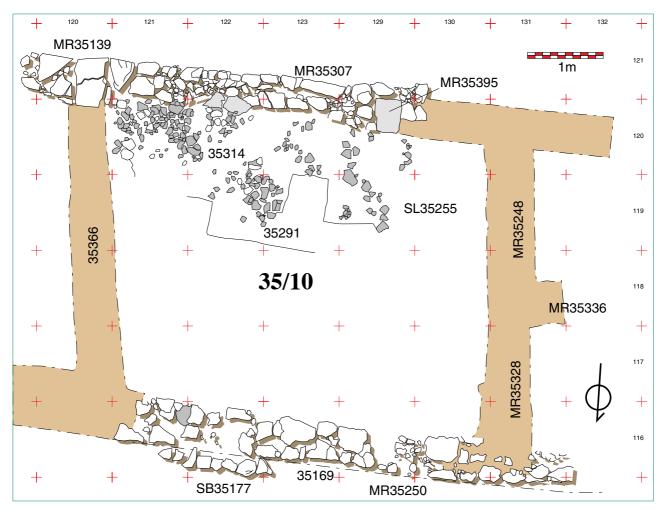


Fig. 108: Plan du sol 35255 de la pièce 10 de la zone 35.

la pièce du fait de l'existence d'une dépression centrale. Dans la partie nord, le sol est percé par deux fosses (FS35253 et FS35386), respectivement de 32 et 25 cm de diamètre, présentant un remplissage de texture sableuse (creusement/remplissage : 35253/35252 et 35387/35386), certainement destinées à caler des vases. Non loin se trouve également un calage de poteau (PO35266 : creusement 35309, comblement 35266). Dans la partie sud de la pièce, le sol présente une couleur brun-gris clair (35282) (**fig.106** et **fig.107**). Dans ce secteur, au milieu de la façade méridionale, un ensemble de tessons et de petites pierres répartis en cercle et ménageant un espace vide de 39 cm de diamètre (35374) pourrait correspondre à un calage de dolium.

L'ensemble est scellé par une couche de sédimentation (35265, 35326) qui concerne la quasi totalité de la surface de la pièce, sauf la partie nord écrêtée par les labours. Cette sédimentation présente une épaisseur de variant de 3 à 10 cm. Elle est faite de terre brun foncé, compacte et homogène, contenant des petits charbons de bois et un mobilier réduit et fragmenté.

Mobilier

Us 35375:

- Inventaire du mobilier : • bronze : 1 ressort de fibule; 1 tige de fibule;

Us 35386:

- Comptage des céramiques : camp-a (1/1); cot-cat (1/1); a-ital (4/1); CNT-Lor (1/1); Total : 7/4
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 36 (1b);

Us 35266:

- Comptage des céramiques : a-ital (6/1); Total : 6/1

Us 35282:

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 plaque; terre : 1 rondelle sur pâte claire;
- $-\textit{Comptage des c\'eramiques}: camp-a~(7/2); cot-cat~(3/1); p\^ate-cl.~(1/1); a-ital~(2/1); CNT-Lor~(14/3); Total~:~27/8$
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); coupe 27Bb (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (1b); cér. non tournée : couvercle V2b (1compl.);

Us 35374:

- Inventaire du mobilier : fer : 1 clou de charpente;
- Comptage des céramiques : a-ital (6/1); CNT-Lor (5/1); Total : 11/2
- Typologie des céramiques : cér. non tournée : urne U7 (1b);

Us 35265:

- Inventaire du mobilier : faune : 21 os; 7 coquillages; fer : 1 fr. de tige; monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète;
- Comptage des céramiques : camp-a (19/7); cot-cat (1/1); pâte-cl. (12/1); com-itagr (1/1); celt-gr (1/1); mort-i (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (36/6); dolium (1/1); Total : 77/20
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 6 (1b); bol 27a-b (1b); coupe 27Ba (1b); claire récente : cruche 2 (1b); commune italique : couvercle 7b (1b); mortier italique : mortier 8e (1b); cér. non tournée : urne U5 (4b); couvercle V2a (1b);

Us 35326 :

- Inventaire du mobilier : faune : 14 os; 1 coquillage; fer : 1 tige; verre : 1 fr. d'urne; monnaie : 1 monnaie à la croix en argent; 1 petit bronze indéterminé;
 - Comptage des céramiques : camp-a (17/3); pâte-cl. (9/1); a-ital (17/1); CNT-Lor (50/5); dolium (3/1); Total : 96/11
 - Typologie des céramiques : campanienne A : bol 27a-b (1b); bol 31b (2b); coupe 33b (1b); cér. non tournée : urne U7 (5b).

Un dernier état en grande partie détruit (vers 75-50 av. n. è.).

Le niveau le plus récent ne nous est parvenu que de façon lacunaire (**fig.108**): partiellement détruit par les labours, il n'est conservé que dans la partie sud du secteur. Ce sol (35255) est constitué par un apport de limon sableux homogène de couleur jaune. Dans ce sol est percé un trou de piquet (PO35340, creusement : 35339, comblement : 35340), surmonté par un radier de tesson (35291) qui ne livre aucune trace de charbons ou de rubéfaction, ce qui indique certainement une fonction de calage de vase. Sur le sol se trouvent également des épandages de tessons peu organisés, notamment contre le mur sud de la pièce (35314). Ces restes d'occupation, situés immédiatement sous les labours modernes, apparaissent trop incomplets pour permettre une interprétation globale de la fonction de la pièce dans ce dernier état, daté par un maigre mobilier de la première moitié du Ier s. av. n. è.

Deux autres fosses tardives ont été identifiées. La première (FS35481) est une grande fosse d'époque romaine située au centre de la pièce, et contenant les fragments d'un vase en verre. Peu visible, cette excavation n'a été repérée qu'au niveau du sol de base (35459) où on a relevé un creusement de forme quadrangulaire de 0,9 m de long sur 0,45 m de large. La dépression au centre du secteur précédemment signalée, qui a rendu difficile la mise en rapport des Us supérieures dans les différentes parties de la pièce, est sans doute due à cette fosse plutôt qu'à des effets d'usure dus à la circulation. La difficulté d'identification de la fosse dans les niveaux supérieurs est aussi responsable de la présence de quelques intrusions tardives dans le matériel de l'Us 35453. En l'absence de contexte, la fonction de la fosse est difficile a préciser.

La deuxième fosse (PO35450), interprétée comme un trou de poteau, est une petite cavité remplie de petites pierres et de quelques tessons (35449). Le fond est entouré par des pierres plantées et le sommet est beaucoup plus large que la base. Cette fosse se trouve près du mur est de la pièce dans sa partie nord. Son comblement était déjà visible au niveau du sol 35399 = 35390; le matériel céramique indique une datation dans la première moitié du Ier siècle av. n. è.

On a aussi enlevé une série d'épandages de tessons à plat de forme irrégulière (35445, 35446, 35447) posés sur la surface de la couche 35453 dans les parties sud et est de la pièce. Ces concentrations de tessons correspondent sans doute à des pavages mis en place afin d'affermir un sol supérieur. Le calage de gros blocs dans l'angle sudouest de la pièce identifié de façon préliminaire comme SB35275, s'est avéré être une structure peu profonde. L'hypothèse d'un pavage destiné à affermir le sol devant la porte semble la plus vraisemblable.

Mobilier

Us 35255:

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 tige de clou; 1 ardillon; 1 fibule; fer : 1 clou;
- Comptage des céramiques : camp-a (6/2); cot-cat (1/1); pâte-cl. (3/1); a-mas (1/1); a-ital (51/1); CNT-Lor (26/1); dolium (2/1); Total : 90/8
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b);

Us 35340:

- Inventaire du mobilier : • bronze : 1 clou;

Us 35291:

- Inventaire du mobilier : bronze : 1 perle; fer : 1 tige;
- Comptage des céramiques : camp-a (11/3); a-pun (3/1); a-ital (25/1); Total : 39/5
- Typologie des céramiques : campanienne A : assiette 5/7 (1b);

Us 35314:

- *Inventaire du mobilier* : fer : 1 pointe de clou;
- Comptage des céramiques: camp-a (8/2); pâte-cl. (7/1); celt-gr (1/1); a-ital (69/1); a-afr (2/1); CNT-Lor (19/4); dolium (7/1); Total: 113/11
- Typologie des céramiques : campanienne A : bol 31b (2b); cér. non tournée : urne U7 (4b);

Us 35449 :

- Comptage des céramiques : a-ital (6/1); a-pun (1/1); dolium (2/1); Total : 9/3
- Typologie des céramiques : amphore italique : amphore Dr1B (1a);

Us 35445 :

- Inventaire du mobilier : • bronze : 1 petit anneau;



Fig. 109: Vue aérienne des zones 30 à 35 à la fin de la campagne 2000.

- Comptage des céramiques : camp-a (10/4); cot-cat (1/1); pâte-cl. (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (1/1); dolium (3/1); Total : 21/9 Us 35446 :
- Inventaire du mobilier : fer : 1 tige de clou; terre : 1 fr. de tegula; pierre : 2 fr. meule en basalte;
- Comptage des céramiques : camp-a (8/3); pâte-cl. (6/1); mort-i (7/4); a-pun (1/1); a-ital (92/3); CNT-Lor (107/2); dolium (11/1); Total :
- Typologie des céramiques : campanienne A : coupe 27Bb (2b); mortier italique : mortier 8f (1compl.); amphore punique : amphore C2a (1b); amphore italique : bord Dr1A-bd1 (3b); cér. non tournée : urne U7 (1b); claire récente : olpé 7a (1compl.);
 - Inventaire du mobilier : terre : 2 fr. de tegula italique;
 - Comptage des céramiques : camp-a (6/3); pâte-cl. (1/1); a-ital (3/1); CNT-Lor (4/1); dolium (12/1); Total : 26/7
 - Typologie des céramiques : campanienne À : bol 31b (1b); assiette 36 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b);

Us 35480

- Inventaire du mobilier : fer : 1 tige de clou (2 fr.); verre : 1 vase (5 fr.) en verre bleu;
- -Comptage des c'eramiques: camp-a~(1/1); par-fin~(1/1); fumig'ee~(1/1); p-chaux~(9/1); sabl-o~(1/1); kaol~(2/1); celt-gr~(1/1); Total~:~16/7.

5. Conclusion

Aux termes d'un deuxième programme triannuel, les recherches menées dans les îlots 30,31 et 35 ont fourni un lot considérable d'informations sur l'évolution de l'habitat au cœur de la ville de *Lattara* durant les IIe et Ier siècles avant n. è. Ces informations sont de deux ordres, les unes portant sur l'architecture, l'aménagement et le

fonctionnement des maisons proprement dites, les autres illustrant plus généralement les questions d'urbanisme. On commencera par ces dernières, qui fournissent les cadres généraux dans lesquels s'inscrivent les unités domestiques explorées, en envisageant la documentation de manière diachronique.

*

Durant les périodes les plus anciennes concernées par ces travaux, soit globalement au IIe siècle avant notre ère, le quartier en cause apparaît organisé de manière très régulière : il s'agit en effet uniquement, dans cette partie de la ville, d'îlots longilignes, formés d'une seule épaisseur de salles rectangulaires, disposées dans le sens de la longueur, c'est-à-dire mitoyenne par leurs petits côtés. Quatre îlots contigus sont visibles dans l'aire explorée, correspondant du nord au sud aux zones 31, 30, 35A et 35B (fig.109). Chacun de ces îlots devait se prolonger vers l'est et vers l'ouest bien au-delà des limites de la fouilles actuelle, et présenter à l'origine près d'une centaine de mètres de longueur.

S'il est à peu près sûr que cette trame constitue la perduration d'un état antérieur (au moins du IIIe siècle), ce n'est qu'à partir des années 200 qu'on le documente actuellement, principalement dans l'îlot 31, plus ancien que ses voisins. Les environs du milieu du IIe siècle sont représentés dans l'îlot 35A, notamment dans la cour 2A-2B et dans la pièce 7. Les dernières recherches menées dans ces secteurs ont montré que si les principes d'organisation se répètent d'un îlot à l'autre, le tracé des façades put légèrement varier avec le temps. Ainsi un premier état architectural, remontant aux trois premiers quarts du IIe siècle, fait apparaître ici un îlot plus étroit, élargi ensuite au détriment d'une rue, avant d'être remodelé plus complètement à la fin du IIe siècle par création d'une grande maison à cour (îlot 35C).

Même si les rues ne sont pas parfaitement rectilignes, à cause notamment des rectifications nécessitées par la gestion d'un plan urbain qui s'organise en éventail, leur ordonnancement apparaît relativement régulier. On observe en effet clairement l'alternance de rue charretières de type « secondaire » (selon la classification proposée dans *Lattara* 3) – ici les rues 129 et 104 – et de venelles plus étroites, voire très étroites – ici les ruelles 128 et 105 – jouant le rôle de drains plutôt que d'axes de circulation, rôle au demeurant fort bien documenté par les fouilles de ce quartier.

Cette alternance rues/ruelles a été déjà notée le long de la rue principale 100, où elle se répète de manière trop systématique pour qu'il s'agisse d'un hasard. Ce trait, comme plusieurs autres, confirme l'aspect préconçu de l'établissement du plan de la ville, sans exclure pour autant qu'il s'agisse à un moment donné (au IVe siècle?) de la rationalisation d'une trame antérieure, voire originelle, dont les grandes lignes auraient déjà été tracées.

L'organisation de l'habitat en îlots longilignes, comparable à d'autres exemples régionaux (notamment à la ville II ancien des Castels à Nages à la fin du IIIe et au début du IIe siècle) s'est conservée dans certaines zones jusqu'à l'orée de l'époque augustéenne : c'est ce qu'illustre parfaitement ici l'îlot 30, où ont été explorés des niveaux d'habitat appartenant aux trois premiers quarts du Ier siècle avant notre ère, peu différents des états antérieurs, sinon dans le détail des aménagements domestiques. Dans d'autres secteurs, comme dans la partie occidentale de la zone de 35, ce type d'organisation sera remodelé lors de la création de maisons plus grandes, munies de cours intérieures et construites à cheval sur deux îlots longilignes (maisons 35C et 35D). Cette évolution, plus ou moins précoce, se retrouve, on le sait, ailleurs dans la cité de Lattes, soit au IIe siècle (voir îlots 9,13 et 16), soit au Ier siècle avant notre ère (voir îlot 60).

La question posée par la convergence vers l'ouest des axes selon lesquels sont tracés les rues et les îlots d'habitations de cette partie de la ville avait été posée dès l'ouverture du présent programme (voir rapport triannuel 1997). Elle n'a pas trouvé de réponse spécifique dans les fouilles des zones 30-35, mais a été en partie éclaircie par l'extension des recherches vers l'ouest, dans l'îlot 60-nord : il semble en effet désormais possible de proposer l'hypothèse que cette convergence est due à l'inscription du quartier question à l'intérieur d'un vaste triangle délimité par trois rues principales : à l'est la rue 100, au sud la rue 116 et au nord-ouest la rue 137, qui prend non loin de l'îlot 31 une direction en biais par rapport aux deux précédentes (voir le plan général en début de rapport).

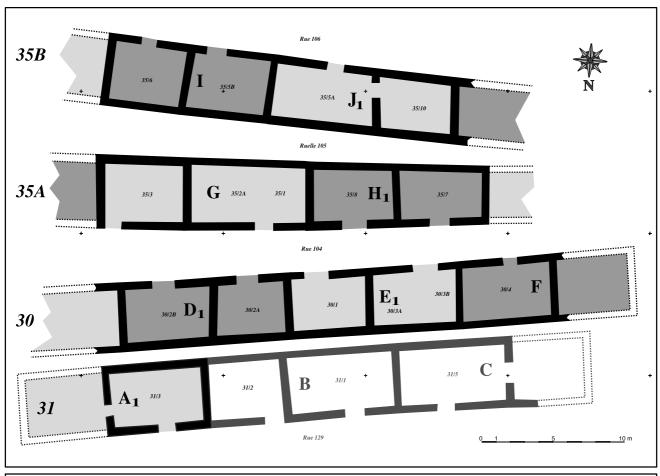
Les rues et ruelles recoupées par les fouilles de ces dernières années n'ont fait jusqu'ici l'objet que de dégagements superficiels et de sondages ponctuels. Il sera souhaitable que dans la suite de ce programme, une attention particulière leur soit portée, afin de compléter le volet urbanistique de ces recherches.

*

Mais venons-en à présent aux habitations proprement dites. La grande maison à cour 35C/35D a fait l'objet d'une étude détaillée dans le précédent rapport triannuel; on y est seulement revenu en 1998 pour apporter des compléments sur le fonctionnement de la cour d'angle.

Le programme 1998-2000 s'est pour sa part intéressé plus particulièrement à des habitations plus petites et plus traditionnelles s'étendant au nord et à l'ouest de cette maison à cour.

L'un des acquis principaux de ces fouilles concernant l'organisation globale des habitations a été la mise en évidence de mieux en mieux documentée de binômes, c'est-à-dire d'unités domestiques composées de deux pièces contiguës, non seulement dans le cas où ces pièces communiquent entre elles par une porte intérieure,



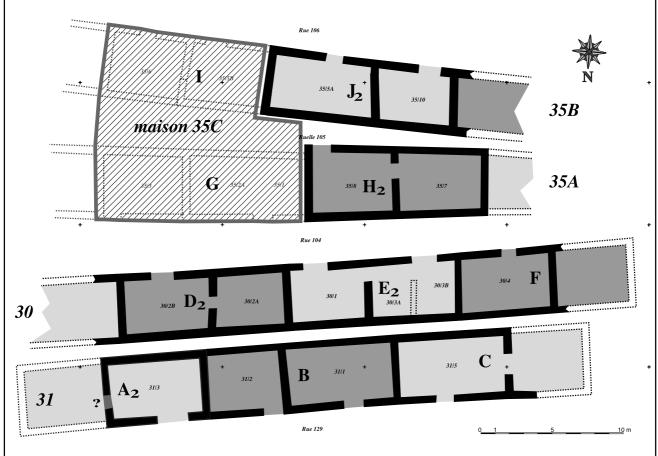


Fig. 110: Composition et évolution des maisons comprises dans les îlots étroits des zones 30-35.

mais également lorsqu'elles apparaissent indépendantes sur le plan architectural. Il n'est pas inutile de résumer les données sur lesquelles se fonde cette analyse, en examinant les arguments îlot par îlot.

Îlot 31

Maison A : à l'extrémité est de l'îlot 31, le couple formé par les salles 3 et 4 (cette dernière non encore fouillée) peut être rassemblé dans une même unité domestique, dont on connaît deux états. Dans une première phase (fig.110, A1), à la fin du IIIe siècle avant notre ère, la réunion des deux pièces est assurée par l'existence d'une porte dans le mur mitoyen, la pièce 3 ouvrant également vers la rue 129 et présentant alors une fonction domestique polyvalente. Au deuxième état (fig.110, A2), daté du premier quart du IIe siècle, l'entrée sur la rue 129 est élargie et la pièce transformée en grenier ou cellier à vin. On ignore si la porte intérieure est conservée à cette époque (ce qui est possible).

Maison B: trois observations conduisent à réunir dans la première moitié du IIe siècle les salles 1 et 2 de l'îlot 31 au sein d'une même unité domestique (fig.110, B), bien qu'elles soient séparées par une cloison aveugle : d'une part les caractères techniques de la construction des murs sont homogènes et les transformations qu'ils subissent identiques; d'autre part, dans la rue 129, un aménagement commun (pavage de dolium) concerne la façade des deux pièces; enfin, les deux pièces présentent des complémentarités d'usage évidentes (cuisine et séjour/stockage).

Maison C: les observations préliminaires menées dans le secteur 5 de l'îlot 31 ont permis de mettre en évidence l'existence probable d'une porte intérieure à l'ouest, ouvrant vers une salle encore non fouillée, et de restituer une maison à deux pièces communicantes (fig.110, C).

Îlot 30

Maison D : dans l'îlot 30, la maison D, composée des secteurs 2A et 2B, est illustrée par deux états. Dans un premier temps (fig.110, D1), à la fin du IIe et au début du Ier siècle, l'habitation comprend deux pièces séparées au fonctionnement complémentaire, ouvrant chacune sur la rue 104. Dans un second temps (fig.110, D2), les deux pièces sont réunies par une porte munie d'un seuil surélevé, et l'ouverture de la pièce 2A sur la rue est obstruée.

Maison E: la maison E, formée des secteurs 1 et 3, suit une évolution semblable. À la fin du IIe siècle, les deux pièces sont indépendantes et ouvertes sur la rue 104 (fig.110, E1); au Ier siècle, une porte dans le mur mitoyen réunit l'ensemble, la salle 3 étant de surcroît cloisonnée par un mur d'adobes (fig.110, E2).

Maison F: les deux états connus de la maison F de l'îlot 30 (dont seule la pièce la plus orientale est fouillée : secteur 4) fait apparaître un cloisonnement permanent de pièces indépendantes (fig.110, F). L'utilisation spécialisée de la salle 4 au début du Ier siècle avant notre ère milite pour son rattachement à un ensemble où une autre salle aurait pu servir de lieu de vie.

Îlot 35A

Maisons G: un seul état de la maison G est documenté (cette habitation est détruite vers 125 lors de la mise en place de la demeure à cour 35C). Au IIe siècle, cette maison devait comprendre les secteurs 3 et 1/2A, indépendants au plan architectural et ouverts tous deux au nord sur la rue 104 (fig.110, G).

Maison H: dans la partie ouest de l'îlot 35A, la maison H est illustrée par deux états. Dans le premier état, daté de la première moitié du IIe siècle, elle est formée comme la précédente de deux pièces indépendantes (secteur 7 et 8). La façade sud est alignée à celle de la maison G. Les ouvertures sont supposées au nord sur la rue 104 (fig.110, H1). La seconde étape, à partir du milieu du IIe siècle, voit l'agrandissement de la maison vers le sud avec une nouvelle architecture (fig.110, H2). À cette époque, les pièces 7 et 8 devaient être réunies par une porte intérieure, seule la pièce 8 ouvrant au sud sur la ruelle 105, tandis que se fait jour une forte différenciation fonctionnelle entre les deux espaces.

Îlot 35B

Maison I: bien que mal documentée parce qu'oblitérée par l'habitation à cour 35B/C, cette maison laisse apparaître pour le IIe siècle avant notre ère un état constitué de deux pièces indépendantes (secteurs 5B et 6), ouvertes au sud sur la rue 106 (fig.110, I).

Maison J: ce dernier ensemble, formé par les secteurs 5A et 10, connaît deux états. Dans un premier temps, au dernier quart du IIe siècle, les deux pièces sont reliées par une porte au sud du mur mitoyen (fig.110, J1), la salle 10 n'ayant apparemment pas d'autre entrée. Au Ier siècle, la création d'une porte en façade permet l'ouverture de la salle 10 sur la rue 106 (fig.110, J2). On ignore, à cause des épierrements, si la porte de communication intérieure est alors supprimée ou non.

Au terme de cet inventaire succinct, il apparaît que le module réunissant deux pièces (indépendantes ou non) au sein d'une même unité fonctionnelle représente la règle appliquée à la répartition de l'espace dans les îlots étroits des zones 30 à 35. Par ailleurs, ce module, bien que présentant une certaine variabilité, offre des dimensions assez régulières (ce qui n'est pas le cas des pièces prises une à une) : une longueur hors œuvre de l'ordre de 12 à 15 m, une largeur hors œuvre de 4,5 à 5 m, soit une superficie hors tout comprise entre 55 et 75 m2, dont la moyenne (65 m2) est très proche de celle (64 m2) obtenue pour la majorité des maisons lattoises des IVe- Ier siècles avant notre ère (cf. *Lattara 9*, p.235 et p.240, fig. 19). Cette observation montre que les maisons comprises dans les quartiers étroits de la ville s'inscrivent dans un lotissement certes de forme différente (rectangle de 13 x 5 m environ), mais de même surface que les maisons des îlots plus larges (carré de 8 x 8 m environ).

Une autre remarque intéressante concerne le rapport de la répartition en habitations bi-cellulaires avec l'implantation de la maison 35C. On voit bien en effet à travers cette grille de lecture comment la maison à cour 35C a été créée en réunissant non pas quatre salles au hasard, mais deux habitations à deux pièces (maisons I et G) (fig.110). La contrainte exercée par la répartition antérieure de la propriété explique notamment le décrochement observé dans la façade ouest de la maison à cour, avant la rectification de l'état 35D.

*

Les acquis du programme mené sur les îlot 30 à 35 sont également importants en ce qui concerne les aménagements intérieurs des maisons des IIe et Ier siècles avant notre ère, qui apparaissent de nature et de qualité diverses. On remarque que, d'un point de vue général, les pièces d'habitat sont d'autant plus pauvres en traces de vie que leur chronologie est récente : à la pièce de cuisine et de réserve du secteur 2 de l'îlot 31, où foyers et fosses sont surabondants au début du IIe s., on opposera les pièces 5B et 10 de l'îlot 35 au Ier s., dont les sols ont été retrouvés très propres (bien que l'analyse des micro-traces y atteste des activités diverses : mouture, cuisson...). De ce nettoyage régulier des sols qui devient la règle à la fin de l'îge du Fer témoignent de manière indirecte les sédiments servant à combler la cour 2 de la zone 35, faits principalement de résidus de balayage de foyers et de sols, avec beaucoup de tessons et de faune.

Les réserves sont régulièrement attestées par des aménagements spécifiques (fosses d'implantation et supports de doliums). Plusieurs pièces, à différentes phases, étaient ainsi transformées en resserres (greniers ou celliers : n'oublions pas l'importance de la viticulture à cette époque), montrant qu'à côté de la vocation résidentielle et culinaire, le stockage reste jusqu'à la fin de la Protohistoire l'une des fonctions majeures de l'habitation.

Dans les pièces de vie, on retiendra notamment plusieurs structures de type traditionnel (sols enduits, banquettes, foyers sur radier, calages divers...), et d'autres apparemment plus spécifiques des périodes récentes de l'âge du Fer, telles que les seuils de porte bâtis et surtout les décors de coquillages.

Ces décors (dont cinq exemples ont été observés durant l'actuel programme triannuel), forment une série très originale, dont la technique et les motifs (qui paraissent essentiellement animaliers) ne semblent pas pour l'instant attestés en dehors de Lattes. Leur répartition chronologique et topographique est aussi intéressante : ils ne sont présents en effet que dans des horizons datables entre la fin du IIe et le milieu du Ier s. av. n. è., soit une courte période de la vie du site. D'autre part, on n'en trouve pas dans tous les quartiers de la ville, mais seulement dans l'îlot 35B (salles 5A et 10) et dans l'îlot 30 (salles 2A, 1, 3A et 3B). Par contre on note leur absence à même époque dans les îlots 4-nord et 5, où d'autres systèmes décoratifs sont parfois mis en œuvre (sols peints notamment dans l'îlot 4-nord). Cette répartition singulière pose la question du rôle de tels décors, qui put dépasser l'aspect strictement décoratif : faut-il envisager une signification sociale?

L'étude de l'abondant mobilier recueilli permettra de compléter ce tableau de la vie domestique, mais aussi économique de ces époques. Les inventaires déjà réalisés confirment certains phénomènes généraux déjà connus : intense circulation des marchandises, pression désormais majeure du monde italique, passage relativement tardif (pas avant la fin du IIe s.) à l'économie monétaire : sur les 180 monnaies recueillies dans les fouilles des zones 30 à 35, 142 proviennent de niveaux datés entre 125 et 50 av. n. è., et seulement 6 sont antérieures à cette période.